

NOTE D'INFORMATION

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE PAR CESSION DE 10 000 000 (DIX MILLIONS) D' ACTIONS DÉTENUES PAR BRIDGE GROUP WEST AFRICA DANS LE CAPITAL DE BRIDGE BANK GROUP CI, SUIVI D'UNE INTRODUCTION EN BOURSE.

PÉRIODE DE PLACEMENT

20 JUILLET 2026 – 06 AOÛT 2026

MONTANT DE L'OPÉRATION

67,5 MILLIARDS FCFA

PRIX DE L'ACTION

6 750 FCFA

ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPÉRATION



SYNDICAT DE PLACEMENT

BENIN: Africa Bourse, AGI, BIBE Finance, SGI Benin, United Capital for Africa / BURKINA FASO : Coris Bourse, SBIF, SA2IF, IMAGE Finances Internationales (IFI) / COTE D'IVOIRE : Africaine de bourse, Atlantique Finances, Attijari Securities West Africa (ASWA), BICI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, BRIDGE Securities, BSIC CAPITAL, Hudson & CIE, MAC AFRICAN SGI, NSIA Capital, Phoenix Capital Management, Sirius Capital, SGCSWA, Matha Securities, ORAGROUP Securities, Gek Capital, Mansa Capital, ECOBANK Investment Corp (EIC), KERALES Finances, ONE AFRICA Market Côte d'Ivoire (OAM CI) / MALI : SGI Mali, CIFA- bourse, Global Capital / NIGER : SGI Niger / SENEGAL : ABCO Bourse, CGF Bourse, Everest Finance, IMPAXIS Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital Finance / TOGO : SGI Togo

L'original de la présente Note d'Information a été visé par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) le 26 juin 2026 sous le numéro AO/26-03.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et définitions

Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information

Avertissement de l'AMF – UMOA

Attestation du responsable de la Note d'Information

Responsables de la politique d'information

Responsables de la politique d'information

Attestation des Commissaires aux Comptes

Attestation du Conseiller Juridique

01

RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION

1.1. Contexte et synthèse de l'Opération	17
1.2. L'action BBG CI, en bref	17
1.3. Attraits de l'Opération	18
1.3.1. Une Banque en forte croissance, bénéficiant d'un positionnement stratégique solide sur son marché	18
1.3.2. Une Banque innovante portée par un « Branding » de qualité, distinguée à plusieurs reprises pour la solidité et la performance de son modèle économique	19
1.3.3. Une politique de distribution de dividendes renforcée, gage de visibilité pour l'actionnaire	20
1.3.4. Une Banque intégrée à un groupe en phase d'expansion, portée par un management expérimenté et une équipe dynamique	20
1.4. Valorisation de l'opération	20

02

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

2.1. Caractéristiques de l'IPO de Bridge Bank Group CI	22
2.2. Modification de l'actionnariat	23
2.3. Utilisation des fonds	23
2.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions	24
2.4.1. Ordres d'achat	24
2.4.2. Investisseurs concernés	24
2.4.3. Acquisitions pour compte de tiers	24
2.4.4. Révocation des ordres d'achat	24
2.4.5. Couverture des ordres d'achat	25
2.4.6. Ordres d'achat multiples	25
2.5. Centralisation des ordres d'achat et schéma d'allocation	
2.5.1. Centralisation des ordres d'achat	25
2.5.2. Règles d'allocation des titres	25-26
2.5.3. Règles de Transvasement	26
2.6. Période de placement	27
2.7. Service financier et Régime fiscal	27
2.7.1. Service financier	27
2.7.2. Régime fiscal	27
2.8. Syndicat de placement	27-28
2.9. Cotation en bourse	
2.9.1. Place de cotation	29
2.9.2. Première de cotation	29

03

2.10. Juridiction compétente	29
2.11. Calendrier indicatif de l'Opération	30
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE BRIDGE BANK GROUP CI	
3.1. Fiche signalétique	32-33
3.2. Historique de BBG CI	33
3.3. Activités de BBG CI	34-35
3.3.1. Directions opérationnelles	35
3.3.2. Activités clés et offres	36
3.4. Actionnariat et évolution du capital de BBG CI	38
3.4.1. Présentation de l'actionnariat	38-39
3.4.2. Evolution du capital	40
3.5. Présentation des principaux actionnaires	41
3.5.1. Bridge Group West Africa – 77 % du capital	42-42-43
3.5.2. Caisse Nationale de Prévoyance sociale – 20 % du capital	43
3.6. Politique de distribution de dividendes & prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants	45
3.6.1. Politique de distribution de dividendes de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire	45
3.6.2. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants	45
3.7. Organigramme et schéma de gouvernance	46
3.7.1. Organigramme	46
3.7.2. Schéma de gouvernance	46-47-48-49
3.7.3. Le capital humain	55
3.8. Engagements, Certifications et Responsabilité Sociétale des Entreprises	55-56-57
3.9. Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie	58
3.10. Notation	58

04

PERFORMANCE FINANCIÈRE DE BRIDGE BANK GROUP CI SUR LA PÉRIODE 2021 – 2025	
4.1. Analyse du compte de résultat sur la période	60
4.1.1. Evolution des composantes du Produit Net Bancaire (PNB)	61
4.1.2. Evolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation	61-62
4.1.3. Evolution du coût du risque et du résultat d'exploitation	62
4.1.4. Evolution du résultat net et des ratios de rentabilité	63
4.2. Analyse du bilan sur la période	64
4.2.1. Evolution des crédits	64-65
4.2.2. Evolution du portefeuille financier	65
4.2.3. Evolution des dépôts	65
4.2.4. Evolution du total bilan et des fonds propres	66
4.2.5. Evolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques	66-67
4.3. Analyse du hors bilan sur la période	67
4.4. Restructuration de la Succursale du Sénégal	68
4.5. Aperçu des performances Hors Succursale sur la période	68
4.5.1. Chiffres Bridge Bank Group Côte d'Ivoire Hors Succursale	69
4.5.2. Chiffres de la Succursale de Bridge Bank au Sénégal	70-71
4.5.3. Impacts Prudentiels et Financiers de la Filialisation de La succursale du Sénégal (BBG CI Actionnaire Minoritaire)	71

05

4.6. Ratios réglementaires	73
PERSPECTIVES DE BRIDGE BANK GROUP CI SUR LA PÉRIODE 2026 – 2030	
5.1. Principales orientations stratégiques	74-75
5.2. Principales hypothèses	76
5.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période	80
5.3.1. Evolution du Produit Net Bancaire	80
5.3.2. Evolution des charges d'exploitation, du résultat brut d'exploitation et du coefficient d'exploitation	81
5.3.3. Evolution du coût du risque	81
5.3.4. Résultat net	81
5.3.5. Dividendes	82
5.4. Bilan et hors bilan prévisionnel sur la période	
5.4.1. Evolution des crédits à la clientèle	83
5.4.2. Evolution des dépôts de la clientèle	83
5.4.3. Evolution des dettes interbancaires et assimilés	83
5.4.4. Evolution du portefeuille de titres	83
5.4.5. Evolution de la Trésorerie Actif	83
5.4.6. Fonds propres	84
5.5. Engagements Hors bilan	84
5.6. Ratios prudentiels prévisionnels	84

06

ELÉMENTS D'APPRÉCIATION DU PRIX DE L'OFFRE	
6.1. Contexte	86
6.2. Méthodes de valorisation utilisées	86
6.2.1. Méthode des comparables boursiers	87
6.2.2. Méthode des comparables transactionnels	88
6.2.3. Méthode des dividendes actualisés	89
6.2.4. Méthode des excès de fonds propres	90
6.3. Valorisation de Bridge Bank Group CI	92
6.4. Détermination du prix de l'Offre	92
6.5. Attestation d'équité	92

07

FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS	
7.1. Gouvernance du risque & prise de décision	94
7.1.1. Organes de gouvernance des risques	94
7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques	94
7.1.3. Indicateurs de redressement (approche PPR)	95
7.2. Facteurs de risques	95
7.2.1. Risques financiers	95
7.2.2. Risques non financiers	96
7.2.3. Risques stratégiques et externes	95
7.3. Faits exceptionnels	97

08

LITIGES	99
----------------------	----

09

ANNEXES	
9.1. Contexte macroéconomique de l'UEMOA et de la Côte d'Ivoire	102
9.2. Présentation du secteur bancaire en Côte d'Ivoire	102
9.3. Positionnement concurrentiel de Bridge Bank Group CI	103

Abréviations et définitions

ALM	Asset and Liability Management
AMF-UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine
APBEF-CI	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire
BAM	Bridge Asset Management
BBG CI	Bridge Bank Group Côte d'Ivoire
BGWA	Bridge Group West Africa
BS	Bridge Securities
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CPM	Comité de Politique Monétaire
CRRAE-UEMOA	Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine
DC/BR	Dépositaire Central/Banque de Règlement
DBE	Direction Banque Entreprise
F CFA ou XOF	Franc Communauté Francophone Afrique de l'Ouest
FP	Fonds Propres
FYE	Fiscal Year End
HNI	High-net-worth individual (Client private)
IARD	Incendie, Accidents et Risques Divers
IPRES	Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
M F CFA	Millions F CFA
Mds F CFA	Milliards F CFA
NPL brut	« Non-Performing Loans » brut : Taux de dégradation brut du portefeuille
NPL net	« Non-Performing Loans » net : Taux de dégradation net du portefeuille
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
PCB	Plan Comptable Bancaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PND	Plan National de Développement
ROA	Return On Assets, ROA en N calculé sur la base du résultat net en N divisé par la moyenne des totaux de bilan en N et N-1
ROE	Return On Equity, ROE en est N calculé sur la base du résultat net en N divisé par la moyenne des fonds propres en N et N-1
RN	Résultat Net
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SGI	Société de Gestion et d'Intermédiation
SGO	Société de Gestion et d'OPCVM
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

Sauf stipulation contraire, les termes commençant par une majuscule et utilisés dans la Note d'Information ont le sens qui leur est attribué ci-dessous à moins qu'ils ne soient autrement définis ci-après ou que le contexte ne requiert qu'il en aille autrement :

Actions	les actions offertes par le Cédant dans le cadre de l'Offre au Public et représentant 20% des droits de vote et du capital de l'Émetteur
Arrangeur	Bridge Securities
Cédant	la société Bridge Group West Africa
Chef de file	Bridge Securities
Émetteur / Banque	la société Bridge Bank Group Côte d'Ivoire
Groupe	Bridge Group West Africa, Holding financière du groupe Teyliom et actionnaire majoritaire de BBGCI
Note d'Information	la présente note d'information
Offre au Public	l'Offre Publique de Vente qui sera initiée par le Cédant conformément aux termes de la Note d'Information
Opération / Transaction	la cession des Actions
Période de Placement	la période de placement des Actions comprise entre le 15 mai 2026 et le 31 mai 2026 sauf hypothèse de clôture anticipée
Syndicat de placement	toutes les SGI agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA

CONDITIONS DE DIFFUSION ET DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION

La Note d'Information sera remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Elle sera tenue au siège de Bridge Bank Group CI à Abidjan, au siège de Bridge Securities et auprès des établissements SGI chargés de recueillir les ordres d'achat. Elle sera, par ailleurs, disponible sur les sites Internet :

- De BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE: <https://www.bridgebankgroup.com/>
- De BRIDGE SECURITIES : <https://www.bridge-securities.com/>

AVERTISSEMENT DE L'AMF – UMOA

En application des dispositions des articles 113 et suivants du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du Marché Financier Régional, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) a autorisé cette opération sous le visa n° AO/26-03.

L'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La Note d'Information donnant lieu à un visa est établie sous la seule responsabilité de Bridge Bank Group CI (BBG CI) et le visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

Je, soussigné, Monsieur Ehouman KASSI, Directeur Général de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, atteste que, les données contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Abidjan, le 5 mars 2026.

Le Directeur Général



Ehouman Kassi

Responsables de la politique d'information

Nom	Fonction	Adresse	Contact
Madame Agnès Marie KOUADJANE	Chef de Division Marketing et Communication	agnes.kouadjane@bridgebankgroup.com	+225 27 20 25 85 79
Madame Maimouna BA-GOMIS	Chef de Division Responsabilité Sociétale des Entreprises	maimouna.ba-gomis@bridgebankgroup.com	+225 27 20 25 85 57

Attestation des Commissaires aux Comptes

Commissaires aux comptes titulaires		
Dénomination sociale	DELOITTE CÔTE D'IVOIRE	ERNST & YOUNG
Représentant	KHADHIRY FREDERICK BLEDOU	ARIELLE INES SERI BAMBA
Adresse	Immeuble Ivoire Trade Center, Cocody. 01 BP 224 Abidjan 01	5, Avenue Marchand, Plateau, 01 BP 2715 Abidjan 01
Numéro de téléphone	+225 27 20 25 02 50	+225 27 20 30 60 50
Numéro de fax	+225 27 20 25 02 60	+225 27 20 21 12 59
Adresse électronique	info@deloitte.ci	eyci@ci.ey.com
Date d'entrée en fonction	2006	2006
Date du dernier renouvellement du mandat	27 juin 2023	27 juin 2023
Date d'expiration	Après approbation des comptes de l'exercice 2025	Après approbation des comptes de l'exercice 2025
Commissaires aux comptes suppléants		
Dénomination sociale	UNICONSEIL	
Adresse	Cocody Angré, 7em Tranche, rue L 173, 01 BP 5552 Abidjan 01	
Adresse électronique	uniconseil@crowe.ci	
Date d'expiration	Après approbation des comptes de l'exercice 2025	

Deloitte.



**BRIDGE BANK GROUP CÔTE
D'IVOIRE, S.A.**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIVE À LA NOTE
D'INFORMATION PRÉPARÉE À L'OCCASION DE
LA CESSION DES TITRES SUIVI D'UNE
INTRODUCTION EN BOURSE**

Deloitte.

Boulevard Hassan II, Cocody

Immeuble Ivoire Trade Center, Tour C 3e
et 4e étage



Building a better
working world
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01

BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE, S.A.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE À LA NOTE D'INFORMATION PRÉPARÉE À L'OCCASION DE LA CESSIION DES TITRES SUIVI D'UNE INTRODUCTION EN BOURSE

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de BRIDGE BANK GROUP COTE D'IVOIRE SA et en application de la circulaire N°002-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au contenu de la « Note d'information des opérations financières sur le marché financier de l'UMOA », nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières historiques ainsi que les données prévisionnelles contenues dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les données prévisionnelles présentées dans cette Note d'information au chapitre 5 « Perspectives » couvrant la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030, ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale. Nous rappelons que ces informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération.

Nous nous sommes conformés aux obligations du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit tel que prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent les missions.

Nous avons mis en œuvre les diligences nécessaires conformément aux normes de la profession applicables à cette mission.

Concernant les informations comptables et financières historiques, nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance des informations comptables et financières contenues dans la Note d'Information jointe avec les états financiers de synthèse tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025. Les rapports d'opinion au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2022, 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025 sont intégralement repris dans la présente Note d'Information.

Concernant les données prévisionnelles de nature comptable et financière, nos diligences ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la Note d'Information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur d'une part, la concordance des informations comptables et financières contenues dans la note d'information avec les états financiers historiques audités et approuvés par l'Assemblée générale pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, et sur d'autre part, la correcte traduction chiffrée des hypothèses de la direction dans la présente Note d'Information.

Abidjan, le 03 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire



Frédéric BLEDOU
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst and Young, S.A.



Arielle-Inès SERI BAMBA
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Attestation du Conseiller Juridique



KARAMOKO FADIGA
Conseil Juridique
Spécialiste en droit boursier
et financier

www.kfconseils.com

Abidjan, le 2 avril 2026

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire

A l'attention de :
Monsieur Ehouman KASSI
Directeur Général

Plateau, 33 Avenue du Général de
Gaulle, Immeuble Teyliom, 01 BP 13002
Abidjan 01

Objet : Attestation du Conseil Juridique

Monsieur le Directeur Général,

La présente attestation est adressée à Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (l'"**Emetteur**") à la demande de Bridge Group West Africa (le "**Cédant**") pour lequel nous avons agi en qualité de Conseil Juridique dans le cadre de la cession par offre au public d'une partie des actions de l'Emetteur qu'il détient, soit 20% du capital social et des droits de vote qui sera suivie d'une introduction en bourse de l'Emetteur (l'"**Opération**").

Afin d'émettre notre opinion au regard du droit ivoirien applicable à la date des présentes (en ce compris la réglementation communautaire de l'UMOA et de l'OHADA), nous avons examiné, sous forme d'originaux ou de photocopies ou copies électroniques et à l'exclusion de tout autre document, les documents suivants :

- i. les statuts de l'Emetteur en date du 13 août 2024 (les "**Statuts**"),
- ii. les décisions des conseils d'administration et assemblées d'actionnaires (les "**Organes Sociaux**") autorisant l'Opération (les "**Résolutions Sociales**"),
- iii. le projet de la note d'information (la "**Note d'Information**").

(ensemble les "**Documents Examinés**")

Sur le fondement des Documents Examinés et sous réserve de toute information pertinente ne figurant pas dans les Documents Examinés et qui ne nous aurait pas été révélée, nous attestons que :

- (1) **Résolutions Sociales** : les Organes Sociaux du Cédant et de l'Emetteur se sont réunis en conformité des dispositions légales, réglementaires et statutaires qui leur sont applicables et l'Opération telle que décrite dans la Note d'Information est conforme aux Résolutions Sociales qui ont été régulièrement adoptées ;

Abidjan Résidence Les Harmonies - Rue du Docteur Jamot - Plateau
26 BPM 289 Abidjan 26 - (225) 07 07 33 07 32 Email: info@kfconseils.com

- (2) **Note d'Information** : Les informations de nature juridique figurant dans la Note d'Information sont, à notre connaissance, cohérentes et les risques identifiés ont été décrits de manière appropriée dans la section « *Facteurs de Risque* » de la Note d'Information.

Cette attestation est délivrée pour être insérée dans la Note d'Information qui sera soumise à l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA dans le cadre de la procédure de visa.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

KF Conseils
Cabinet de Conseil Juridique Agréé
Abidjan Plateau Rue Jamot
Immeuble les Harmonies 2ème étage
26 BPM 289 Abidjan 26

KARAMOKO FADIGA



1. RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION

1.1. Contexte et synthèse de l'Opération

Fondée en 2006 par le Groupe Teyliom, à travers sa holding financière Bridge Group West Africa (« **BGWA** » ou le « **Groupe** »), Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (« **BBG CI** ») est un établissement financier de crédit de premier plan dédié au financement et au développement des grandes entreprises, des PME et des particuliers.

BBG CI exerce des activités de banque universelle et propose une gamme complète de produits et services bancaires à destination des entreprises, des institutions financières, des administrations publiques ainsi que des particuliers, s'inscrivant ainsi pleinement dans la stratégie régionale du Groupe Teyliom en faveur d'un développement économique inclusif et durable.

Elle est dotée en fin 2025 d'un total bilan de 1 427 milliards FCFA, des capitaux propres de 105 milliards FCFA, une rentabilité structurelle des fonds propres de 28% et d'un taux net de dégradation du portefeuille de 3,8%. Sur la période 2021-2025, le taux net de dégradation du portefeuille de BBG CI ressort en moyenne à 2,9% contre 3,7% pour le secteur bancaire dans la zone UEMOA.

La Banque est un acteur majeur avec plusieurs distinctions :

- « Pépite de l'accueil » du secteur bancaire ivoirien de 2017 à 2019 puis en 2026 par l'Académie du service de CI;
- Meilleure Banque de Côte d'Ivoire en 2021, 2022 et 2023 par « Global Finance »;
- Meilleure Banque Entreprise par « Euromoney » en 2023;
- Meilleure Banque de Côte d'Ivoire par « The Banker » du Financial Times en 2024 et en 2025.

BBG CI a connu une croissance historique remarquable et a atteint une maturité pour la mise en œuvre de son ouverture de capital au public afin de continuer sa stratégie de développement reposant sur 2 aspects centraux :

- Bâtir une Banque performante, résiliente et durable;
- Créer de la valeur une création de valeur élevée et récurrente tout en respectant strictement les exigences prudentielles et réglementaires.

Dans son ensemble, l'opération s'inscrit dans une dynamique de diversification de l'actionariat et d'institutionnalisation du capital, contribuant à renforcer la profondeur et la qualité de la base d'investisseurs de BBG CI. Elle participe également à la valorisation du profil boursier de la Banque, en améliorant sa visibilité, sa lisibilité et sa transparence tout en renforçant son positionnement sur les marchés financiers régionaux.

C'est dans ce cadre que BRIDGE SECURITIES, filiale et SGI de BGWA a été mandatée en qualité d'Arrangeurs et de Chef de File pour accompagner Bridge Bank Group Côte d'Ivoire dans son projet d'introduction en bourse sur la BRVM (la « **Transaction** » ou l'« **Opération** »).

1.2. L'action BBG CI, en bref

Les conditions de l'opération

10 000 000 actions sont cédées dans le cadre de cette opération, au prix unique de **6 750 FCFA par action**, toutes catégories d'investisseurs confondues – soit un montant total de cession de **67 500 000 000 FCFA**.

Les titres seront émis sous forme d'**actions nominatives**, inscrites en comptes-titres auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), banques teneurs de comptes ou conservateurs agréés sur le marché financier régional.

Capital social initial	20 000 000 000 FCFA
Nombre d'actions	50 000 000
Valeur nominale de l'action	400 FCFA
Nature des titres	Actions ordinaires
Code ISIN	CI0000010609

Calendrier et jouissance des titres

La période de placement se déroule du **20 juillet 2026 au 6 août 2026**, avec possibilité de clôture anticipée.

La date de jouissance des actions est fixée au **1er janvier 2026** : les investisseurs bénéficieront ainsi pleinement des dividendes afférents à l'exercice 2026 et aux exercices suivants.

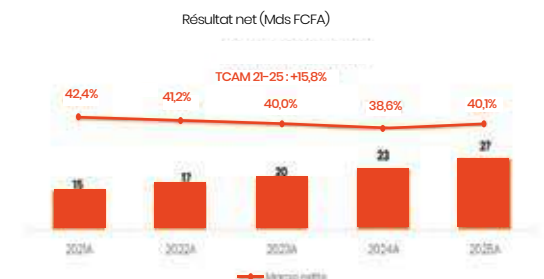
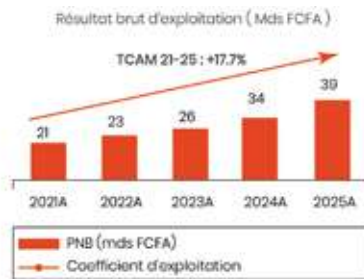
1.3. Attraites de l'Opération

1.3.1. Une Banque en forte de croissance, bénéficiant d'un positionnement stratégique solide sur son marché

Bridge Bank Group CI enregistre une croissance soutenue de son activité, portée par des performances financières robustes, positionnant la Banque parmi les établissements les plus performants de la zone UEMOA.

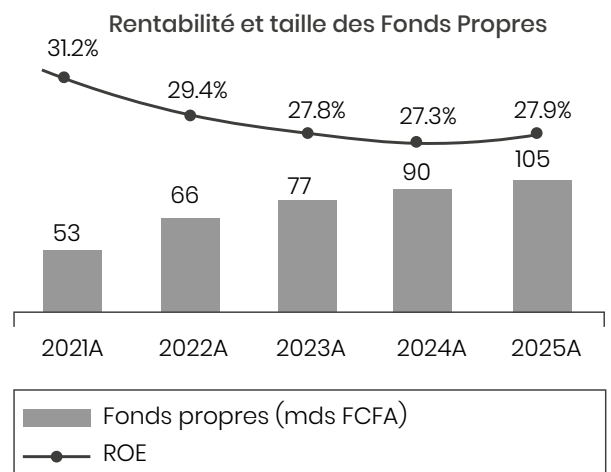
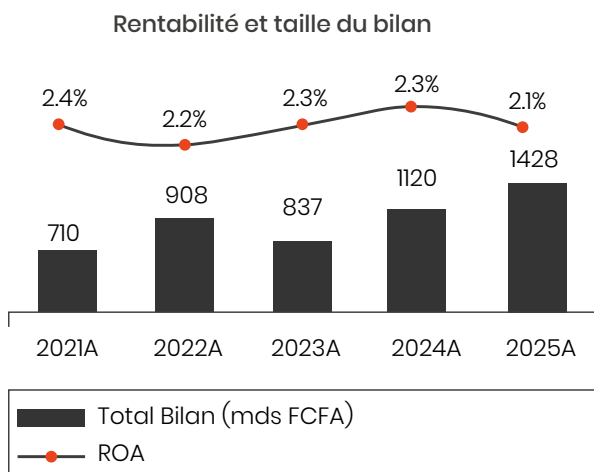
Une Banque avec une performance financière solide sur les 5 dernières années

- Un Produit Net Bancaire de 67,8 Mds FCFA en 2025, en progression annuelle moyenne de +17,5% sur les 5 dernières années;
- Un Résultat Brut d'Exploitation de 39,4 Mds FCFA en 2025, en hausse moyenne annuelle de +17,7% sur la période, soutenu par une maîtrise des charges d'exploitation;
- Un Résultat Net s'élevant à 27,2 Mds FCFA en 2025 en progression annuelle moyenne de +15,8% sur les 5 dernières années.



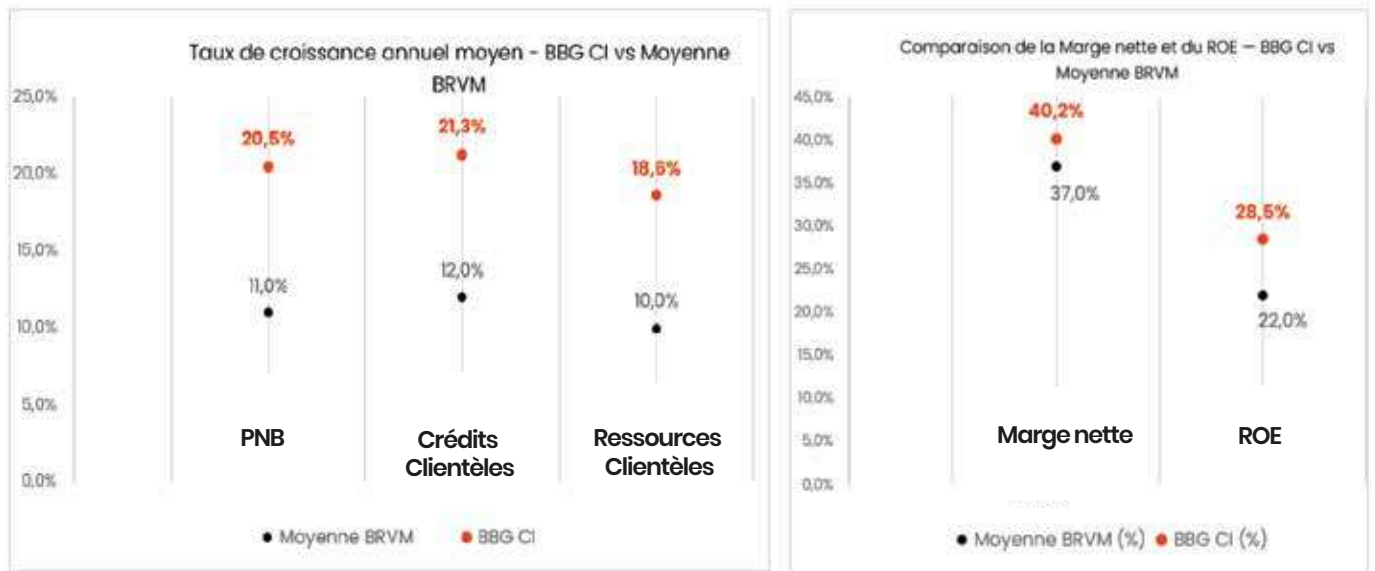
Une excellente rentabilité des capitaux investis

- Des fonds propres atteignant 105 Mds FCFA en 2025, avec un taux de croissance annuel moyen de +18,5 %, et une rentabilité moyenne de 28,7 % sur les 5 dernières années;
- Un total bilan franchissant le seuil des 1 000 Mds FCFA et s'élevant à 1 427 Mds FCFA en 2025, après une croissance annuelle moyenne de +19,1 % sur 5 ans, assortie d'une rentabilité moyenne des actifs de 2,2 %.



Une Banque se distinguant dans un environnement bancaire concurrentiel, par un positionnement de premier plan :

- La croissance annuelle moyenne du PNB et des créances sur la clientèle de BBG CI se positionne dans le Top 2 des meilleures performances du secteur bancaire coté à la BRVM composé de 15 banques;
- La rentabilité des fonds propres et des ressources collectées auprès de la clientèle figure dans le Top 3 des meilleures performances du secteur bancaire coté à la BRVM.



NB: Les données financières de BBGCI couvrent la période 2020-2024. Les données des banques comparables cotées sur la BRVM proviennent de leurs états financiers publiés au titre des exercices 2020 à 2024, selon les informations disponibles à la date de l'analyse.

Une Banque solidement implantée, au service d'une base clientèle en expansion :

- Un réseau de 16 agences au 31 décembre 2025, avec l'ouverture d'une 17e agence en 2026
- Plus de 380 collaborateurs au service des clients de la Banque ;
- Près de 27 000 clients, particuliers, entreprises et institutions confondus, en croissance continue.

Pour une présentation des facteurs de risques, se reporter à la section 7 – Facteurs de risque et faits exceptionnels de la présente note d'information.

1.3.2 Une Banque innovante portée par un « Branding » de qualité, distinguée à plusieurs reprises pour la solidité et la performance de son modèle économique

Une Banque avec une image de marque forte :

- Une renommée « Brand Equity » de Bridge Bank en Côte d'Ivoire et au Sénégal assurant un positionnement de choix;
- Une excellente connaissance du marché bancaire et des PME (le cœur de cible, environ 25% du portefeuille), des entreprises locales publiques et privées ainsi que des particuliers;
- Une qualité de service et un modèle économique reconnu.

Des performances récompensées :

- Global Finance : Meilleure Banque de Côte d'Ivoire 2021, 2022 et 2023;
- Euromoney : Meilleure Banque Entreprises 2023;
- The Banker : Meilleure Banque de Côte d'Ivoire 2024 et 2025;
- Norme ISO 9001 V 2025 : Certification système de management de la qualité depuis 2018;
- Déploiement de solutions digitales et monétiques : eBanking (web & mobile Banking), Cartes classic, Gold, Signature et Infinite;
- Nouveau système d'informations bancaire plus adapté, déployé depuis mars 2025.



1.3.3. Une politique de distribution de dividendes renforcée, gage de visibilité pour l'actionnaire

Avec une distribution moyenne de dividende de 50% sur les 5 dernières années, la Banque a renforcé sa politique pour porter sa politique à un niveau de 65% à compter de 2025, sous réserve du respect des ratios prudentiels.

Une politique adossée à une trajectoire de croissance solide :

- ☞ Cette évolution repose sur une trajectoire de croissance solide et durable, génératrice de résultats récurrents et de création de valeur ;
- ☞ Elle renforce l'attractivité du titre tout en maintenant un niveau robuste de fonds propres et en assurant la couverture adéquate de l'ensemble des exigences financières, réglementaires et prudentielles.

Une capacité de distribution compatible avec les ambitions de développement de la Banque :

- ☞ Les projections confirment la capacité de la Banque à soutenir simultanément sa politique de dividende, ses ambitions de développement et la préservation de ses équilibres structurels.

Une politique de distribution positionnée favorablement par rapport au marché :

- ☞ À titre de comparaison, le rendement moyen du dividende observé sur l'ensemble du marché de la BRVM s'établit à environ 4,77*1 %, contre environ 5,06 % pour le seul segment des banques cotées ;
- ☞ Avec un taux de distribution porté à 65 %, la politique de dividende de BBG CI se positionne en cohérence avec les standards du secteur bancaire coté à la BRVM.

1.3.4 Une Banque intégrée à un groupe en phase d'expansion, portée par un management expérimenté et une équipe dynamique

Saisir des opportunités d'expansion stratégique :

- ☞ Ouverture de la succursale au Sénégal en décembre 2021, obtention de l'agrément pour l'installation au Burkina Faso en juin 2026;
- ☞ Renforcement du réseau en Côte d'Ivoire et au Sénégal à travers l'ouverture de nouvelles agences;
- ☞ Stratégie d'expansion à travers des participations dans les transactions dans les pays de la sous-région.

Capitaliser sur un management de qualité et expérimenté :

- ☞ Expérience bancaire de plus de 25 ans pour le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints;
- ☞ Leadership exercé dans plusieurs pays en Afrique et en Europe dans de grandes institutions du secteur financier et bancaire;
- ☞ Expertise combinée en banque commerciale, financements structurés, systèmes d'information et pilotage opérationnel;
- ☞ Culture de performance et d'exécution, traduite par des résultats financiers solides et une trajectoire de croissance maîtrisée.



Monsieur **Birane WANE**
Président du Conseil d'Administration

☞ Monsieur **Birane WANE** est Président du Conseil d'Administration de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire depuis 2024.

☞ Il cumule plus de 35 ans d'expérience dans le secteur privé, notamment au sein du groupe CSE, et dispose d'une expertise reconnue en haute finance.



Monsieur **Ehouman KASSI**
Administrateur Directeur Général

Monsieur **Ehouman KASSI** est Directeur Général de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire depuis le 4 février 2019.

Il totalise 25 années d'expérience bancaire, dont plus de 17 ans à des postes de leadership en Afrique et en Europe.



2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

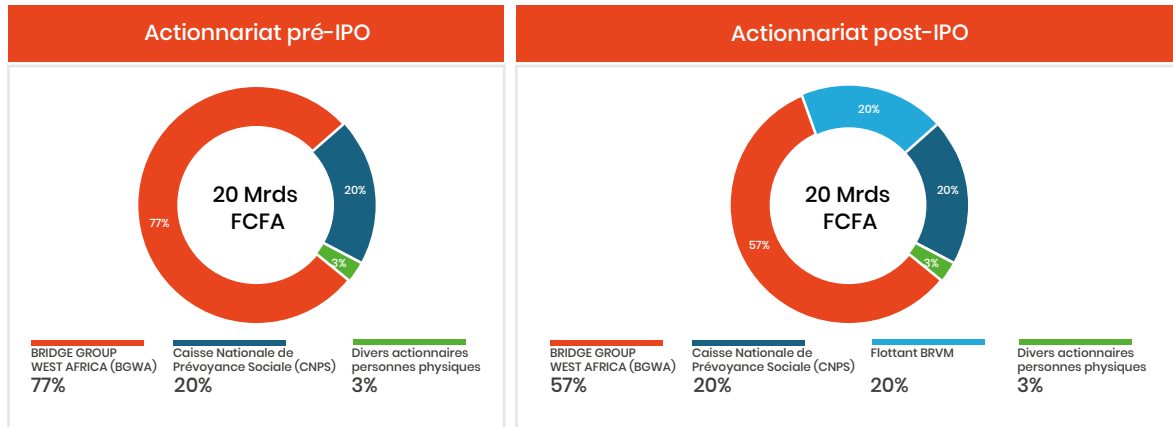
2.1. Caractéristiques de l'IPO de Bridge Bank Group CI

Les termes succincts sont présentés ci-dessous :

Emetteur	BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE « BBG CI »
Capital social	20 000 000 000 FCFA
Nombre d'actions composant le capital	50 000 000
Valeur nominale de l'action	400 FCFA
Cédant	Bridge Group West Africa
Nombre d'actions à céder	10 000 000
Montant nominal de l'opération	4 000 000 000 FCFA
Prix de cession d'une action	6 750 FCFA
Montant de l'offre	67 500 000 000 FCFA
Nature des titres	Actions ordinaires
Négociabilité des titres	Les actions feront l'objet d'une demande d'admission à la cote à la BRVM
Forme des titres	Actions nominatives et dématérialisées. Les titres seront inscrits en compte titres auprès des SGI, banques teneurs de compte ou conservateur agréés sur le marché financier régional
Personnes cibles	25% des actions offertes à toute personne physique de nationalité ivoirienne résident en Côte d'Ivoire ou à l'étranger (catégorie 1) 45% des actions offertes à toute personne morale de droit ivoirien (catégorie 2) 30% des actions offertes à toute personne physique et morale non ivoirienne (catégorie 3)
Période de Placement	20 Juillet 2026 au 06 Août 2026 avec possibilité de clôture anticipée
Date de jouissance	1er janvier 2026. Les investisseurs bénéficieront pleinement des dividendes afférents à l'exercice 2026 et des exercices suivants.
Régime fiscal	Les dividendes liés aux actions de l'Offre Publique de Vente comme aux anciennes actions seront assujettis à l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) applicable dans le pays de résidence de chaque investisseur au moment des paiements
Compartiment de cotation	Compartiment prestige de la BRVM
Arrangeur et Chef de File	BRIDGE SECURITIES
Syndicat de placement	Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées sur le marché financier régional de l'UEMOA sont susceptibles d'être membres du syndicat de placement

2.2. Modification de l'actionnariat

L'introduction en bourse de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire constitue une opportunité d'accéder au capital d'un établissement bancaire de référence de la zone UEMOA, jusqu'ici majoritairement détenu par des actionnaires institutionnels et stratégiques, aux côtés d'un noyau limité d'actionnaires personnes physiques représentant 3% du capital.



À l'issue de l'opération, le flottant représentera 20% du capital de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, soit 10 000 000 actions accessibles au public pour un montant global de 67,5 milliards de francs CFA. Les investisseurs participant à l'opération intégreront un actionnariat structuré autour de deux références solides : Bridge Group West Africa (BGWA), actionnaire majoritaire conservant 57% du capital et garant de la continuité stratégique de l'établissement, et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), actionnaire institutionnel historique et de référence détenant 20% du capital.

Cette configuration actionnariale post-introduction présente plusieurs atouts déterminants pour l'investisseur :

- une gouvernance stable et pérenne, BGWA conservant le contrôle majoritaire avec 57% du capital ;
- l'absence de tout effet dilutif, l'opération portant exclusivement sur des titres existants sans émission d'actions nouvelles ;
- une liquidité immédiate des titres, assurée par leur cotation sur la BRVM dès l'admission ;
- une éligibilité pleine et entière aux dividendes distribués au titre de l'exercice 2026 et des exercices suivants, conformément à la politique de distribution formalisée par le Conseil d'Administration à hauteur de 65% du résultat net.

2.3. Utilisation des fonds

Dans le cadre de la présente opération, le produit de la cession par BGWA de 20% du capital de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire sera affecté à plusieurs projets stratégiques dont les bénéficiaires rejailliront directement sur Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, tant en termes de capacité de financement que de compétitivité opérationnelle.

Création de deux filiales

Une partie des fonds sera consacrée à la filialisation de la succursale sénégalaise (BBSN), conformément aux exigences de capital minimum réglementaire. Cette opération produira un effet prudentiel immédiat et significatif pour BBG CI : la sortie des actifs pondérés des risques de BBSN de son périmètre prudentiel améliorera mathématiquement son ratio de solvabilité et dégagera une capacité additionnelle de financement supérieure à 100 milliards de francs CFA. Par ailleurs, BBG CI deviendra actionnaire de BBSN à hauteur de 33%, par le biais de l'apport partiel d'actifs et sous réserve de l'actualisation de la valorisation à la date dudit apport lui ouvrant ainsi droit à la perception de dividendes en provenance de cette filiale.

Une enveloppe complémentaire sera affectée à la création d'une filiale en République de Guinée, ouvrant à BGWA l'accès à un nouveau marché à fort potentiel de croissance. L'élargissement du réseau de filiales renforcera la capacité de syndication et de partage des risques au sein du Groupe, permettant à BBG CI d'accompagner des opérations de plus grande envergure tout en optimisant l'allocation de ses fonds propres.

Transformation digitale

Une part des ressources sera consacrée au financement du schéma directeur informatique et de transformation digitale du Centre de Services Partagés de BGWA sur les trois prochaines années, visant à mutualiser les infrastructures et expertises technologiques du Groupe, cet investissement permettra de créer un centre d'excellence au service de l'ensemble des filiales. BBG CI en bénéficiera directement, sans avoir à porter ces investissements dans ses propres livres, se traduisant par une amélioration de sa productivité opérationnelle et une optimisation durable de sa structure de coûts tout en améliorant la qualité de service à la clientèle.

2.4. Modalités d'acquisition et schéma d'allocation des Actions

2.4.1. Demande de souscription

☞ Toute personne souhaitant acquérir des titres auprès d'un membre du syndicat de placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte-titres auprès dudit membre. Le membre du syndicat de placement est tenu de se conformer à la législation en vigueur pour l'ouverture des comptes-titres.

☞ Les demandes de souscription seront matérialisées par le remplissage en bonne et due forme d'un bulletin de souscription mis à disposition par le chef de file et les membres du syndicat de placement. La signature du bulletin de souscription par l'investisseur entraîne l'engagement irrévocable d'acquérir les actions de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, dans la limite des titres disponibles. L'investisseur conservera une copie du bulletin de souscription.

☞ Toutes les souscriptions se font en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

☞ Les demandes de souscription peuvent être réalisées par l'investisseur lui-même ou par son mandataire, dans le cadre d'un mandat discrétionnaire de gestion de portefeuille comportant une clause expresse le permettant. Dans ce cas, la société de gestion s'assure que l'investissement est conforme au profil de risque du client.

☞ Les bulletins de souscription doivent être signés par l'investisseur ou son mandataire, puis validés et horodatés par l'organisme collecteur.

2.4.2. Investisseurs concernés

Les actions Bridge Bank Group Côte d'Ivoire sont offertes à toutes les personnes physiques ou morales jouissant pleinement de ses prérogatives légales de toutes nationalités et résidant ou non dans la zone UEMOA.

Trois catégories d'investisseurs ont été établies à cet effet :

- ☞ Catégorie 1 = Personnes physiques de nationalité ivoirienne résident en Côte d'Ivoire ou à l'extérieur
- ☞ Catégorie 2 = Personnes Morales de droit ivoirien
- ☞ Catégorie 3 = Personnes physiques et morales non ivoiriennes

2.4.3. Acquisitions pour compte de tiers

Les demandes de souscriptions passées pour le compte de tiers sont autorisées dans les cas suivants :

☞ Mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte d'un client dont il assure la gestion qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou un mandat de gestion discrétionnaire comportant une clause expresse l'y autorisant. Les sociétés de gestion agréées de la zone UEMOA sont dispensées de produire ces justificatifs lorsqu'elles souscrivent pour le compte des OPCVM qu'elles gèrent. Elles doivent toutefois s'assurer que les souscriptions réalisées sont compatibles avec le profil de risque de leurs clients.

☞ Mandataire : tout mandataire agissant dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille ne peut transmettre qu'une seule demande de souscription pour le compte d'un même tiers. Les sociétés de gestion doivent s'assurer que les demandes de souscription transmises dans le cadre d'un mandat sont conformes aux pouvoirs conférés au mandataire.

☞ Les sociétés de gestion doivent s'assurer que les ordres transmis dans le cadre d'un mandat sont conformes aux attributions du mandataire.

2.4.4. Révocation des demandes de souscription

Les ordres d'achat enregistrés sont irrévocables après la clôture de la période de placement, même en cas de clôture par anticipation.

2.4.5. Couverture des demandes de souscription

- Le règlement des souscriptions peut être effectué en espèces, par chèque ou par virement. Le paiement doit être effectué auprès de l'établissement placeur auprès duquel la demande de souscription est déposée.
- Il appartient à l'établissement placeur de s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une demande de souscription, de la disponibilité effective des fonds correspondant au montant souscrit.
- Les fonds versés en couverture des demandes de souscription demeureront bloqués jusqu'à l'allocation définitive des titres. En cas de réduction du nombre de titres attribués, le reliquat des fonds non utilisés sera restitué à l'investisseur, sans frais, dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la réception, par l'établissement placeur, du compte-rendu définitif de l'opération établi par l'AMF-UMOA.
- Les établissements placeurs sont également tenus de conserver, dans le dossier de l'opération, l'ensemble des bulletins de souscription ainsi que les pièces justificatives recueillies à leurs guichets, conformément à la réglementation en vigueur.

2.4.6. Souscriptions auprès de plusieurs SGI

- Les investisseurs dont le montant total de souscription est inférieur à vingt mille (20 000) actions, soit un montant de cent trente-cinq millions (135 000 000) de francs CFA, sont tenus de transmettre l'ensemble de leurs demandes de souscription par l'intermédiaire d'une seule Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) participant au placement.
- Les investisseurs dont le montant total de souscription est supérieur ou égal à vingt mille (20 000) actions, soit un montant de cent trente-cinq millions (135 000 000) de francs CFA, peuvent répartir leurs demandes de souscription entre plusieurs SGI participant au placement. Les ordres correspondants seront consolidés par Bridge Securities, en sa qualité de Chef de File du placement, aux fins de l'allocation des titres.
- Toute demande de souscription ne respectant pas les dispositions de la présente Note d'information est susceptible d'être annulée par Bridge Securities, en sa qualité de Chef de File du placement.

2.5. Centralisation des demandes de souscription et schéma d'allocation

2.5.1. Centralisation des demandes de souscription

La centralisation des demandes de souscription débutera le premier jour d'ouverture du lancement de l'opération. Les membres du syndicat de placement devront transmettre quotidiennement au Chef de File le point des demandes de souscription collectées, à 13h GMT et à 17h GMT.

La transmission se fera via un fichier Excel configuré pour ce suivi.

Chaque établissement placeur devra effectuer le virement des fonds correspondant aux ordres d'achat reçus dans un délai maximum de 3 jours ouvrables après réception de l'allocation définitive. Passé ce délai, le Chef de File pourra annuler tout ou partie des ordres d'achat et réallouer les titres concernés selon son appréciation.

2.5.2. Règles d'allocation des titres

L'allocation des actions dans le cadre de l'Opération sera strictement limitée au nombre de titres mis en vente. La répartition sera décentralisée au sein des membres du syndicat de placement, qui sont responsables d'accueillir des demandes de souscriptions dans la limite de leurs quotas respectifs et selon les règles définies ci-après et dans le contrat de syndication.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'annulation des ordres présentés par un membre du syndicat de placement. Le Chef de File se réserve le droit d'ajuster ces allocations en cas de non-respect des dispositions de la Note d'Information.

Les règles d'allocation sont organisées par catégories d'investisseurs et par quotas du syndicat de placement selon le tableau ci-dessous :

	Bridge Sécurities	Syndicat de placement	Allocation totale	Nombre d'actions
Catégorie 1 : Personnes physiques de nationalité ivoirienne résident en Côte d'Ivoire ou à l'extérieur	20%	5%	25%	2 500 000
Catégorie 2 : Personnes Morales de droit ivoirien	30%	15%	45%	4 500 000
Catégorie 3 : Personnes physiques et morales non ivoiriennes	5%	25%	30%	3 000 000
Allocation totale	55%	45%	100%	10 000 000
Nombre d'actions	5 500 000	4 500 000	10 000 000	

Cas de sous-souscription

Si la quantité de titres demandés est inférieure à celle offerte dans le cadre de l'offre au public à l'issue de la période de placement, les demandes de souscriptions seront allouées à 100% dans le respect des règles d'allocation stipulées dans la présente note d'information.

Le reliquat d'actions non placées sera inscrit en compte auprès du DC/BR et demeurera la propriété de BGWA jusqu'à cession ultérieure."

Cas de sursouscription

Si, à la clôture de la période de souscription, le nombre total d'actions demandées est supérieur au nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre au Public, l'allocation des actions sera effectuée selon les règles suivantes :

☞ Les demandes sont servies par ordre de priorité des catégories d'investisseurs, la Catégorie 1 étant servie en priorité. Le reliquat est réparti selon les règles de transvasement décrite dans la présente note d'information.

☞ Si le nombre d'actions restantes est insuffisant pour servir intégralement une catégorie, les actions disponibles sont réparties entre les investisseurs de cette catégorie au prorata de leurs demandes, selon la formule suivante :

Nombre d'actions allouées = (Nombre d'actions disponibles ÷ Nombre total d'actions demandées dans la catégorie) × Nombre d'actions demandées par l'investisseur.

Les éventuels rompus résultant du calcul du prorata sont traités conformément aux règles définies par le Chef de File.

2.5.3. Règles de Transvasement

Les règles de transvasement des actions non allouées entre les différentes catégories d'investisseurs sont les suivantes :

☞ Catégorie 1 : si le nombre d'actions disponibles au titre de cette catégorie est supérieur au nombre d'actions demandées, le reliquat est affecté à la Catégorie 2.

☞ Catégorie 2 : si le nombre d'actions disponibles au titre de cette catégorie est supérieur au nombre d'actions demandées, le reliquat est affecté en priorité à la Catégorie 1, puis, le cas échéant, à la Catégorie 3.

☞ Catégorie 3 : si le nombre d'actions disponibles au titre de cette catégorie est supérieur au nombre d'actions demandées, le reliquat est affecté en priorité à la Catégorie 1, puis, le cas échéant, à la Catégorie 2.

2.6. Période de placement

La période de placement des actions de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE est ouverte du 20 juillet 2026 au 6 août 2026 avec possibilité de clôture anticipée. Elle pourra être close à tout moment et de façon anticipée à la fin de la première journée après constat par BRIDGE SECURITIES, Chef de File du syndicat de placement, de l'acquisition de la totalité des titres offerts. Le cas échéant, BRIDGE SECURITIES en informera les membres du syndicat de placement, l'Emetteur et l'AMF-UMOA. La période de placement peut être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin après concertation avec l'AMF-UMOA et l'Emetteur.

2.7. Service financier et Régime fiscal

2.7.1. Service financier




Le service financier des actions BBG CI émises à savoir la gestion du registre des actionnaires, les évènements sur valeurs et les opérations capitalistiques, sera assuré par BRIDGE SECURITIES.

2.7.2. Régime fiscal

Les dividendes liés aux actions de l'Offre Publique de Vente comme aux anciennes actions seront assujettis à l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) dans le pays de résidence des investisseurs au moment des paiements.

2.8. Syndicat de placement

BRIDGE SECURITIES est Arrangeur et Chef de File de l'opération. À ce titre, il structure et place les actions suivant les règles en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA. Le syndicat de placement est composé de l'ensemble des SGI agréés de la zone UMOA et nommément :

Pays	SGI	Telephone
 Bénin		
	Africabourse	+229 21 31 88 36
	Africaine de Gestion et d'Intermédiation (AGI)	+229 21 31 97 33
	BIIC Financial Services (BFS)	+229 21 32 48 75/76
	SGI Benin S.A	+229 21 31 15 41
	United Capital For Africa	+229 61 18 18 00
 Burkina Faso		
	SGI Coris Bourse S.A	+226 50 33 04 91
	Société Africaine d'Ingénierie et d'Intermédiation Financière (SA2IF)	+226 75 20 01 01
	Image Finances Internationales	+226 70 88 89 89
	Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)	+226 50 31 23 23
 Côte d'Ivoire		
	Atlantique Finances	+225 20 31 59 75
	Attijari Securities West Africa (ASWA)	+225 20 21 98 86
	BICI Bourse	+225 20 20 16 68
	BNI Finances	+225 20 20 99 02
	BOA Capital Securities	+225 20 30 34 29
	Bridge Securities (Arrangeur et Chef de file)	+225 74 80 84 00
	BSIC Capital SA	+225 20 31 71 11
	EDC Investment Corporation	+225 20 21 50 00
	GEK Capital	+225 27 24 35 00 44
	Hudson & CIE	+225 20 31 55 00
	Kerales Finance	ND
	Mac-African-SGI	+225 22 46 18 92
	Matha Securities	+225 20 24 30 30
	NSIA Finance	+225 20 20 06 53
	Oragroup Securities	+225 20 25 55 55
	Phoenix Capital Management	+225 20 25 75 90
	Sirius Capital	+225 20 24 24 65
	Société Générale Capital Securities West Africa (SG – CSWA)	+225 20 20 12 65
	MANSA CAPITAL	TBC
 Mali		
	SGI Mali S.A	+223 20 29 29 72
	Global Capital	+223 66 75 63 19
	CIFA – Bourse	+223 20 23 50 20
 Niger		
	SGI Niger	+227 20 73 78 18
 Senegal		
	ABCO Bourse	+221 33 822 68 00
	CGF Bourse	+221 33 864 97 97
	Everest Finance	+221 33 822 87 00
	Impaxis Securities S.A	+221 33 869 31 40
	Finance Gestion Et Intermédiation (FGI)	+221 33 867 60 42
	Invictus Capital Finance	+221 33 832 82 32
 Togo		
	SGI Togo	+228 22 22 30 86

2.9. Cotation en bourse

2.9.1. Place de cotation

L'admission des actions objet de la présente offre sera demandée au compartiment prestige de la BRVM. A cet effet, 20 % du capital de BBG CI post opération soit l'ensemble des titres offerts dans le cadre de l'Offre au Public, objet de la Note d'Information, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur la BRVM.

Les conditions de négociation des actions à la BRVM seront fixées dans un avis publié au Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM.

2.9.2. Première de cotation

Les actions, objet de l'Opération, seront cotées au compartiment PRESTIGE de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. La première cotation de l'action BBG CI interviendra, au plus tard 01 mois après la clôture de l'Opération.

2.10. Juridiction compétente

L'Opération est régie par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional de l'UMOA et la réglementation de l'OHADA. La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cette Opération.

2.11. Calendrier indicatif de l'Opération

étape	Etapes	Au plus tard	En cas de clôture anticipée
1	Transmission par l'AMF-UMOA de la décision portant visa de l'opération	lundi 29 juin 2026	lundi 29 juin 2026
2	Demande d'enregistrement des titres auprès du DC/BR	mardi 30 juin 2026	mardi 30 juin 2026
3	Examen des supports de communication par l'AMF-UMOA	mercredi 1 juillet 2026	vendredi 3 juillet 2026
4	Ouverture de la période de placement	lundi 20 juillet 2026	lundi 20 juillet 2026
5	Clôture de la période de placement	jeudi 6 août 2026	mardi 28 juillet 2026
6	Transmission du rapport définitif de l'opération à l'AMF-UMOA	mardi 11 août 2026	vendredi 31 juillet 2026
7	Validation du rapport définitif de l'opération par l'AMF-UMOA	jeudi 13 août 2026	lundi 3 août 2026
8	Confirmation des allocations définitives aux membres du syndicat de placement	jeudi 13 août 2026	lundi 3 août 2026
9	Transmission du dossier de demande de cotation à la BRVM	jeudi 13 août 2026	lundi 3 août 2026
10	Règlement / Livraison	mardi 18 août 2026	jeudi 6 août 2026
11	Notification de l'avis d'approbation de la BRVM et transmission du calendrier indicatif de première cotation	vendredi 21 août 2026	mardi 11 août 2026
12	Saisine de l'AMF-UMOA par la BRVM pour l'avis de non-objection (ANO)	vendredi 21 août 2026	mardi 11 août 2026
13	Avis de non-objection de l'AMF-UMOA	mardi 25 août 2026	lundi 17 août 2026
14	Publication de l'avis de première cotation des titres de BBG CI	vendredi 28 août 2026	jeudi 20 août 2026
15	Première cotation des titres BBG CI	vendredi 4 septembre 2026	vendredi 28 août 2026



3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE BRIDGE BANK GROUP CI

3.1. Fiche signalétique

Dénomination sociale	BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE (« BBG CI »)
Forme juridique	Société Anonyme avec Conseil d'Administration de droit ivoirien
Siège social	33, Avenue du Général de Gaulle Plateau 01 BP 13002 ABJ 01
Téléphone	(+225) 27 20 25 85 85
Fax	(+225) 27 20 25 85 99
Site Internet	www.bridgebankgroup.com
SWIFT	BGCDCIABXXX
Date de constitution	14 décembre 2004 avec un démarrage effectif en Juin 2006
Durée de vie	99 ans
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier	CI-ABJ-01-2004-B14-06821
N° Agrément bancaire	Arrêté n°113/MDPMEF/DGTCP/DIF/SDAMB du 08 mai 2006
N° sur la liste des banques	A0131 M
N° de Compte de Contribuable	0624962-B
Numéro de IPS CNPS	111825
Capital social au 31/12/2025	20 000 000 000 FCFA
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	<ul style="list-style-type: none"> • La réception des fonds de personnes privées ou publiques dont il pourra être disposé au moyen d'opérations de Banque • Toutes opérations de prêt à court, moyen ou long terme, d'escompte, de prise en pension, d'acquisition de créances, de garanties, de financement, de vente à crédit et de crédit-bail • La réalisation de toutes opérations de change • Toutes prises de participation dans les entreprises existantes ou en formation et toutes acquisitions de valeurs mobilières émises par des personnes publiques ou privées • Le financement de projets et opérations de toute nature, notamment industrielle, commerciale, agricole, artisanale ou de prestation de services • L'investissement, le partenariat avec des activités similaires, connexes ou complémentaires • La formation, la promotion et l'assistance financière de sociétés commerciales, de syndicats, de coopératives et autres organismes similaires • La société pourra aussi s'intéresser sous la forme jugée la plus convenable par les usages bancaires, à toutes entreprises financières, industrielles, immobilières et commerciales

Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la Société (les statuts, les procès-verbaux des Assemblées générales, etc.) ainsi que les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles pour consultation auprès des Responsables de la Note d'Information, au siège de la Banque.

Textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire

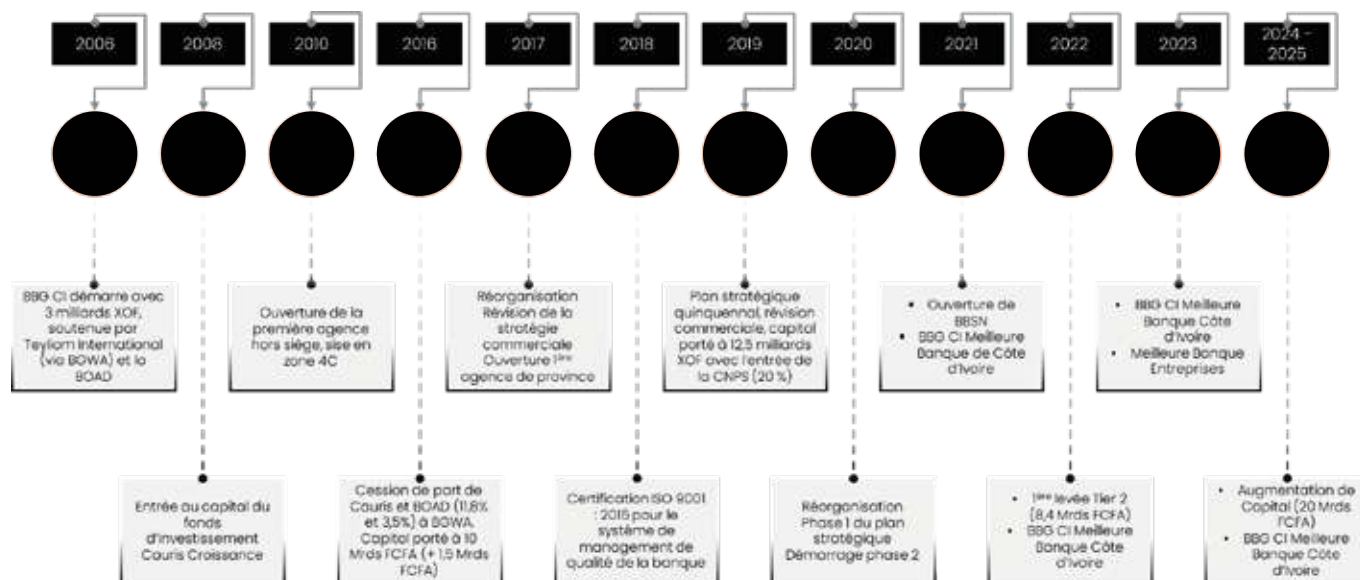
- Les traités et conventions portant création de l'UMOA, de l'UEMOA, de la BCEAO, de la Commission Bancaire et leurs annexes
- L'ordonnance N°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire et ses textes d'application
- Le dispositif prudentiel applicable aux banques et établissements arrêté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA
- Les règlements, directives, instructions, circulaires, avis et décisions pris par l'UMOA, l'UEMOA, la BCEAO, la Commission Bancaire, le Ministre des Finances de la Côte d'Ivoire
- Le plan comptable bancaire de l'UMOA entré en vigueur le 1er janvier 1996 révisé en 2016 par Décision n°357-11-2013 du 15 novembre 2016 du Gouverneur de la BCEAO
- Les textes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans l'UEMOA notamment la Loi N°2023-875 du 23 novembre 2023
- Le règlement N°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA et ses annexes
- Les Actes Uniformes de l'OHADA
- Le règlement N°15/2002/CM/UEMOA du 19/09/2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA et la Directive N°08/2002/CM/UEMOA portant sur les mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux
- La réglementation de l'appel public à l'épargne et du marché financier

Régime fiscal applicable

Réel normal d'imposition

3.2. Historique de BBG CI

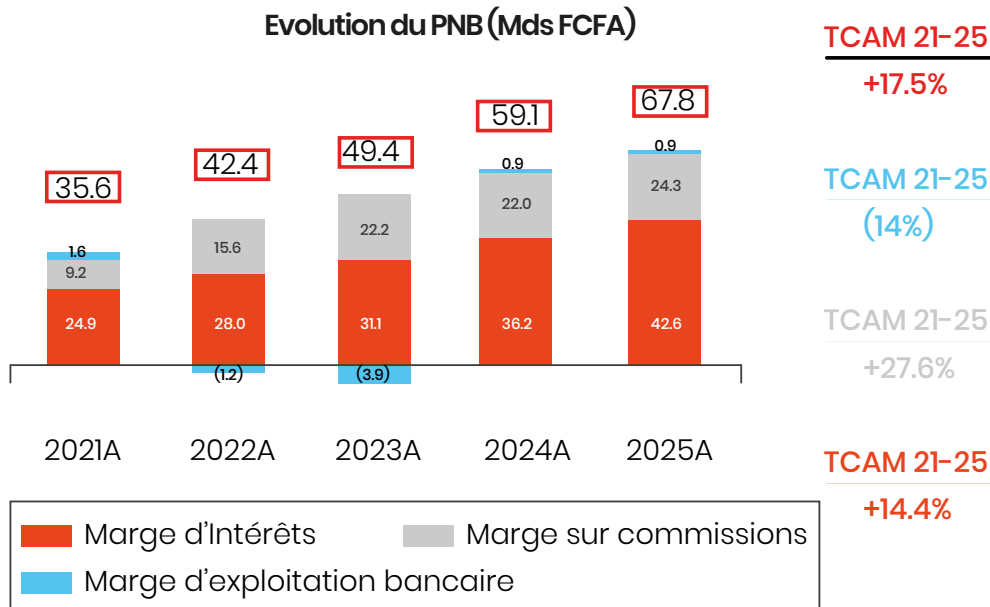
Société Anonyme, avec Conseil d'Administration, au capital de vingt (20) Milliards FCFA, Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a débuté ses activités en juin 2006 sous l'impulsion du Groupe Teyliom International qui en est le principal Actionnaire à travers sa holding financière Bridge Group West Africa (BGWA).



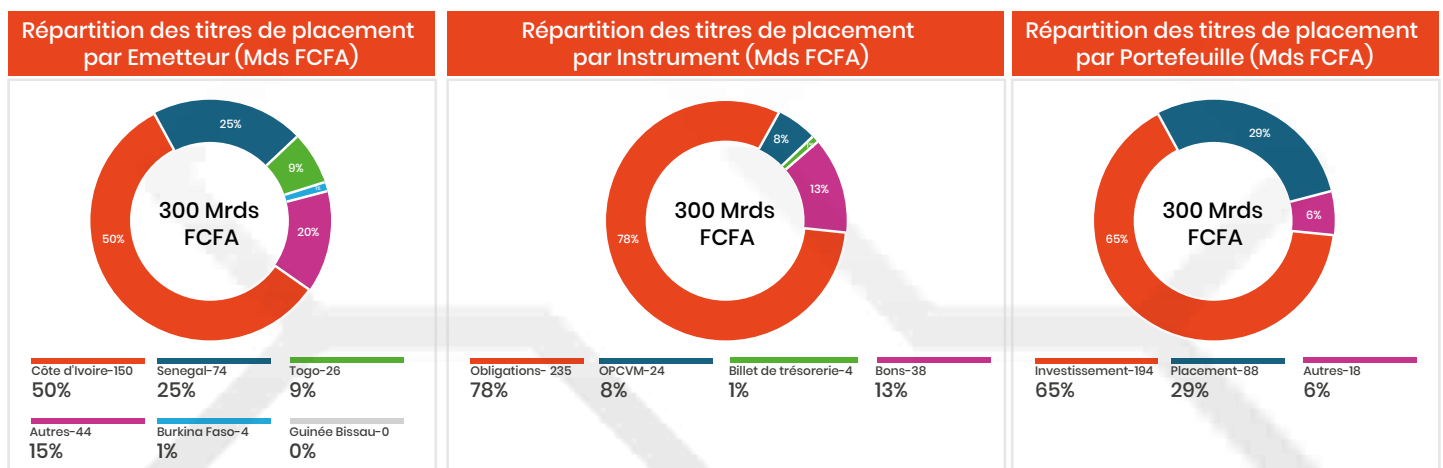
3.3. Activités de BBG CI

BBG CI a mis en place une organisation matricielle visant à renforcer son efficacité et son efficience. Celle-ci repose, d'une part, sur des forces de vente dédiées à la gestion et au développement de la clientèle, et, d'autre part, sur des spécialistes produits intervenant dans des domaines tels que la trésorerie, la banque transactionnelle et les financements structurés.

En complément de ces offres, BBG CI propose également à ses clients des solutions de gestion d'actifs et de Banque d'affaires, fournies par ses sociétés sœurs Bridge Securities et Bridge Asset Management.

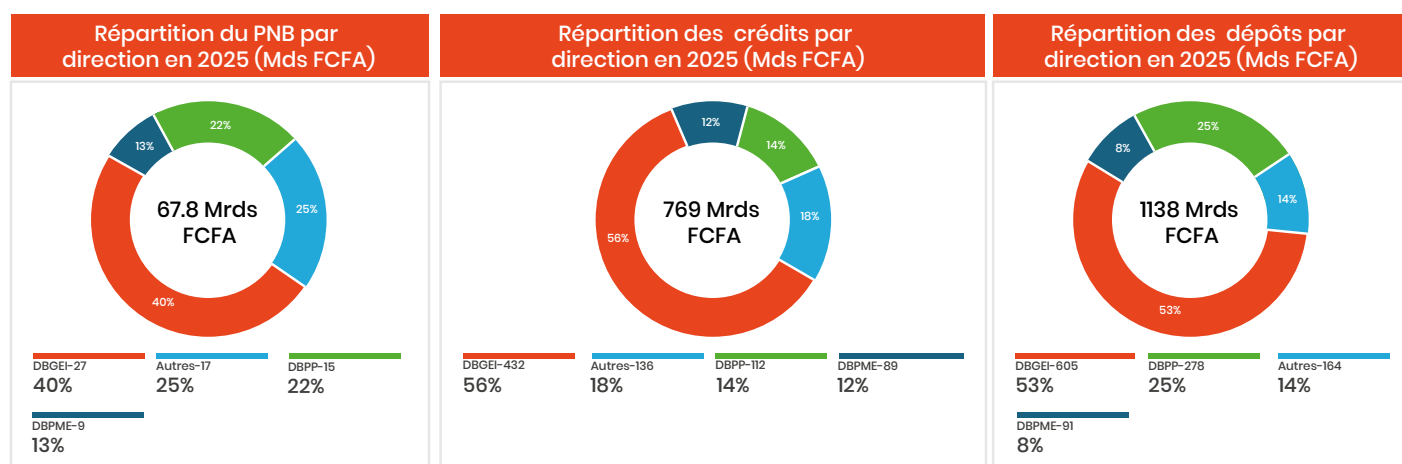


Le Produit Net Bancaire (« PNB ») est principalement soutenu par la marge d'intérêts représentant en moyenne 65% du PNB suivi de la marge sur commissions de 36%. Au 31 décembre 2025, BBG CI a un portefeuille consolidé de titres de placement de 300 Mds FCFA (hors intérêts courus non échus) constitué à 78% de titres obligataires.



BBG CI a construit son modèle commercial autour d'une organisation claire et segmentée, permettant d'adresser l'ensemble des besoins bancaires des particuliers, des entrepreneurs et des entreprises. Cette organisation repose sur trois directions opérationnelles distinctes, chacune disposant de missions spécifiques et d'une expertise dédiée :

- ☞ Direction Banque Des Grandes Entreprises & Institutionnels (DBGEI)
- ☞ Direction Banque des PME (DBPME) Création d'une direction dédiée en Janvier 2026
- ☞ Direction Banque des Particuliers & Professionnels (DBPP)



3.3.1. Directions opérationnelles Commerciales

i. Direction de la Banque des Grandes Entreprises & Institutionnels (DBGEI)

La Direction de la Banque des Grandes Entreprises & Institutionnels est dédiée à l'accompagnement des grandes entreprises aussi bien privées que du secteur public notamment des Institutionnels, l'Etat et ses démembrements. Elle intervient sur l'ensemble des besoins financiers des entreprises structurées, en proposant des solutions de financement adaptées aux cycles d'exploitation et aux projets d'investissement.

La DBGEI met à disposition des entreprises une gamme complète de crédits à court, moyen et long terme, ainsi que des solutions de financement destinées à soutenir la croissance, la modernisation des outils de production et le développement des activités. Elle accompagne également ses clients dans la gestion quotidienne de leurs flux financiers à travers des outils de gestion de trésorerie, de domiciliation des revenus et d'optimisation des paiements.

Au-delà de l'offre de produits, la DBGEI adopte une approche fondée sur la compréhension fine des modèles économiques et des enjeux sectoriels de ses clients. Cette proximité apporte aux clients des solutions adaptées à leurs besoins, permettant ainsi, de sécuriser leurs engagements financiers et contribuer durablement au financement de l'économie réelle, dans le respect des exigences prudentielles.

Chiffres clés au 31/12/2025	Montant (Mds FCFA)
PNB	27,4
Crédit à la clientèle	431,7
Dépôt de la clientèle	604

ii. Direction de la Banque des Petites et Moyennes Entreprises (DBPME)

La Direction de la Banque des Petites et Moyennes Entreprises a pour vocation d'accompagner les petites et moyennes entreprises, qui représentent un levier stratégique du développement économique national. À ce titre, sa mission principale consiste à renforcer la prise en charge de ce segment de clientèle, en améliorant la qualité de la relation bancaire, l'adéquation des offres et services, ainsi que l'efficacité du dispositif d'accompagnement financier et non financier destinés aux PME.

Chiffres clés au 31/12/2025	Montant (Mds FCFA)
PNB	8,8
Crédit à la clientèle	89,1
Dépôt de la clientèle	91,1

iii. Direction de la Banque des Particuliers & Professionnels (DBPP)

La Direction de la Banque des Particuliers & Professionnels s'adresse à la clientèle des particuliers, des professionnels et des très petites entreprises (TPE). Elle constitue le point d'entrée privilégié pour l'accès aux services bancaires et joue un rôle central dans la bancarisation et l'inclusion financière.

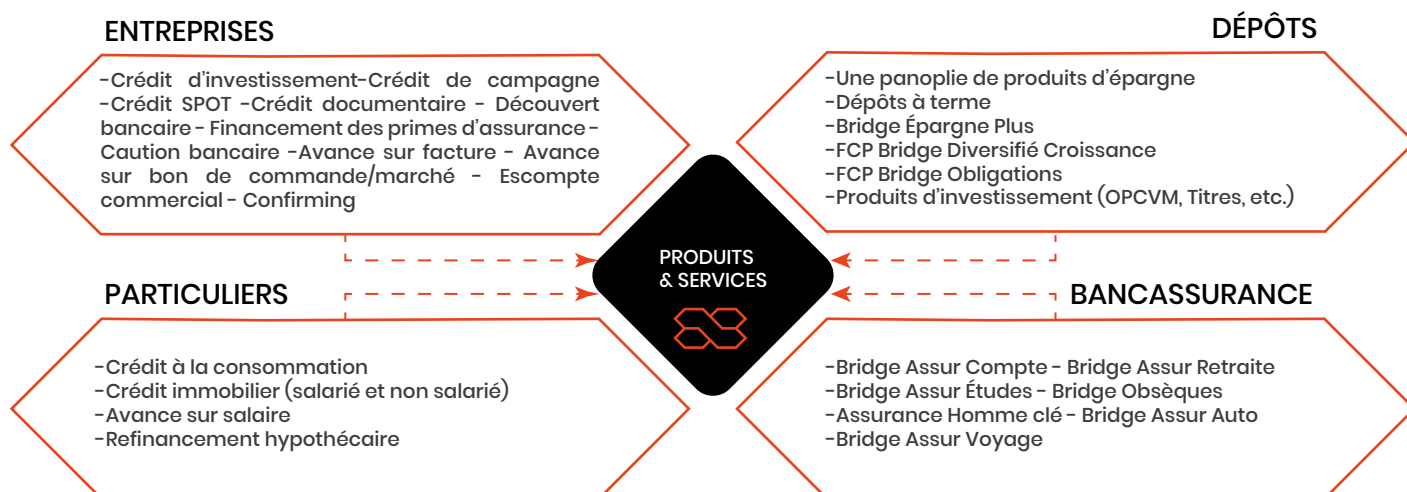
La DBPP propose une offre couvrant les services bancaires essentiels, incluant la gestion des comptes, les moyens de paiement, les solutions d'épargne et les financements destinés aux besoins personnels et professionnels de proximité. Elle accompagne également les professionnels et les TPE dans le développement progressif de leurs activités, en leur offrant des solutions financières adaptées à leur taille et à leur niveau de structuration.

À travers son dispositif commercial, la Direction Banque des Particuliers & Professionnels contribue à l'élargissement de la base de clientèle, à la mobilisation de ressources stables et à la diffusion des services financiers sur l'ensemble du marché. Elle participe ainsi à l'équilibre du modèle économique de la Banque et au soutien de sa trajectoire de croissance.

Chiffres clés au 31/12/2025	Montant (Mds FCFA)
PNB	15
Crédit à la clientèle	112,1
Dépôt de la clientèle	278,2

3.3.2. Activités clés et offres de produits à la clientèle

i. Les produits et services



ii. Réseau d'agences et répartition géographique

Au 31 décembre 2025, BBG CI exploite, sur l'ensemble du territoire national un réseau de 16 agences opérationnelles et 03 agences en construction dont une à Grand Bassam, Riviera M'Pouto à Abidjan et une à Korhogo.

Ordre	Agences	Localisation	Téléphone
1	Agence Abatta	Route de Bingerville, non loin de Jules Verne	225 27 22 22 24 70
2	Agence Bouaké	Quartier Commerce	225 27 34 71 32 60
3	Agence Cocody Centre	Cocody, près du carrefour Saint Jean	225 27 22 44 87 96
4	Agence de Treichville Rue 38	Treichville, Rue 38, Immeuble Notre Dame	225 27 21 21 29 10
5	Agence deux plateaux 8ème tranche	Cocody, II Plateaux, 8e Tranche, Lot 668 lot 43, Immeuble YAHA	225 27 22 51 09 37
6	Agence deux plateaux boulevard Latrille	Cocody, Boulevard Latrille	225 27 22 51 07 15
7	Agence deux plateaux rue des jardins	Cocody, rue des Jardins	225 27 22 40 61 70
8	Agence Marcory Résidentiel	Marcory, boulevard de Marcory	225 27 21 23 08 80
9	Agence Plateau Seen Hotel	Plateau, Rue Colombe	225 27 20 30 77 57
10	Agence principale	Plateau rue du commerce immeuble Teyliom avenue 33 général de gaulle	225 27 20 25 85 99
11	Agence Riviera Palmeraie	Avenue du sacré cœur	225 27 22 22 97 25
12	Agence Riviera Golf	Cocody, Centre Commercial Riviera Golf	225 27 22 49 57 56
13	Agence San Pedro	Boulevard de la République, San Pedro Nitro	225 27 34 71 32 60
14	Agence Treichville Zone 3	Treichville, rue des Brasseurs, immeuble Rive gauche	225 27 21 22 19 40
15	Centre d'Affaires Yopougon zone industrielle	Yopougon zone industrielle	225 27 20 25 85 99
16	Agence zone 4	Marcory, rue Dr Blanchard	225 27 21 75 69 00

Par ailleurs, la Banque prévoit la poursuite de son programme d'expansion à l'horizon 2030, avec des projets d'ouvertures d'agences dans plusieurs grandes villes, notamment Yamoussoukro, Daloa et Korhogo, tout en consolidant sa présence dans les zones stratégiques du Grand Abidjan.

Au 31 décembre 2025, la succursale du Sénégal comptait 4 agences :

1. Agence principale Indépendance, sise Place de l'Indépendance Dakar Plateau
2. Centre d'Affaires Corporate, sis Boulevard de la République X Corniche, Dakar Agence Horizons
3. Centre d'Affaires PME PMI, sis Centre Commercial Sea plaza, Corniche Dakar Fann
4. Centre d'Affaires Zone Industrielle, sis 21 Km Route de Rufisque, Mbaou

5 villes 19(*) Agences

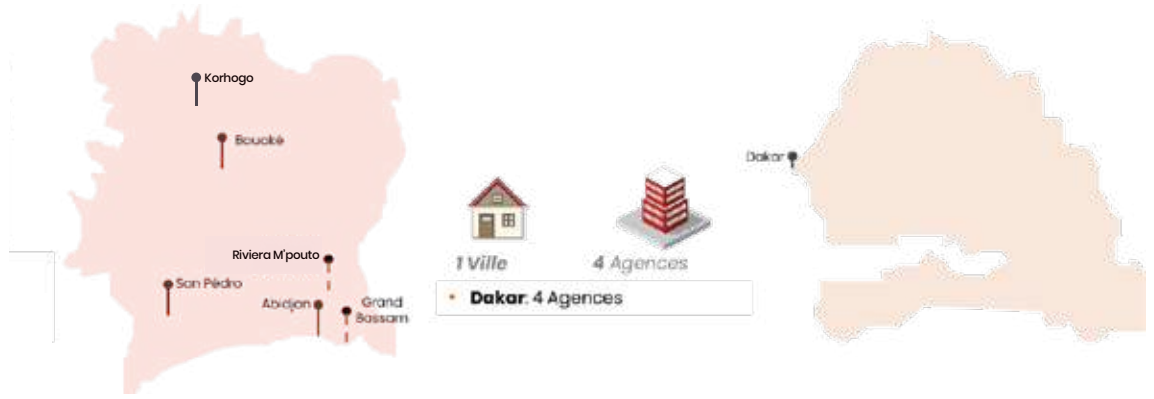
Opérationnel

- Abidjan : 14 Agences
- Bouaké : 1 Agence
- San Pédro : 1 Agence

En cours

- Korhogo : 1 Agence
- Riviera M'pouto : 1 Agence
- Grand-Bassam : 1 Agence

(*) : 3 en cours de construction



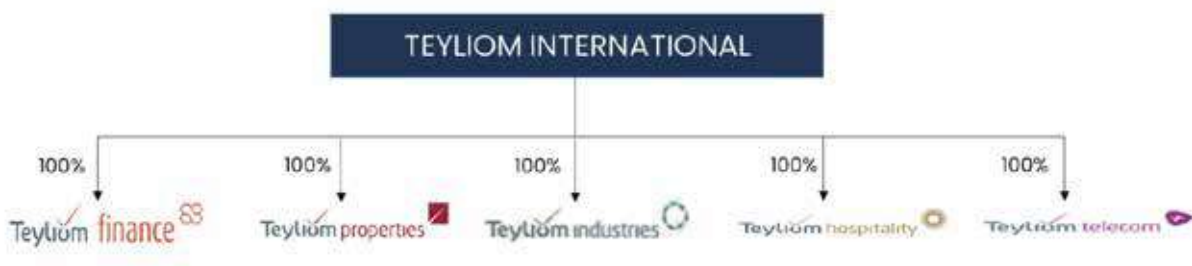
3.4. Actionnariat et évolution du capital de BBG CI

3.4.1. Présentation de l'actionnariat

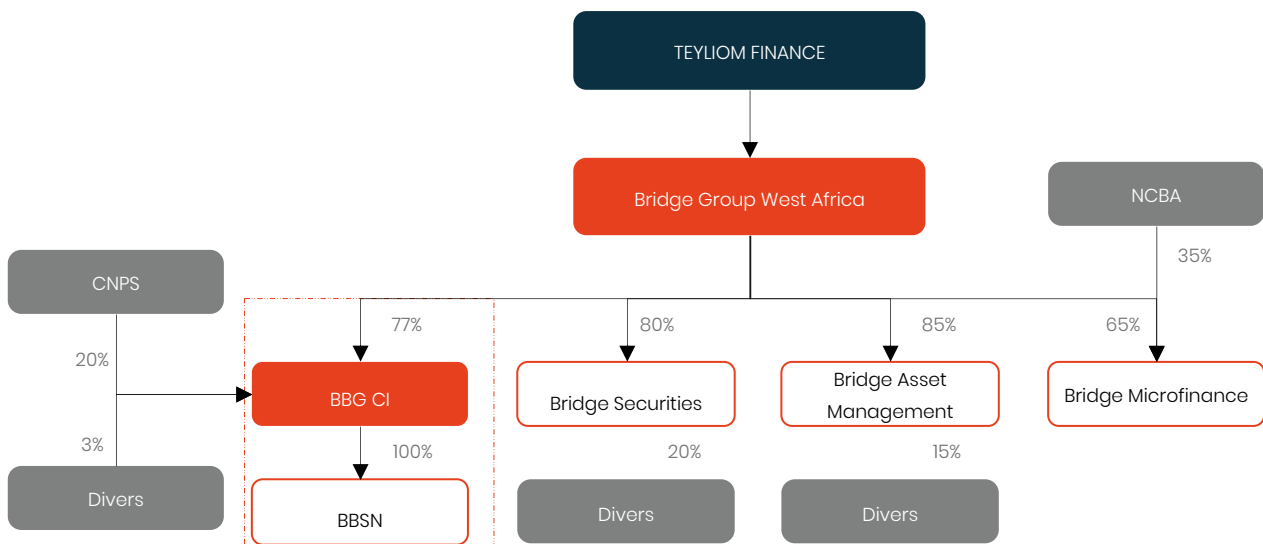
Teyliom International est un groupe panafricain de référence, solidement implanté en Afrique subsaharienne, avec une présence significative en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Le Groupe Teyliom opère dans plusieurs secteurs stratégiques à fort potentiel de croissance, notamment l'immobilier, l'hôtellerie, la finance, l'industrie, l'énergie, la logistique et les télécommunications, lui conférant un positionnement diversifié et résilient au cœur des économies africaines.

Sa filiale, Bridge Group West Africa «BGWA», en tant que holding financière du Groupe Teyliom, a pour vocation de contribuer activement à la structuration, à la modernisation et à l'approfondissement des services financiers en Afrique sub-saharienne.

Architecture du groupe TEYLIOM

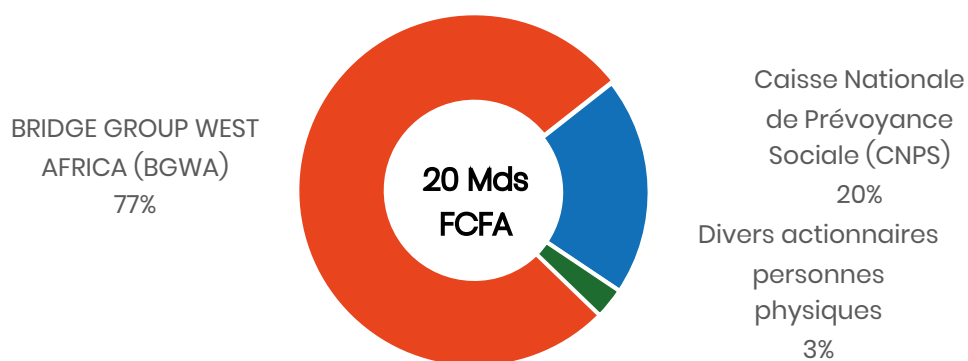


Architecture du pôle financier du groupe Teyliom piloté par sa Holding BGWA



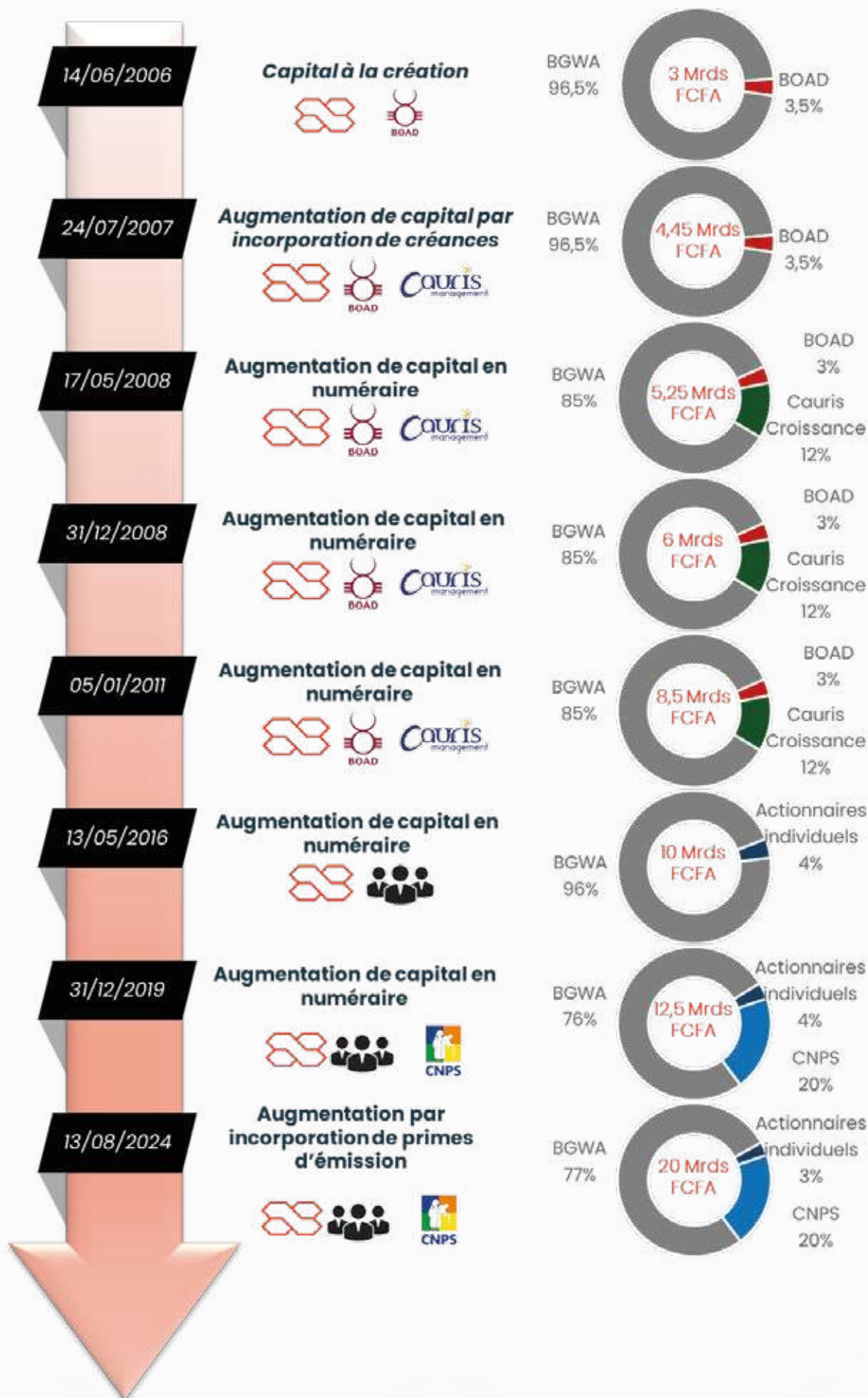
Le capital social de BBG CI de FCFA 20.000.000.000 est entièrement libéré et est reparti comme suit:

Actionnaires	Participation au Capital Social (FCFA)	Valeur nominale	Nombre d'actions	Pourcentage
BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA)	15 435 000 000	400	38 587 500	77,18%
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)	4 000 000 000	400	10 000 000	20,00%
Divers actionnaires personnes physiques	565 000 000	400	1 412 500	2,82%
TOTAL	20 000 000 000	400	50 000 000	100%



3.4.2 Evolution du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE depuis sa création :



3.5. Présentation des principaux actionnaires

3.5.1. Bridge Group West Africa – 77% du capital

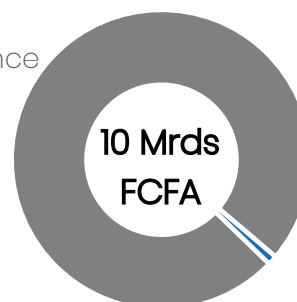
Bridge Group West Africa (BGWA) est la holding financière du Groupe et constituée sous la forme d'une Société Anonyme au capital de 10 097 190 000 FCFA. Présente en Afrique de l'Ouest depuis 2006, BGWA a été conçue comme le véhicule central de détention, de pilotage stratégique et de supervision des activités bancaires et financières du Groupe. Elle opère au sein de la zone UEMOA caractérisée par un cadre réglementaire harmonisé et des exigences prudentielles élevées.

BGWA est dirigée par un Conseil d'Administration composé de quatre (04) membres, désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Conseil d'Administration

Birane WANE, Président du conseil
Jean-Charles BESSE, Administrateur
Mamadou Asta DIAKHATE, Administrateur
Yerim Habib SOW, Administrateur

Teyliom Finance
99%



Divers
1%

Organisation exécutive et pilotage opérationnel

BGWA dispose d'un système de gouvernance conforme aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise. Cette organisation permet une clarté des responsabilités, une exécution disciplinée de la stratégie et une maîtrise renforcée des risques. Le comité de Direction se compose de :

Fonction	Missions principales
Directeur Général	Pilotage global du Groupe, coordination des filiales, exécution stratégique
Directeur Général Adjoint en charge du Risque et de la Conformité	Pilotage des risques, contrôle interne, conformité réglementaire et lutte anti-blanchiment
Secrétaire Général	Cadre juridique, conformité réglementaire, gouvernance interne
Directeur de l'Audit Interne	Contrôle interne, gestion des risques, audit et conformité
Directeur Juridique et du Capital Humain	Droit, conformité réglementaire, gestion des contentieux, gouvernance, stratégie RH, gestion des talents et développement des compétences
Directeur de la Technologie et de la Transformation	Stratégie digitale, systèmes d'information, innovation technologique, cybersécurité et conduite du changement

Structure et périmètre du Groupe

BGWA s'appuie sur un écosystème financier intégré, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des services financiers à travers des filiales spécialisées, chacune positionnée sur un métier spécifique,

L'activité de finance inclusive est portée par Bridge Microfinance (BMF), détenue à 65% par BGWA. Cette filiale intervient en réponse aux besoins de financement des TPE, PME et acteurs économiques insuffisamment bancarisés

Microfinance et Mésofinance

L'activité d'intermédiation est assurée par Bridge Securities (BS), société de gestion et d'intermédiation boursière du Groupe. À la suite de la cession de 20% du capital à un nouvel actionnaire fin décembre 2024, BGWA en détient 80%

Intermédiation boursière et services d'investissement



La gestion d'actifs est assurée par Bridge Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM (SGO) détenue à hauteur de 85% par BGWA

Gestion d'Actifs

Cette activité est portée par Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI), détenue à 77,18% par BGWA, et incluant sa succursale au Sénégal (BBSN). BBG CI constitue l'actif principal de la holding et s'impose comme une référence du marché bancaire de la zone UEMOA.

Banque Commerciale

Orientations stratégiques et perspectives

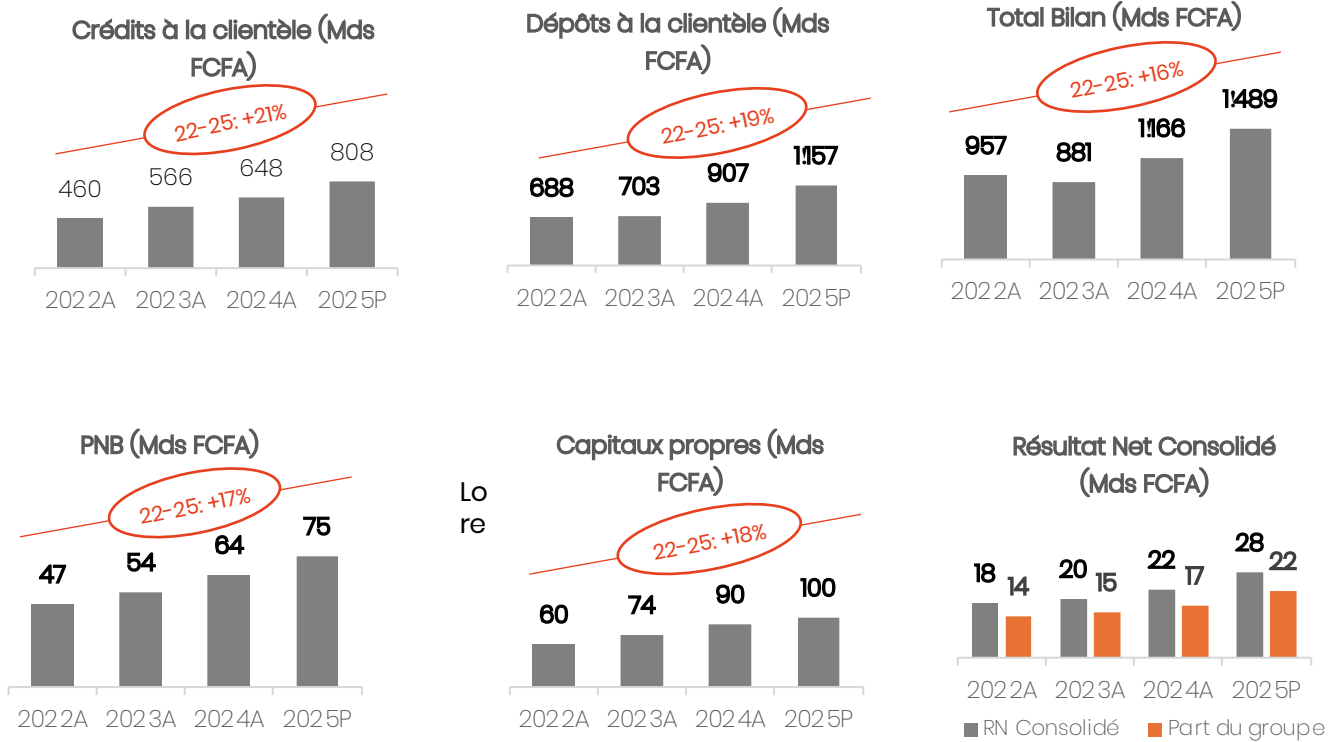
Depuis plusieurs années, BGWA a engagé une stratégie progressive de diversification, à la fois :

- Sectorielle, afin de capter des revenus complémentaires et récurrents ;
- Géographique, pour accompagner l'intégration financière régionale.

Cette stratégie vise à :

- Saisir des opportunités sur des marchés à fort potentiel et renforcer la résilience du modèle économique ;
- Optimiser l'allocation du capital ;
- Soutenir une croissance régionale durable, maîtrisée et prudente.

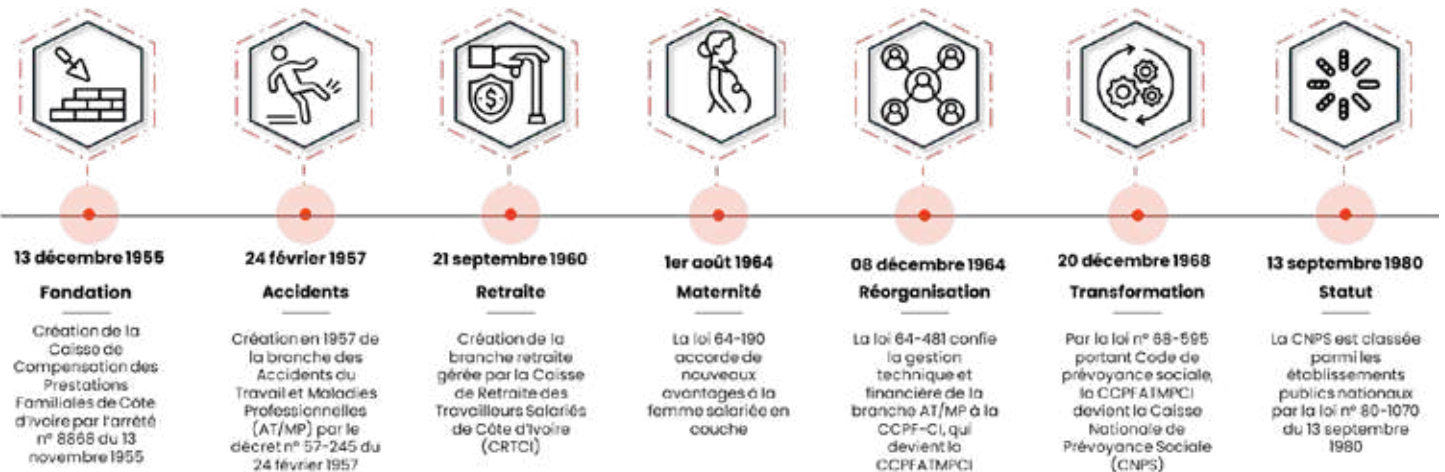
Chiffres clés consolidés de BGWA



Source : BGWA

3.5.2. Caisse Nationale de Prévoyance sociale – 20% du capital

L'Institution de Prévoyance Sociale IPS-CNPS, sous sa forme juridique actuelle, a été créée par le décret 2000-487 du 12 juillet 2000. Elle est régie par la loi n° 99-476 du 2 août 1999 portant définition et organisation des Institutions de Prévoyance Sociale et la loi n° 99-477 de la même date portant modification du Code de Prévoyance Sociale. Ce code a été modifié par la loi n° 2005-557 du 2 décembre 2005, (complétant et modifiant le chapitre 2 du titre 5 et les ordonnances de 2000) et par l'ordonnance n° 2012-03 du 11 janvier 2012, modifiant les articles 22 ; 50 ; 95 ; 149 a ; 163 et complétant l'article 168. La CNPS est le fruit d'une longue évolution qui s'est faite en plusieurs étapes :



Placée sous la double tutelle du ministère chargé de l'Economie et des Finances, du ministère de l'Emploi et de la protection Sociale, la CNPS est gérée par un Conseil d'Administration tripartite de 12 membres dont :

- 4 Administrateurs représentant l'Etat
- 4 Administrateurs représentant les employeurs
- 4 Administrateurs représentant les travailleurs.

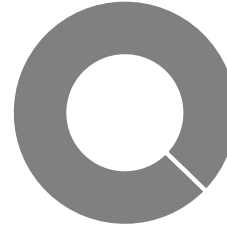
Top Management

Denis Charles Kouassi, *Directeur Général*

Patricia Koizan, *Directrice des Investissements et de la Structuration Financière*

Actionnariat

Etat de la Côte d'Ivoire
100%



Missions de la CNPS

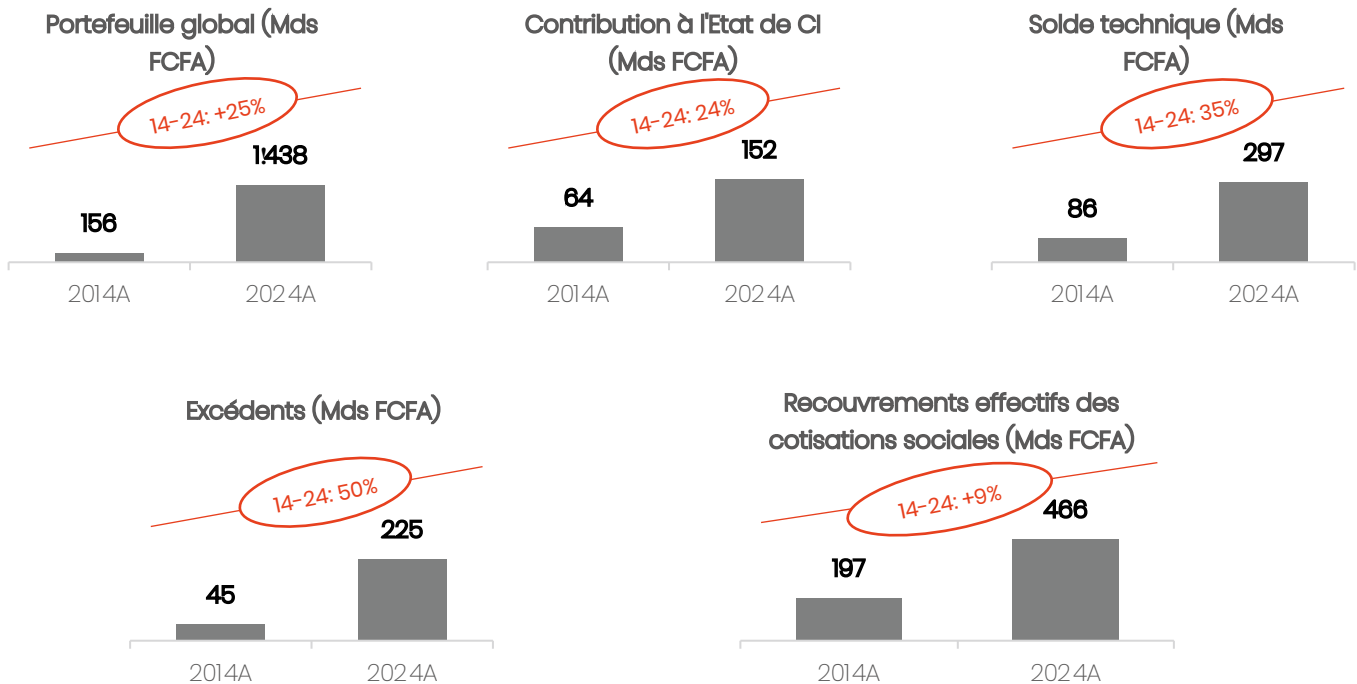
La gestion du régime obligatoire de prévoyance sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés qui comprend les branches suivantes :

- Les Prestations Familiales ;
- Les Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles ;
- L'assurance vieillesse (Retraite) ;
- L'assurance maternité.

La gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires ;

Le recouvrement des cotisations sociales et le service des prestations afférentes à ces différents régimes.

Chiffres clés de la CNPS



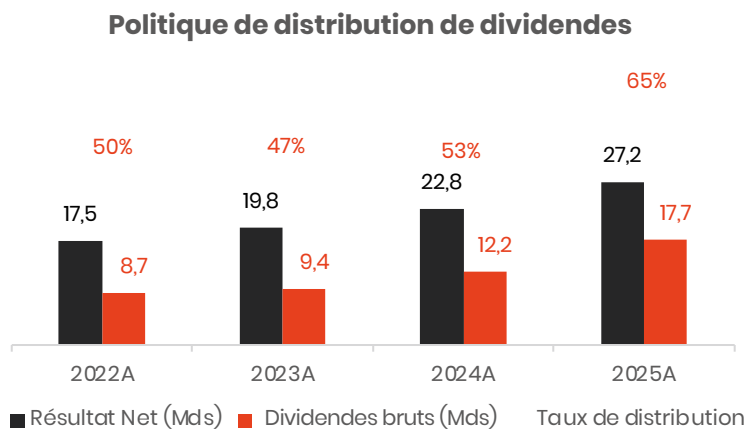
Source : AIP

3.6. Politique de distribution de dividendes & prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

3.6.1. Politique de distribution de dividendes de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire

L'actionnariat de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a toujours inscrit sa politique de distribution des dividendes dans une logique d'équilibre entre la croissance de la Banque, le renforcement des fonds propres et la rémunération régulière des actionnaires, dans le strict respect des exigences réglementaires et prudentielles. Depuis 2022, cette approche se traduit par un **taux de distribution moyen de 50% du résultat net**, reflétant une gestion disciplinée du capital et une allocation prudente des ressources. Cette politique pourrait être maintenue au titre de l'exercice 2025, avec un taux de distribution attendu à 65% sous réserve du respect des dispositions réglementaires.

Compte tenu de la solidité de la structure financière, de la progression durable des résultats et du renforcement des marges prudentielles, **le taux de distribution de dividendes a été portée à 65% au titre de l'exercice 2025 et devrait continuer sur les années subséquentes**, sous réserve du respect des dispositions réglementaires. Ce niveau de distribution s'inscrit pleinement dans le modèle économique de la Banque et demeure compatible avec le maintien d'une structure financière robuste, d'une capacité d'autofinancement élevée et du respect strict des normes prudentielles.



Source: BBG CI

3.6.2. Prêts consentis aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, tout prêt ou garantie consenti par la Banque aux Actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, devra être approuvé par les membres du conseil d'administration de la Banque.

L'encours global des crédits accordés aux personnes susvisées s'élève à FCFA 18 879 millions au 31 décembre 2025, représentant 19.06% des fonds propres effectifs de la Banque pour un plafond autorisé par la réglementation bancaire de 20% des fonds propres effectifs.

Ci-dessous le tableau de répartition des concours consentis par la Banque aux personnes susvisées au 31 décembre 2025.

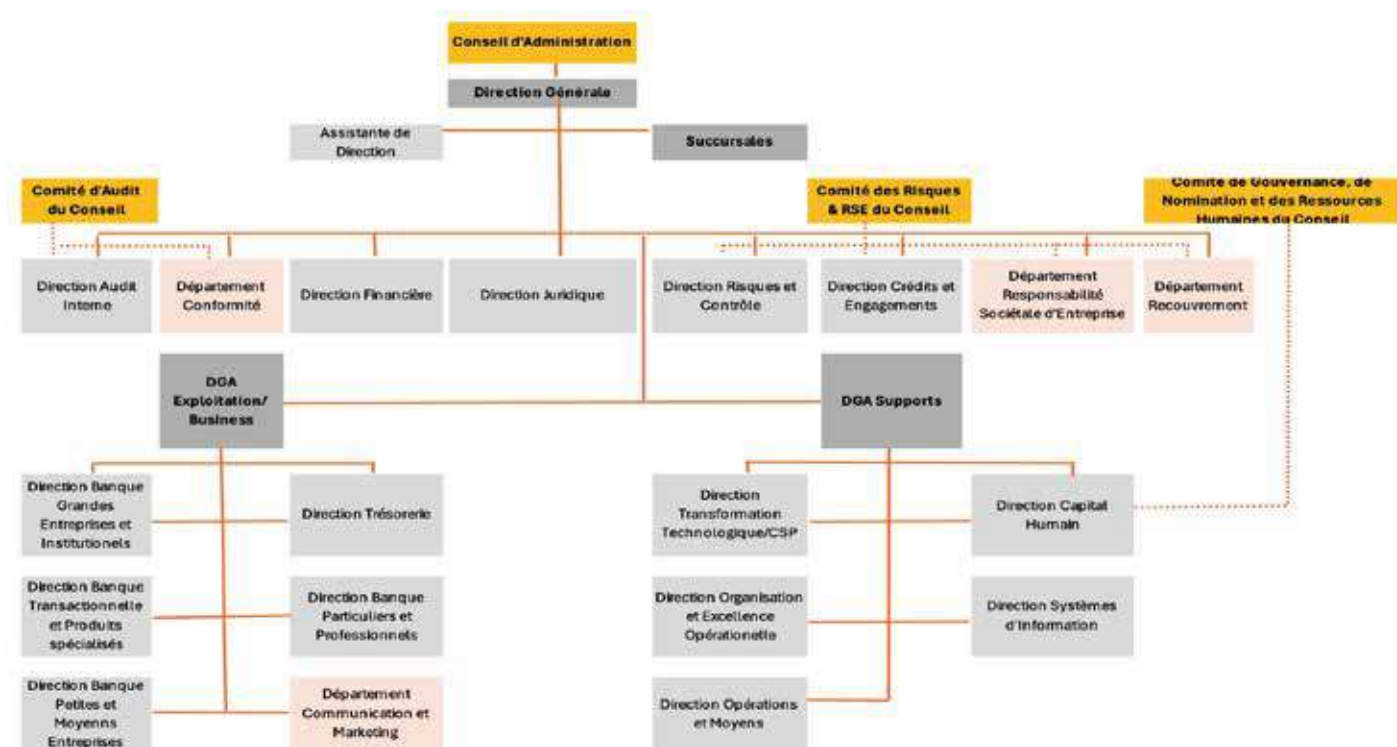
Contrepartie	Type de contrepartie	Montant en millions FCFA
Entreprises	Actionnaires & Parties liées	183
Administrateurs	Administrateurs/Sociétés liées	11 706
Personnel	Direction & Fonctionnement	6 990
Total		18 879

Source: BBG CI

3.7. Organigramme et schéma de gouvernance

3.7.1. Organigramme

ORGANIGRAMME DE TETE BBG CI - JANVIER 2026



3.7.2. Schéma de gouvernance

i. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Bridge Bank Group CI est constitué de onze (11) Administrateurs.

Noms et prénoms	Qualité	Qualité d'actionnaire ou de non actionnaire	Date de Prise de Fonction	Expiration de mandat
M. WANE Birane	Président	Non	Juin 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
Bridge Group West Africa (BGWA) représentée par M. AKA Louis Hervé	Administrateur	Oui	Juillet 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
La Caisse Nationale de prévoyance Sociale (CNPS) représentée par M. DIBI Serge Pacôme	Administrateur	Oui	Juin 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
M. THIAM Yigo	Administrateur	Non	Juin 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
M. KASSI Ehouman	Administrateur Directeur Général	Non	Juin 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
Mme KOUASSI-OLSSON Laureen	Administratrice (indépendante)	Non	Mai 2024	2027 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2026)
M. GUEYE El Hadj Amadou	Administrateur (indépendant)	Non	Juin 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
M. SYLLA Mahamadou	Administrateur (indépendant)	Non	Mai 2025	2028 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2027)
M. GUISSSE Modienne	Administrateur (indépendant)	Non	Juillet 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)
M. TRAVALY Cheikh	Administrateur (indépendant)	Non	Juillet 2023	2026 (après AGO de validation des chiffres clos au 31/12/2025)



Monsieur **Birane WANE**
Président du Conseil d'Administration

☞ M. Birane WANE est Président du Conseil d'Administration de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire depuis 2023.

☞ Il cumule plus de 35 ans d'expérience dans le secteur privé, notamment au sein du groupe CSE, et dispose d'une expertise reconnue en haute finance (montages complexes, M&A, structuration d'investissements).

☞ Il a également siégé aux Conseils d'Administration de la BNDE (Sénégal) et de la Sénégalaise des Eaux (SDE - Groupe Bouygues).



Madame **Laureen KOUASSI-OLSSON**
Administratrice indépendante

☞ Mme Laureen KOUASSI-OLSSON capitalise plus de 10 années d'expérience dans les services financiers.

☞ Elle a débuté sa carrière en banque d'investissement chez Lehman Brothers à Londres, avant de rejoindre Proparco (2009) puis Amethis (2014).

☞ Elle a exercé des fonctions d'administratrice au sein de plusieurs institutions financières en Afrique, notamment le Groupe NSIA et Fidelity Bank (Ghana).

☞ Elle siège également en tant qu'administratrice indépendante, aux Conseils d'Administration de la BMCE, de l'UBCI et d'Orange Abidjan Participations dont elle préside les comités des risques du Conseil d'Administration et actuellement Secrétaire Générale Afrique du Groupe Duval.



Monsieur **El Hadj Amadou GUEYE**
Administrateur indépendant

☞ M. El Hadj Amadou GUEYE totalise plus de 40 années d'expérience dans le secteur financier au Sénégal et dans la sous-région, en qualité de banquier commercial et d'affaires.

☞ Il a occupé les fonctions de Vice-Président d'Ecobank Sénégal et est co-fondateur de Capital Finance basée à Dakar.

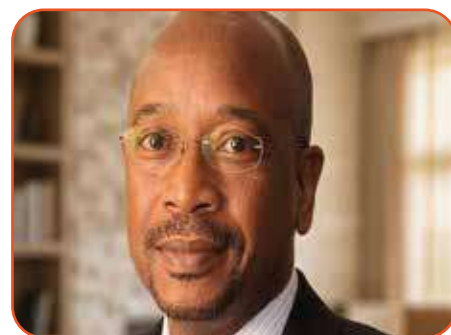
☞ Il a également exercé des mandats d'Administrateur au sein de plusieurs banques (Ecobank Sénégal, BICIS...) et intervient comme conseiller stratégique auprès de plus d'une trentaine de sociétés privées et publiques, notamment en matière de restructuration financière, d'acquisitions et de stratégie.



Monsieur **Yigo THIAM**
Administrateur

☞ M. Yigo THIAM a exercé pendant 15 années les fonctions d'Administrateur Directeur Général du groupe Teyliom International, intervenant dans la structuration d'investissements dans 13 pays africains, couvrant notamment les télécommunications, l'immobilier, la banque et les services financiers, l'hôtellerie et l'agro-industrie.

☞ Il est actuellement Fondateur et Président Directeur Général du Groupe Modena, actif à travers Modena Côte d'Ivoire et Modena Technologies Mali.



Monsieur **Mahamadou SYLLA**
Administrateur Indépendant

☞ M. Mahamadou SYLLA compte plus de 40 années d'expérience professionnelle, dont 27 ans à des postes de leadership dans la définition et la mise en œuvre de stratégies industrielles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

☞ Il a conduit des projets majeurs dans les secteurs des boissons, de l'agro-industrie, de l'emballage et de la production d'énergie.

☞ Il est actuellement Directeur Général de IPS-West Africa.



Monsieur **Serge DIBI**
Administrateur

☞ M. Serge DIBI totalise plus de 20 années d'expérience dans le pilotage de projets, la banque de détail, les assurances, la finance d'entreprise et le contrôle de gestion, acquise en France et en Côte d'Ivoire.

☞ Il dispose également d'une expertise en systèmes d'information.

☞ Il est actuellement Directeur des Projets à IPS-CNPS et siège au sein de plusieurs Conseils d'Administration pour le compte de la CNPS.



Monsieur **Ehouman KASSI**
Administrateur Directeur Général

☞ M. Ehouman KASSI cumule 25 années d'expérience dans le domaine bancaire dont plus de 17 ans dans des positions de leadership à travers 7 pays en Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Sénégal, Kenya) et en Europe et 17 années d'expérience de membre de Conseil d'Administration dans une dizaine de pays.

☞ Il occupe le poste de Directeur Général à BBG CI depuis le 04 février 2019.

Avant d'occuper le poste Directeur Général, M. KASSI a occupé différents postes au sein du groupe ECOBANK.



Monsieur **Modienne GUISSÉ**
Administrateur indépendant

☞ M. Modienne GUISSÉ a exercé pendant 31 années à la BCEAO, où il a successivement occupé les fonctions de Directeur de l'Agence Principale de Dakar, Directeur de la Formation, puis Secrétaire Général de l'institution.

☞ Il a ensuite occupé plusieurs postes de Directeur de Cabinet au sein de l'administration sénégalaise, notamment auprès des Ministres de l'Énergie et des Mines, de l'Industrie et des Mines, et de l'Intérieur.

☞ Il siège par ailleurs au sein de plusieurs Conseils d'Administration, notamment en qualité d'Administrateur indépendant à la BNDE depuis 2019.



Monsieur **Cheikh TRAVALY**
Administrateur Indépendant

☞ M. Cheikh TRAVALY dispose de 32 années d'expérience professionnelle, dont 27 ans dans le secteur bancaire à des postes de responsabilité managériale.

☞ Il a notamment été Administrateur Directeur Général d'Ecobank Kenya cumulant cette fonction avec celle de Directeur Exécutif pour la région Afrique centrale, de l'Est et australe (CESA).

☞ Il a également occupé les fonctions de Directeur Général d'Ecobank Burkina Faso, Bénin et Togo. Il siège par ailleurs au Conseil d'Administration et au sein de comités spécialisés de plusieurs banques et sociétés, notamment au Sénégal (BICIS, SUNU Banque).



Monsieur **Louis AKA**
Administrateur

☞ M. Louis Hervé AKA totalise 17 années d'expérience en audit interne et intersectoriel à l'international, en gestion des risques, en détection de fraudes et en pilotage de projets, acquises au sein d'Ernst & Young puis du Groupe Teyliom.

☞ Il est actuellement Directeur de Audit Interne du Groupe Teyliom, membre du Comité d'Audit et du Comité Exécutif, et participe aux réunions des Conseils d'Administration et des comités de gouvernance des principales filiales du Groupe.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tant activement que passivement, tous les biens et affaires de la Banque sans exception, dans les limites de l'objet social défini par les statuts et autorisé par la réglementation bancaire de l'UEMOA et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale. En application des dispositions en vigueur portant sur l'activité des Etablissements de Crédit, il s'assurera du respect de toutes les dispositions législatives et réglementaires actuelles ou futures en la matière. Il veille à la mise en œuvre de la politique de gestion de la Banque.

Comité	Rôle
<p>Comité d'Audit</p>	<p>Missions du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les comptes • Superviser l'élaboration de l'information financière • Vérifier la conformité du dispositif interne de gestion des risques (procédures, lois, réglementations) • Évaluer la qualité du contrôle interne • Approuver les plans de Contrôle Permanent et d'Audit Interne • Apprécier l'efficacité des systèmes de mesure et de maîtrise des risques <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 administrateurs dont 2 indépendants
<p>Comité Risques et RSE</p>	<p>Missions du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre à jour la stratégie globale de gestion des risques • Fixer les limites d'exposition • Approuver les systèmes de mesure et de surveillance des risques • Contrôler le respect de la stratégie par la Direction Générale (rapport semestriel sur les risques majeurs) • Évaluer l'exposition globale aux risques opérationnels et veiller à la mise en place d'actions correctives • Évaluer la politique de provisionnement et l'adéquation des fonds propres • Superviser la mise en œuvre de la politique environnementale et sociale • Suivre les indicateurs RSE • Veiller à la mise en place de plans de continuité des opérations <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 administrateurs dont 2 indépendants • Président : M. GUEYE El Hadj
<p>Comité de Gouvernance, de Nomination et des Ressources Humaines</p>	<p>Missions du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place la procédure de nomination des membres des organes de gouvernance • Formuler des avis et recommandations sur la politique de ressources humaines • Élaborer la politique de rémunération des administrateurs, des dirigeants et des cadres supérieurs • Surveiller la mise en œuvre du système de rémunération • Examiner, analyser et suivre au moins 1 fois par an les plans, procédures et résultats du système de rémunération • Veiller à la mise en place de plan de succession et rétention des équipes <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 administrateurs dont 3 indépendants

ii. Direction Générale

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'Actionnaires et au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, la Direction Générale est exercée par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration. Le Directeur Général assure la direction générale de la société et la représente dans ses rapports avec les tiers.

Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées Générales ou spécialement réservés au Conseil d'Administration par les dispositions légales et statutaires.

Le Directeur Général peut être lié à la société par un contrat de travail dans les conditions prévues par la loi. Le Directeur Général est révocable par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est assisté par un Comité de Direction pour la réalisation de ses missions.

Noms et Prénoms	Position
Ehouman KASSI	Directeur Général
Henri DATIE	Directeur Général Adjoint - Support
Alexandre N'DRI	Directeur Général Adjoint - Exploitation
Maïmouna BA GOMMIS	Responsabilité Sociale & Environnementale
Anna DJOUSSOU	Organisation et Excellence Opérationnelle
Inès YEBOUE	Conformité
Marie Louise EHOUNOU	Recouvrement
Dramane TRAORE	Juridique
Kader DIALLO	Banque Transactionnelle & Produits Spécialisés
Laurence KOUADIO-TIACOH	Trésorerie
Cédric BENDEY-DIBY	Banque PME
Rosine ANEKE	Capital Humain
Naon MAMADOU	Système d'Information
Agnès Marie KOUADJANE	Marketing et Communication
Leon KOUA	Finance
Emmanuelle HOUENOU	Audit interne
Brice BLEGUIN	Opérations & Moyens Généraux
Vanessa N'DAPKRI	Banque Grandes Entreprises & Institutionnels
Désiré BOAME	Banque Particuliers & Professionnels (pi*)
Massiami DIOMANDE	Risques & Contrôle
Norbert KOUAME	Crédit & Engagements (pi*)
A pourvoir	Transformation Digitale & SCP

(pi*) poste intérimaire

Monsieur Henri DATIE occupe le poste de Directeur Général Adjoint – Support depuis juin 2021. Avant d'intégrer le poste Directeur Général Adjoint, M. DATIE a occupé différents postes notamment :



- ☞ Directeur des Opérations et de la Technologie de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (2020 – 2021) ;
- ☞ Directeur des Moyens Généraux et du Développement de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (2015 – 2020) ;
- ☞ Directeur des Systèmes d'Information & Gestionnaire de Patrimoine Immobilier du Teyliom Group Côte d'Ivoire & SCI Galaxie (2012 – 2015) ;
- ☞ Directeur des Systèmes d'Information de Teyliom Group Côte d'Ivoire (2007 – 2012) ;
- ☞ Chef de Division Informatique de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (2005 – 2007) ;
- ☞ Responsable du Service Systèmes, Réseaux, Télécommunications & Support aux Utilisateurs Société Générale Côte d'Ivoire (1997-2005) ;
- ☞ Administrateur des Systèmes et Réseaux informatiques de Société Générale Côte d'Ivoire (1992-1997).

Monsieur Alexandre N'DRI a rejoint BBGCI en mars 2026 en qualité de Directeur Général Adjoint en Charge de l'Exploitation. Il totalise plus de 20 années d'expérience dans le domaine de l'Exploitation au sein du secteur bancaire dans la sous-région.

Avant de rejoindre BBGCI, M. N'DRI a exercé plusieurs responsabilités au sein de groupes bancaires de premier plan :



- ☞ Directeur de Succursale puis Directeur Général Adjoint de NSIA Banque Sénégal (2024-2026)
- ☞ Directeur Central de l'Exploitation NSIA Banque Côte d'Ivoire (2022-2023)
- ☞ Directeur Corporate Groupe à Atlantic Business International (2019-2021)
- ☞ Directeur Clientèle Entreprise et Institutionnelle à la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (2018-2019)

Madame Maimouna BA-GOMIS a rejoint BBG CI en décembre 2005 en qualité de Responsable transfert d'argent, Chef de Division marketing et Communication et actuellement Chef de Division Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elle totalise 30 années d'expérience dans les domaines du Business Development, Brand Management, Marketing & Communication et Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Avant de rejoindre BBG CI, Mme Ba-Gomis a exercé plusieurs responsabilités seniors au sein d'institutions de premier plan (Africa Online, Chevron Texaco) avec pour mission de contribuer activement à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de Brand, Marketing & Communication et de développer une expertise approfondie dans la création et la promotion de marques fortes, qu'elle aligne désormais avec des stratégies durables et innovantes, gage de performance pérenne :



- ☞ Brand Marketing Specialist Afrique Francophone West Africa, Chevron Texaco (2004-2005)
- ☞ Coordinateur Développement, Chevron Texaco (2000 – 2004)
- ☞ Chef de projet, Africa Online (1998-2000)
- ☞ Chef de produits, Responsable Etudes & Prospection, Promotion & Publicité, Télénégociation, Africa Online (1996-1998)

Madame DJOUSSOU Anna Pelodi née TIENDAGA, est actuellement Directrice de l'Organisation et de l'Excellence Opérationnelle au sein de Bridge Bank Group CI. Elle a entamé sa carrière en 2004 et enregistre plus de 22 années d'expérience au sein d'institutions bancaires en Côte d'Ivoire ; dans les fonctions crédits et commerciales. Après avoir débuté sa carrière à la NSIA (Ex BIAO) en 2004 et un passage à la BICICI en 2008, elle a rejoint Bridge Bank Group Côte d'Ivoire en 2008, où elle a occupé différents postes :



- ☞ Chargée d'affaires (2008-2013)
- ☞ Cheffe de Division PME (2014-2016)
- ☞ Cheffe de Division Grandes Entreprises (2016-2022)
- ☞ Directrice Banque Entreprises (2022-2025)

Monsieur Kader DIALLO a rejoint BBGCI en juin 2010. Il y a occupé diverses responsabilités au sein du Comité de Direction : Auditeur Général (2010-2015), Directeur Audit Contrôle et Conformité (2015-2017), Directeur Réseau et Particuliers (2017-2026), avant de rejoindre le poste de Directeur Banque Transactionnelle et Produits Spécialisés, depuis janvier 2026. Il totalise 24 années d'expériences variées, en banque commerciale et en banque centrale.

Avant de rejoindre BBGCI, M. DIALLO a exercé des responsabilités, dans des Institutions de premier plan :



- ☞ Fondateur de Pouvoirs, Trésorerie et opérations de Post-marchés – BCEAO Siège Dakar (2009-2010)
- ☞ Fondateur de Pouvoirs, Opérations bancaires et systèmes de paiement – BCEAO Côte d'Ivoire (2005-2009)
- ☞ Contrôleur Financier – BIAO Côte d'Ivoire (2002 – 2005)

Madame Marie-Louise EHOUNOU a rejoint BBGCI en mai 2013 en qualité de Responsable Recouvrement. Elle totalise plus de 19 années d'expériences dans la fonction recouvrement au sein du secteur bancaire en Côte d'Ivoire.

Avant de rejoindre BBGCI, Mme EHOUNOU a exercé plusieurs responsabilités au sein du groupe bancaire NSIA :



- ☞ Chef de Service Recouvrement NSIA banque Côte d'Ivoire (2009-2013)
- ☞ Gestionnaire Contentieux NSIA banque Côte d'Ivoire (2006-2008).



Monsieur Naon MAMADOU rejoint BRIDGEBANK GROUP CI en 2022 en qualité de Directeur des Systèmes d'Information et totalise 28 ans d'expérience.

Avant de rejoindre BBGCI, M. MAMADOU a exercé plusieurs fonctions au sein de groupes bancaires de premier plan.

- ☞ DSI Service Postal Universal, POSTE de CÔTE D'IVOIRE (2017 à 2022)
- ☞ IT Manager GS2E (CIE, SODECI et SDE) du groupe Eranove (2015 à 2017)
- ☞ IT Manager Afrique de Barry Callebaut, leader mondial de l'industrie du Cacao et du Chocolat (2004 à 2015)
- ☞ Administrateur Régional des systèmes et réseaux Afrique de l'Ouest et du Centre P&O Nedlloyd, un des leaders mondiaux du transport maritime par conteneurs (2000 à 2003)
- ☞ Responsable Support Technique, Access Telecom, Globe Access Internet (1998 à 2000).



Monsieur Cédric BENEDEY-DIBY a rejoint BBGCI en janvier 2023 en qualité de Directeur Crédit et Engagements. Depuis janvier 2026, il occupe le poste de Directeur Banque Petites et Moyennes Entreprises.

Il bénéficie de 15 années d'expérience dans l'activité bancaire.

Avant de rejoindre BBGCI, M. BENEDEY-DIBY a exercé plusieurs fonctions au sein de groupes bancaires de premier plan :

- ☞ Directeur Pôle Engagements, SCB Cameroun, filiale camerounaise du Groupe marocain Attijariwafa bank (2017-2022).
- ☞ Chef de département risques et crédit, NSIA Banque Guinée (2015-2017).
- ☞ Analyste crédit, Société Générale CI puis NSIA Banque CI (2011-2015).



Madame Rosine ANEKE a rejoint BBG CI en 2023, en qualité de Directrice du Capital Humain. Elle totale 25 années d'expérience professionnelle dans la fonction Ressources Humaines dont 5 années en Banque/Holding bancaire.

Avant de rejoindre BBGCI, Mme ANEKE a exercé plusieurs responsabilités de Management en RH, au sein de différents secteurs d'activités :

- ☞ Directeur des Ressources Humaines Africa Global Logistics (ex Bolloré Africa CI) : 2022- 2023
- ☞ Directeur régional du Capital Humain, Atlantic Business International : 2019 -2022
- ☞ Directeur Afrique de l'Ouest, Colas - Groupes Bouygues : 2016 - 2019
- ☞ Directeur Ressources Humaines Afrique de l'Ouest et Centrale, Arysta Lifescience (représenté par Callivoire en CI) : 2013 - 2016
- ☞ Consultante en recrutement, puis Responsable d'agence de recrutement, Kelly Informatique Paris : 2002 - 2012



Madame Agnès Marie KOUADJANE a rejoint BBGCI en octobre 2023 en qualité de Chef de Division Communication et Marketing. Elle cumule plus de treize (13) années d'expérience professionnelle dans divers secteurs d'activité.

Avant d'intégrer BBGCI, Mme KOUADJANE a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein d'entreprises de télécommunications, puis au sein d'un groupe holding, notamment :

- ☞ Responsable Communication Groupe - Teyliom Group (2022-2023)
- ☞ Superviseur Communication- MTN CI & WECA (2018-2022)
- ☞ Spécialiste Communication- MTN CI (2013-2018)



Madame Jocelyne Emmanuelle HOUENOU a rejoint BBGCI en octobre 2025 en qualité de Directrice de l'Audit Interne. Elle cumule plus de dix-huit (18) années d'expérience dans les métiers de l'audit, dont dix (10) années dans le secteur bancaire en Côte d'Ivoire.

Avant de rejoindre BBGCI, Madame Jocelyne Emmanuelle HOUENOU a développé une solide expérience en audit, contrôle interne et gouvernance bancaire, acquise au sein d'institutions financières et d'un cabinet international de premier plan.

Elle a notamment occupé les fonctions de :

- ☞ Directrice de l'Audit Interne, Bank Of Africa Côte d'Ivoire (2018-2025),
- ☞ Responsable Audit, Adjointe au Directeur de l'Audit Interne, Bank Of Africa Côte d'Ivoire (2015-2017),
- ☞ Auditeur Externe Superviseur, PricewaterhouseCoopers Côte d'Ivoire (2006-2014)



Madame Vanessa N'DAKPRI a intégré BBGCI en octobre 2016 en qualité de Chef de Division Secteur public et Institutions Financières. Depuis janvier 2026, Elle occupe le poste de Directrice Banque Grandes Entreprises et Institutionnels. Avec plus de 20 années d'expérience dans le secteur financier et bancaire, Mme Vanessa N'DAKPRI a occupé divers postes au sein de banques locales et d'institutions financières à l'international.

- ☞ Chargée d'affaires Institutionnelles Banque Nationale d'investissement (2010-2016)
- ☞ Analyste Crédit Banque Nationale d'Investissement (2007-2010)
- ☞ Gestion back office des fonds de pension State Street Canada (2005-2007)



Madame Inès YEBOUE née KOFFI a rejoint BBGCI en juin 2017 en qualité de Chef de service Conformité, puis Chef de Division Conformité depuis avril 2020. Elle totalise plus de 17 années d'expérience dans les fonctions de contrôle au sein du secteur bancaire ivoirien.

Avant de rejoindre BBGCI, Mme YEBOUE a exercé plusieurs responsabilités de groupes bancaires :

- ☞ Chef de service Conformité NSIA Banque CI (2014-2017)
- ☞ Auditeur interne (2009-2014)



Monsieur Brice BLEGUIN GNOAHOUROU, actuellement Directeur Opérations et Moyens, a rejoint BBGCI en novembre 2007 en qualité d'Administrateur Systèmes et Réseaux. Il cumule plus de 24 années d'expérience dans le secteur bancaire, notamment dans les métiers des systèmes d'information.

M. GNOAHOUROU a occupé diverses fonctions à responsabilité au sein de la banque.

- ☞ Chef de Division Pilotage Opérationnel SI (BBGCI 2023-2025)
- ☞ Chef de Division Informatique et Technologies (BBGCI 2016-2023)
- ☞ Chef de Service Etudes, Développement et Exploitation (BBGCI 2015-2016)
- ☞ Administrateur Systèmes et Réseaux (BBGCI 2007 - 2015)
- ☞ Administrateur Systèmes et Réseaux / Correspondant Sécurité (SGCI 2002 - 2007)



Monsieur Dramane TRAORE a rejoint BBG CI en novembre 2008 en qualité de juriste. Il totalise plus de 23 années d'expériences dans la fonction juridique en cabinet d'avocat en France et dans le secteur bancaire en Côte d'Ivoire. Également par un passage dans le secteur du contentieux en assurance à la Banque Nationale de Paris - Assurance à Paris de 2003 à 2005.

Le passage en cabinet d'avocat notamment chez Coblenca Paris a permis de travailler sur plusieurs problématiques dans les domaines du Conseil, du droit des sociétés et du droit Social.

Ces expériences enrichissantes en cabinet lui ont permis d'occuper depuis 18 ans les fonctions de responsable juridique puis directeur Juridique de Bridge Bank Group CI.



Madame Laurence KOUADIO-TIACOH a rejoint BBGCI en septembre 2020 en qualité de Directeur Trésorerie. Elle totalise 19 années d'expérience dont 17 dans les fonctions Trésorerie et Commerce International, dans le secteur bancaire, essentiellement en Côte d'Ivoire.

Avant de rejoindre BBGCI, Mme KOUADIO-TIACOH a exercé plusieurs responsabilités de Management et de Direction au sein de groupes bancaires de premier plan :

- ☞ Directrice Adjointe Salle des Marchés au sein de SGCI, filiale Ivoirienne du Groupe Français SOCIETE GENERALE (2018-2020)
- ☞ Responsable des ventes de produits Salle des Marchés au sein de SGCI, filiale Ivoirienne du Groupe Français SOCIETE GENERALE (2016-2018)
- ☞ Responsable Globale Trade Solutions et développement Commercial au sein de la BICICI, filiale Ivoirienne à l'époque du Groupe BNP PARIBAS (2013-2016)



Madame Massiami A. DIOMANDE occupe depuis mars 2026 les fonctions de Directrice Risques et Contrôles. Elle cumule plus de 17 années d'expérience dans les domaines de l'audit et de la gestion des risques acquises au sein d'un cabinet d'audit de renommée internationale et de groupes bancaires régionaux.

Avant de rejoindre BBGCI, elle a occupé plusieurs fonctions de responsabilité :

- ☞ Directeur adjoint Risk Management Atlantic Business International, holding régionale du groupe marocain BCP (2023-2026)
- ☞ Chef de département Identification et suivi des risques NSIA BANQUE CI (2018-2023)
- ☞ Manager Audit & Conseil AAA-KPMG-CI (2008-2018)



Monsieur Leon KOUA a rejoint BBGCI en avril 2025 en qualité de Directeur Financier. Il totalise plus de 23 années d'expérience dans la fonction Finance au sein du secteur bancaire dans la sous-région.

Avant de rejoindre BBGCI, M. KOUA a exercé plusieurs responsabilités de Direction senior au sein de groupes bancaires de premier plan :

- ☞ Directeur Financier Stanbic Bank, filiale Ivoirienne du Groupe Sud-Africain Standard Bank (2017-2025)
- ☞ Directeur Financier Ecobank Burkina (2012-2017)
- ☞ Directeur Financier Ecobank Tchad (2010-2012)
- ☞ Contrôleur Financier Ecobank Côte d'Ivoire (2003 - 2010)

iii. Conventions réglementées

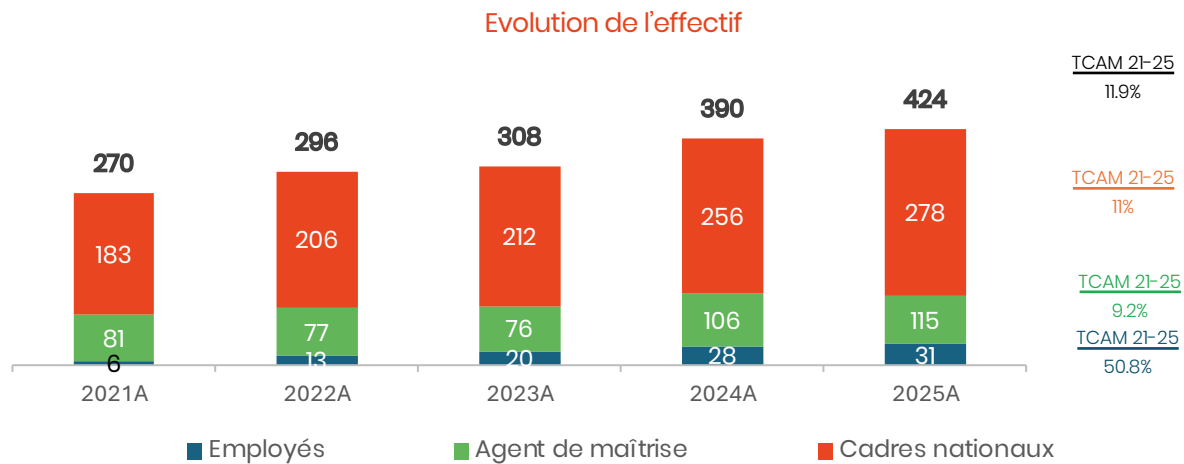
Le tableau ci-après présente les conventions réglementées de BRIDGE BRANK GROUP COTE D'IVOIRE :

Contractants	Montants en millions FCFA	Nature et objet	Date effet	Date échéance	Intérêts / charges 2025
Teyliom Properties CI	2 500	• Contrat de vente/Achat d'immeuble conclu entre BBG CI et Waterfront	01/10/2025	01/10/2034	0
Teyliom Properties CI		• Contrat de bail d'un site sis à la rivière M'pouto appartenant à Teyliom Properties CI, et devant accueillir une nouvelle agence de BBG CI • Loyer mensuel FCFA 6,09 millions HT • Caution 03 mois : 18,3 millions HT • Charges locatives (20% du loyer) FCFA 1,2 millions HT • Pas de porte (08 mois de loyers) : FCFA 36,6 millions	Date d'ouverture de l'immeuble au public	durée : 9 ans	142,7
Teyliom Properties CI		• Contrat de bail d'un site sis à Sea Plaza Shopping Mall devant accueillir l'agence (Centre d'affaires) de BBG • Loyer mensuel FCFA 1,66 millions HT • Charges locatives (22,5% du loyer) FCFA 0,37 millions HT	01/01/2024	31/12/2026	24,4
Teyliom Properties CI	3	• Contrat de délivrance d'une caution pour redressement fiscal	21/02/2025	28/02/2026	0,3
AKWABA Business park	4 000	• Convention de CMT AKWABA Business park ; taux 7%	01/07/2025	30/06/2030	87,5
Bridge Group West Africa (BGWA)		• Convention de compte courant d'actionnaire			0
Bridge Group West Africa (BGWA)		• Convention d'assistance technique	01/06/2006	Renouvelable	800
Bridge Group West Africa (BGWA)	2 500	• Convention de crédit moyen terme ; taux 7,5% • Encours au 31/12/2025 : FCFA 941 millions	31/05/2023	30/06/2028	107,7
Teyliom Sénégal SA		• Contrat de bail d'un site appartenant à Teyliom Sénégal SA pour l'agence Horizon BBSN	01/06/2023	30/05/2026	80
Teyliom Properties Sénégal	4 500	• Convention de CMT Teyliom Properties Sénégal ; taux 7%	15/01/2025	15/01/2028	306
Modena Côte d'Ivoire	300	• Ligne de spot de FCFA 300 millions ; taux 8,5%	07/11/2025	07/11/2028	24,8
GR-Consulting		• Mandat d'assistance en mobilisation de capitaux			0
CSE Capital	1 500	• Convention d'emprunt subordonné ; taux 7,75% ; durée : 7 ans	28/12/2021	28/12/2030	116
Personne physique 1	200	• Convention de crédit moyen terme ; taux 5,75%	22/07/2022	10/08/2028	6
Personne physique 2	45	• Convention de compte courant débiteur ; taux 9,5%	24/01/2024	convention de compte courant	4
Personne physique 3	50	• Convention de compte courant débiteur ; taux 12%	22/01/2025	convention de compte courant	4
Personne physique 4	60	• Convention de crédit moyen terme ; taux 7%	30/12/2022	31/12/2028	3
Personne physique 5	3	• Convention de compte courant débiteur ; taux 12%	16/02/2021	convention de compte courant	0

3.7.3. Le capital humain

L'effectif de BBG CI est passé de 270 employés en 2021 à 391 employés à fin 2025 en Côte d'Ivoire et au Sénégal enregistrant ainsi un taux de croissance moyen de 9.7 %, et composé à 51 % du genre féminin.

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'effectif de BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE (2021-2025) y compris la succursale du Sénégal.



L'ambition de BBG CI est de s'imposer comme une Banque de référence en Afrique de l'Ouest, au service du financement durable de l'économie et du développement de la sous-région.

Dans cette trajectoire, le capital humain constitue un levier stratégique majeur. La Banque place l'engagement, la compétence et l'éthique professionnelle de ses collaborateurs au cœur de sa performance et de sa création de valeur.

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire s'attache ainsi à offrir un environnement de travail structurant et attractif, fondé sur la méritocratie, le développement des compétences et la reconnaissance des performances, à travers une politique de rémunération et d'avantages sociaux compétitive. Cette approche a permis de constituer, au fil des années, des équipes qualifiées, engagées et alignées avec les ambitions de croissance durable de la Banque.

3.8. Engagements, Certifications et Responsabilité Sociétale des Entreprises

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a érigé la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) en levier stratégique de croissance durable depuis septembre 2022.







Dans un contexte marqué par des exigences accrues des investisseurs, des Institutions Financières de Développement (IFD) et des régulateurs, la Banque a structuré une démarche RSE ambitieuse, mesurable et transparente, alignée sur les meilleurs standards internationaux.

Elle s'engage explicitement à contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et à respecter les 10 principes du Global Compact, renforçant ainsi son positionnement en tant qu'acteur financier responsable et durable.

Contribution aux ODD des Nations Unies



Au-delà de la croissance de son activité, Bridge Bank Group s'attache à respecter rigoureusement les standards professionnels et les meilleures pratiques de gouvernance, assurant transparence, conformité et création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes, se traduisant notamment par :

-  Le dynamisme et l'engagement des différentes équipes
-  Le déploiement soutenu et ciblé d'un réseau efficient d'agences adapté à sa clientèle
-  La mise en œuvre d'une politique de gestion rigoureuse du risque, seul gage de la protection des déposants et du maintien de la qualité du portefeuille de crédit
-  La mise en place d'un large programme ayant pour objectif une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux
-  La certification PCI DSS pour la protection des données de cartes de paiement
-  La certification Qualité ISO 9001-2015

La RSE est pilotée au plus haut niveau :

- Comité Risques & RSE du Conseil d'Administration (3 administrateurs indépendants) : supervise la mise en œuvre de la stratégie RSE et rend compte directement au Conseil.
- Division RSE dédiée, rattachée à la Direction Générale, assurant le déploiement opérationnel des initiatives.
- Réseau d'ambassadeurs RSE (Sponsors et Owners) présent dans toutes les directions opérationnelles pour promouvoir et suivre les actions RSE.

Depuis octobre 2024, tous les dossiers de crédit intègrent systématiquement une analyse des critères environnementaux et sociaux (E&S), renforçant l'alignement de la Banque avec les standards ESG internationaux.

Stratégie ESG 2024-2026 : 4 axes stratégiques :

GESTION DES RISQUES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AUX ACTIVITES DE LA BANQUE		
E	PERFORMANCE ENERGETIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'efficacité énergétique des agences • Réduction des émissions de gaz à effet de serre
	Ecogestes	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 25% de la consommation de papier par site à l'horizon 2026 • l'évaluation des fournisseurs
GESTION DU CAPITAL HUMAIN AU SEIN DE LA BANQUE		
S	GESTION DES TALENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du niveau d'appartenance des clients internes la formation continue de 90% de nos collaborateurs
	EGALITE PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la proportion de femmes de 50% parmi les dirigeants/management d'ici à 2026
	SANTE ET SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> • 0 accident avec arrêt
GESTION DES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE		
SE	FINANCEMENT TPE/ PME	<ul style="list-style-type: none"> • Couvrir 4 pays et x10 le nombre de clients directs et indirects • 35% du portefeuille de financement dédié aux PME • Atteindre les objectifs définis de performances financières
	FINANCEMENT PROJETS VERTS	<ul style="list-style-type: none"> • 5% de financement dédié aux projets à impact sur l'environnement
ETHIQUE ET CONFORMITE DANS LA GESTION TRANSPARENTE DES ACTIVITES DE LA BANQUE		
G	ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 100% des collaborateurs aux règles de déontologie et éthique de BBG
	FRAUDES ET CRIMINALITE	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 100% des collaborateurs à la lutte contre la fraude financière
	CREDITS ELIGIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les produits de financement répondent à la demande du tissu économique local, favorisent la création, le développement et la croissance de nouvelles entreprises

BBG s'est officiellement engagée dans une politique RSE depuis septembre 2022, avec l'ambition de devenir une banque socialement responsable. En 2023, elle a défini sa stratégie RSE et, en 2024, a publié son premier rapport de durabilité, conforme aux normes ISO 26000 et GRI, couvrant l'ensemble de ses activités en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Contributions à l'inclusion financière

- En juillet 2024, l'IFC s'est associée à BBG CI dans le cadre du Small Loan Guarantee Program (SLGP), mobilisant 50 Mds XOF de prêts aux PME avec un mécanisme de partage des risques couvrant 50 % du portefeuille en Côte d'Ivoire et au Sénégal. L'objectif est d'octroyer 2 100 prêts supplémentaires d'ici 2028, dont 30 % destinés aux PME dirigées par des femmes.
- En septembre 2024, BBG, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), a approuvé un financement de 19,7 Mds XOF pour soutenir les PME dans l'agro-industrie et le commerce international.



Valorisation du capital Humain

Le capital humain constitue un pilier stratégique de la performance durable de Bridge Bank Group et un levier structurant de création de valeur à long terme.

- **Gouvernance et diversité :** La Banque affiche une représentation féminine moyenne de 30 % au Comité de Direction et au Conseil d'Administration, avec un objectif de 50 % d'ici fin 2026. Cette trajectoire traduit un engagement concret en faveur d'une gouvernance équilibrée, inclusive et conforme aux standards ESG internationaux.
- **Développement des compétences et excellence opérationnelle :** Bridge Bank Group vise la participation de 100 % des collaborateurs à des programmes de formation continue, afin de garantir la montée en compétences, l'expertise métier et l'adaptabilité dans un environnement financier en constante évolution. Cette politique soutient la maîtrise des risques, l'innovation et la performance opérationnelle.
- **Pipeline stratégique de talents :** Le programme biennal « Bridge Young Pro » structure l'identification et l'intégration de jeunes talents à fort potentiel, contribuant à la constitution d'un vivier interne solide et à la préparation des futurs leaders. Il participe à la sécurisation des compétences critiques et à la pérennité du modèle organisationnel.
- **Engagement, culture et durabilité :** Des initiatives internes telles que « La Minute Durable » et « Thanks God It's Friday » renforcent l'engagement collaborateur, la cohésion interne et l'appropriation des enjeux RSE, contribuant à un climat social stable et performant.
- **Mobilité et rétention des talents :** Une politique structurée de gestion des carrières, assortie d'un objectif annuel de 10 % de mobilité interne, favorise la progression professionnelle, la transversalité des compétences et la rétention des talents stratégiques.

Réalisations

<p>Installation de 8 tableaux numériques au Lycée Sainte Marie d'Abidjan</p>		<p>Financement complet de la scolarité avec prêt, épargne et assurance pour garantir la continuité des études en toutes circonstances</p>	
<p>Sensibilisation interne du personnel féminin et cession de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus</p>		<p>Solution de financement pour les professionnels de santé permettant d'acquérir des équipements médicaux et d'assurer leur mise en service</p>	

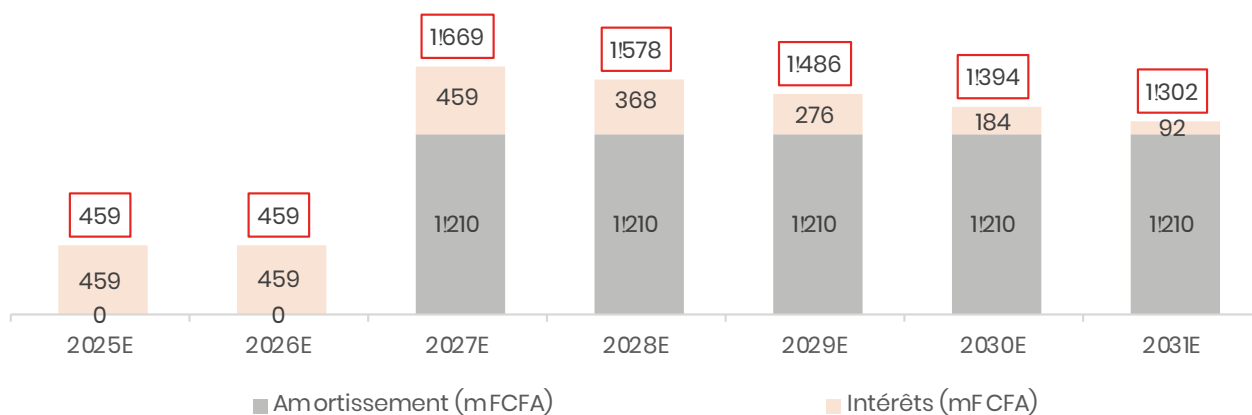
3.9. Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie

A la date de rédaction de la présente Note d'Information, Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a émis un Emprunt Obligataire subordonné en cours de vie et dont le service financier se fait régulièrement à bonne date.

Libellés	Caractéristiques
Dénomination	Emprunt obligataire Bridge Bank Group Côte d'Ivoire 7,75% 2023-2030
Montant effectif	6 060 000 000
Taux d'intérêt annuel	7,75%
Maturité	7 ans dont 2 ans de différé
Notation	N/A

A fin décembre 2025, l'Emprunt Obligataire en cours de vie est représenté ci-dessous :

Service de la dette des emprunts obligataires (mFCFA)



3.10. Notation

A ce jour, BBG CI n'a fait l'objet d'aucune notation. Toutefois, dans le cadre de la réglementation en vigueur, elle s'est engagée à se faire noter dans un délai d'une année après sa cotation.



4. PERFORMANCE
FINANCIÈRE DE BRIDGE
BANK GROUP CI SUR LA
PÉRIODE 2021-2025

Indicateurs clés – FYE – 31/12 – MFCFA	2021A	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 21-25
Produit net bancaire	35 630	42 384	49 372	59 116	67 824	+17,5%
Total charges d'exploitation	(15 050)	(19 298)	(22 878)	(24 810)	(28 383)	+17,2%
Résultat Brut d'Exploitation	20 580	23 086	26 494	34 306	39 441	+17,7%
Coût du risque	(1 177)	(2 274)	(2 216)	(6 406)	(6 804)	+55,1%
Résultat d'Exploitation	19 403	20 812	24 278	27 900	32 637	+13,9%
Résultat net	15 109	17 479	19 770	22 792	27 197	+15,8%
Créances interbancaires et assimilés	26 091	43 964	37 210	35 199	72 277	+29,0%
Créances sur la clientèle	335 481	450 858	529 260	607 539	768 574	+23,0%
Dettes interbancaires et assimilées	85 993	119 729	34 050	84 108	128 033	+10,5%
Dettes à l'égard de la clientèle	530 301	666 068	685 350	892 178	1 138 119	+21,0%
Capitaux propres et ressources assimilées	53 320	65 690	76 720	90 125	105 139	+18,5%
NPL net	2,7%	1,7%	2,8%	3,7%	3,8%	
Coefficient d'exploitation	42,2%	45,5%	46,3%	42,0%	41,8%	
ROE	31,2%	29,4%	27,8%	27,3%	27,9%	
ROA	2,4%	2,2%	2,3%	2,3%	2,1%	

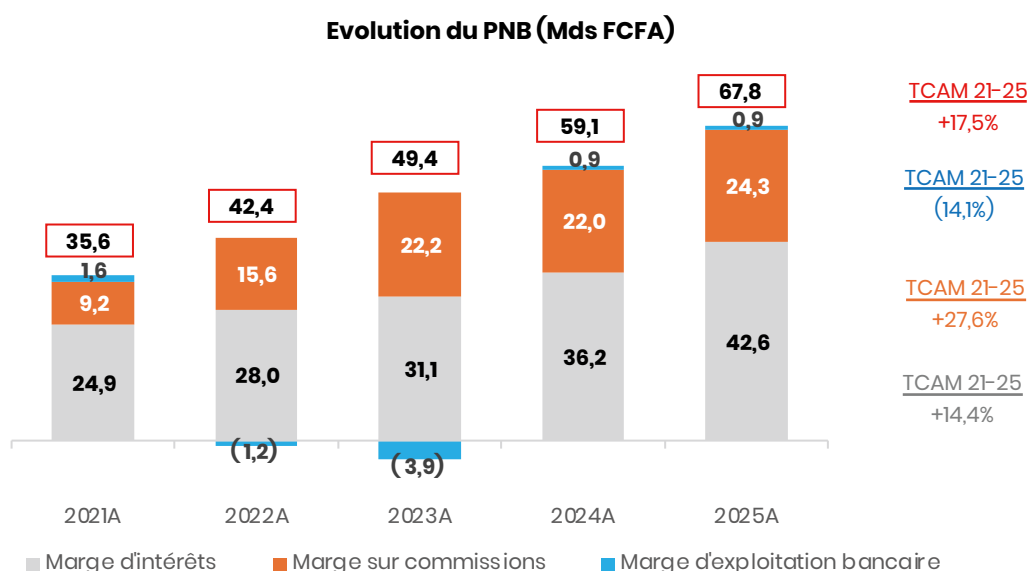
NB : Entrée de BBSN dans le périmètre à partir de 2022

4.1. Analyse du compte de résultat sur la période

L'évolution globale des indicateurs clés du compte de résultat de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, intégrant la succursale du Sénégal sur la période 2021-2025, illustre une bonne dynamique traduite par une croissance à deux chiffres des indicateurs clés.

Compte de résultat – FYE – 31/12 – MFCFA	2021A	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 21-25
Intérêts et produits assimilés	34 385	40 978	46 655	54 979	64 663	+17,1%
Intérêts et charges assimilés	(9 492)	(12 978)	(15 546)	(18 768)	(22 015)	+23,4%
Marge d'intérêt	24 893	28 000	31 109	36 211	42 648	+14,4%
Commissions (produits)	9 270	15 898	23 604	23 885	25 479	+28,8%
Commissions (charges)	(94)	(284)	(1 401)	(1 893)	(1 153)	+87,1%
Marge sur commissions	9 176	15 614	22 203	21 992	24 326	+27,6%
Marge d'exploitation bancaire	1 561	(1 230)	(3 940)	913	850	(14,1%)
Produit net bancaire	35 630	42 384	49 372	59 116	67 824	+17,5%
Total charges d'exploitation	(15 050)	(19 298)	(22 878)	(24 810)	(28 383)	+17,2%
Résultat Brut d'Exploitation	20 580	23 086	26 494	34 306	39 441	+17,7%
Coût du risque	(1 177)	(2 274)	(2 216)	(6 406)	(6 804)	+55,1%
Résultat d'Exploitation	19 403	20 812	24 278	27 900	32 637	+13,9%
Résultat net	15 109	17 479	19 770	22 792	27 197	+15,8%

4.1.1. Evolution des composantes du Produit Net Bancaire (« PNB »)



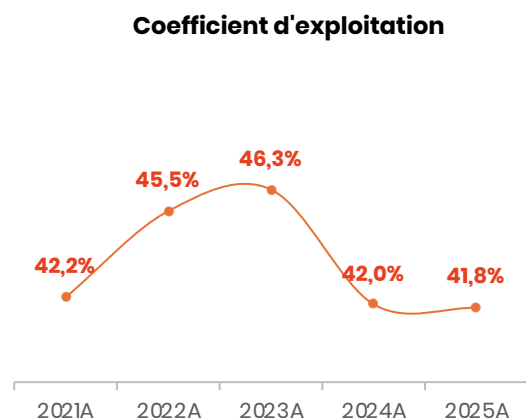
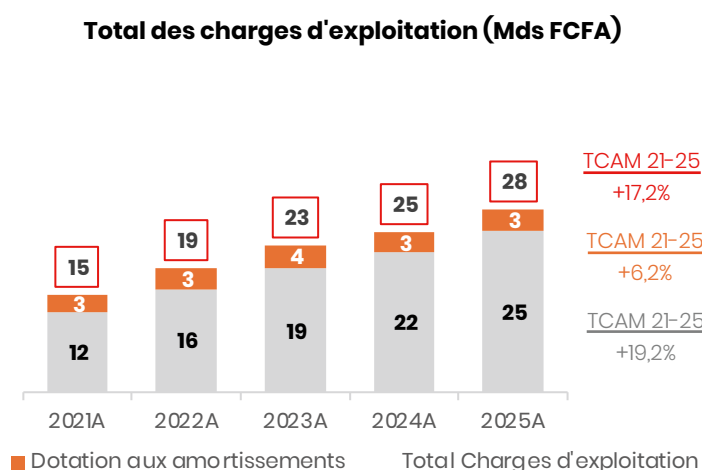
Sur la période sous revue 2021 – 2025, le PNB évolue suivant un Taux de Croissance Annuel Moyen de +17,5% et s'élève à 67,8 Mds FCFA à fin 2025. Le PNB est principalement soutenu par la marge d'intérêts qui représente en moyenne 65% du PNB sur la période. On note également une évolution moyenne marquée de +27,6% de la marge sur commissions qui atteint 24,3 Mds FCFA en 2025. Le produit net des commissions constitue la ligne de revenus la plus rentable de la Banque avec des charges engagées nettement inférieures aux produits encaissés, représentant 4,5% en moyenne des produits.

À fin 2025, le PNB enregistre une progression de +14,7% par rapport à 2024. Cette performance est principalement portée par la hausse de +18% de la marge d'intérêts, qui s'établit à 42,6 Mds FCFA en 2025 contre 36,2 Mds FCFA un an plus tôt. La marge d'intérêts, qui constitue 63% du PNB, bénéficie ainsi du dynamisme de l'activité de crédit. Les créances sur la clientèle augmentent en conséquence, passant de 607,5 Mds FCFA en 2024 à 768,6 Mds FCFA en 2025.

La marge sur commissions s'améliore de 11%, de 21,9 Mds FCFA en 2024 à 24,3 Mds FCFA en 2025. Elle représente 36% du PNB à fin 2025 en conformité avec l'axe stratégique de diversification des revenus, notamment par l'apport de nouveaux produits.

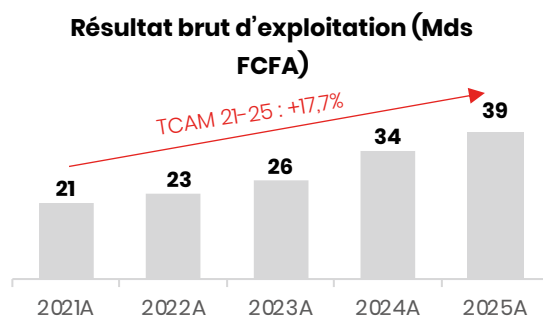
La marge d'exploitation bancaire atteint 851 M FCFA en 2025, toutefois, sa contribution au PNB demeure limitée, avec un poids de seulement 1%.

4.1.2. Evolution des charges d'exploitation et du coefficient d'exploitation



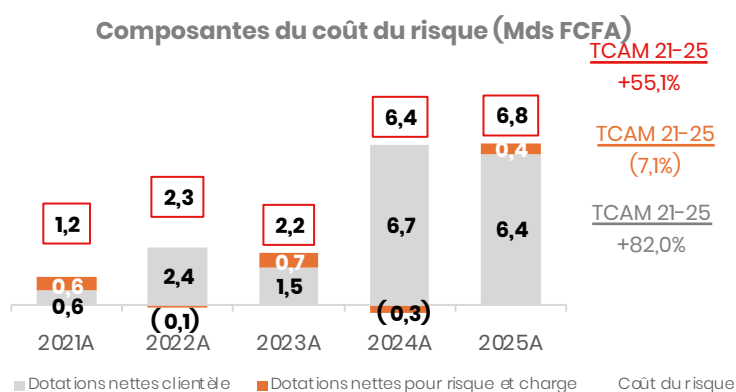
Les charges d'exploitation progressent à un rythme annuel moyen de 17,2% sur la période analysée pour atteindre 28,4 Mds FCFA à fin 2025. Leur croissance, inférieure à celle du PNB (+17,5%), se traduit par une amélioration de l'efficacité opérationnelle, confirmée par un coefficient d'exploitation en baisse à 41,8% en 2025, son plus bas niveau sur la période après la hausse en 2022 et 2023 due à l'ouverture de la succursale du Sénégal. Le niveau de 2025 se situe à 39% sur le segment Côte d'Ivoire au 31/12/2025, traduisant une contribution plus élevée de la succursale du Sénégal qui est dans sa 4-3ème année d'activité.

Au titre de l'exercice 2025, il est à noter une croissance de +26,2% des frais généraux due à l'évolution générale de l'activité dans un contexte de réalisation de plusieurs nouveaux projets, et une appréciation de +10,0% des dotations aux amortissements s'expliquant par l'investissement dans un nouveau système d'information et le développement du réseau d'agences.

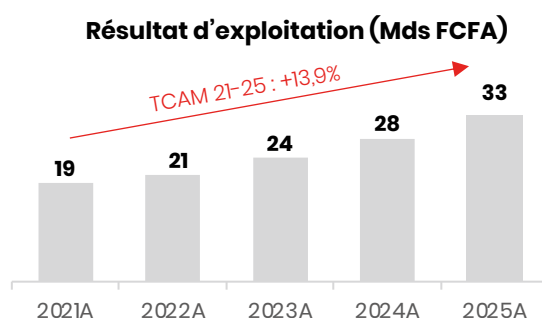


Porté par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, le résultat brut d'exploitation affiche une croissance annuelle moyenne de +17,7% sur la période et s'établit à 39,4 Mds FCFA en 2025.

4.1.3. Evolution du coût du risque et du résultat d'exploitation

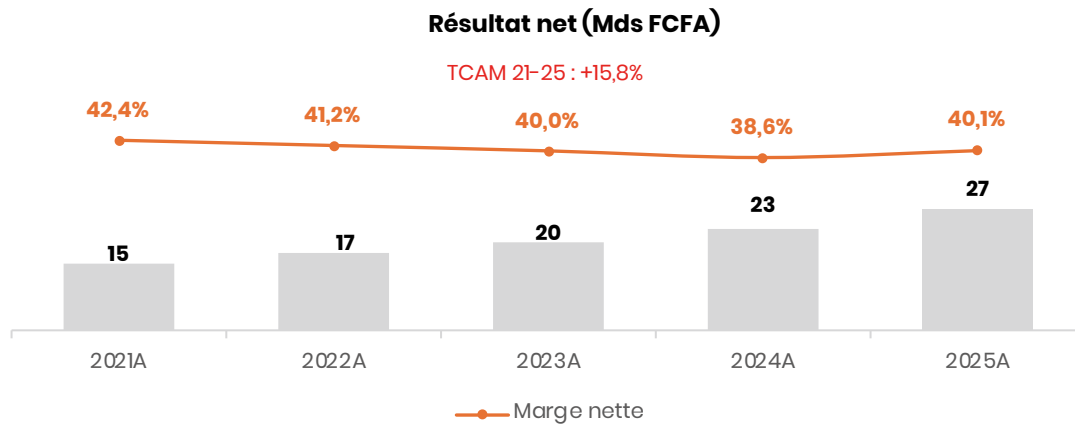


Le coût du risque s'établit à 6,8 Mds FCFA à fin 2025, contre 1,2 Md FCFA en 2021. Cette évolution reflète principalement des provisions exceptionnelles constituées sur quelques dossiers spécifiques, notamment une provision de 3 Mds FCFA en 2024 à BBSN dans un contexte économique défavorable au Sénégal, ainsi qu'une provision sur un client à BBGCI. Les perspectives de recouvrement sur ces dossiers demeurent toutefois favorables. Hormis ces situations ponctuelles et identifiées, la Banque démontre une bonne maîtrise de son coût du risque, qui s'inscrit dans une fourchette récurrente comprise entre 2 et 3 Mds FCFA sur les cinq dernières années.

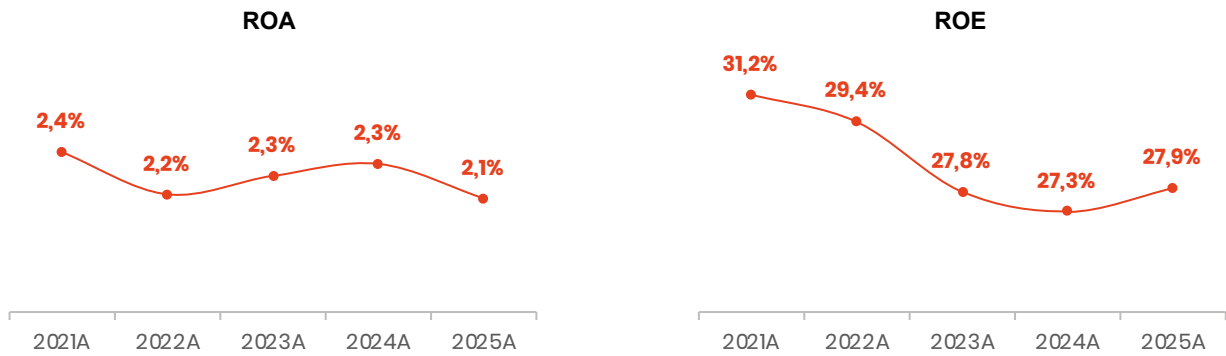


Le résultat d'exploitation observe une progression moyenne de +13,9% par an sur la période pour atteindre 32,6 Mds FCFA à fin 2021-2025, tout en étant légèrement affecté par l'augmentation du coût du risque sur la période concernée.

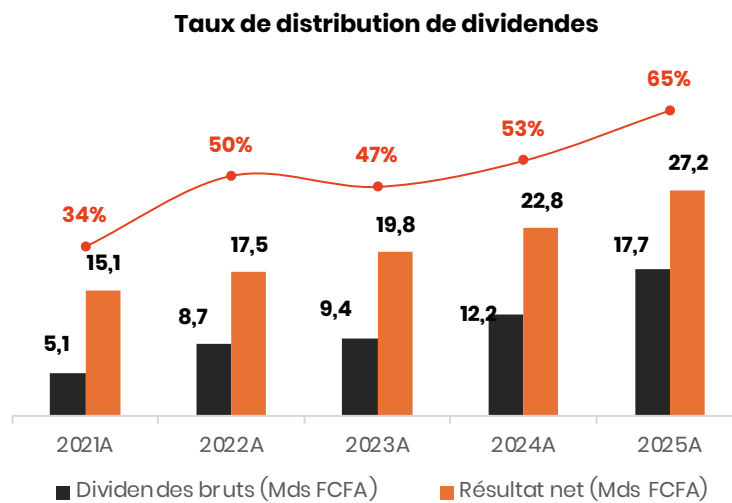
4.1.4. Evolution du résultat net et des ratios de rentabilité



Le résultat net atteint 27,2 Mds FCFA en 2025 en croissance annuelle moyenne de +15,8% sur la période avec une marge nette ressortant en moyenne à 40,5%. Cette évolution s'inscrit dans une tendance continue de renforcement des performances, alimentée par l'extension du volume d'affaires et par une structure de fonctionnement adaptée à ce nouveau palier. Elle confirme que BBG CI évolue sur une trajectoire ascendante, générant des bénéfices de plus en plus importants et consolidant progressivement ses acquis.



Le ROE démontre une rentabilité adéquate des capitaux propres, affichant une moyenne de 28,7% sur la période, tandis que le ROA s'établit en moyenne à 2,3%, reflétant une bonne performance des actifs attractive.



Bridge Bank Group CI affiche par ailleurs un taux moyen de distribution de dividendes de 50% sur la période.

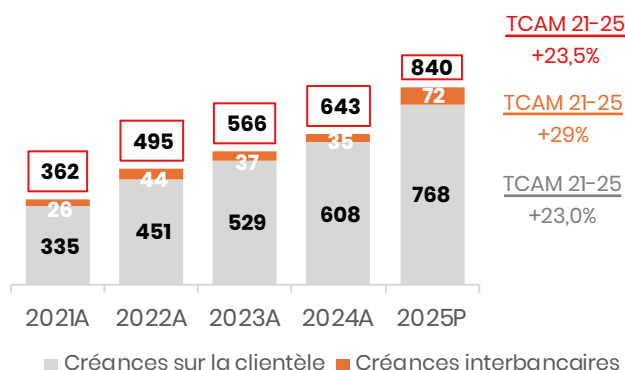
4.2. Analyse du bilan sur la période

Bilan – FYE – 31/12 – MFCFA	2021A	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 21-25
Caisse, Banque Centrale, CCP	128 353	125 154	49 182	207 826	204 985	12,4%
Effets publics et valeurs assimilés	-	175 787	155 736	176 566	297 260	n.a
Créances interbancaires et assimilés	26 091	43 964	37 210	35 199	72 277	29,0%
Créances sur la clientèle	335 481	450 858	529 260	607 539	768 574	23,0%
Obligations et autres titres à revenus fixe	140 579	20 810	9 028	14 177	14 158	-43,7%
Autres actifs	63 362	75 221	40 753	51 293	38 863	-11,5%
Compte de régularisation	1 330	550	819	2 531	3 134	23,9%
Participations et autres titres détenus à long terme	15	15	15	15	115	66,4%
Immobilisations incorporelles	3 371	3 253	3 492	5 115	6 725	18,8%
Immobilisations corporelles	11 777	12 869	11 800	19 248	21 324	16,0%
Total Actif	710 359	908 481	837 295	1 119 509	1 427 417	+19,1%
Dettes interbancaires et assimilées	85 993	119 729	34 050	84 108	128 033	10,5%
Dettes à l'égard de la clientèle	530 301	666 068	685 350	892 178	1 138 119	21,0%
Autres passifs	30 850	44 137	25 887	29 903	23 239	-6,8%
Comptes de régularisation	9 100	3 675	3 925	5 070	7 908	-3,4%
Provisions	795	822	1 473	1 274	571	-8,0%
Emprunts et titres émis subordonnés	-	8 360	9 890	16 851	24 408	n.a
Capitaux propres et ressources assimilées	53 320	65 690	76 720	90 125	105 139	18,5%
Capital souscrit	12 500	12 500	12 500	20 000	20 000	12,5%
Primes liées au capital	7 500	7 500	7 500	-	-	-100,0%
Réserves	6 951	9 218	11 839	14 655	18 074	27,0%
Report à nouveau (+/-)	11 260	18 993	25 111	32 678	39 868	37,2%
Résultat de l'exercice (+/-)	15 109	17 479	19 770	22 792	27 197	15,8%
Total Passif	710 359	908 481	837 295	1 119 509	1 427 417	+19,1%

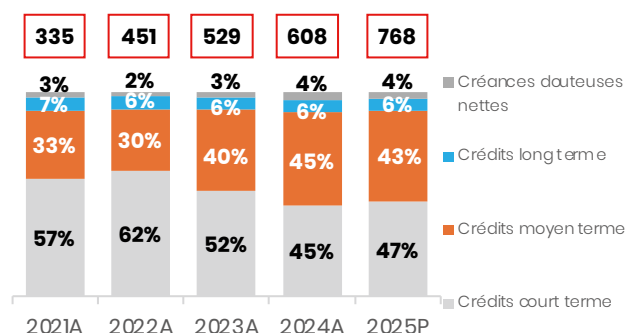
L'analyse du bilan de BBG CI sur la période 2021-2025 met en évidence des fondamentaux solides, portés par une activité bancaire dynamique.

4.2.1. Evolution des crédits

Total crédits (Mds FCFA)



Structure des crédits à la clientèle (Mds FCFA)

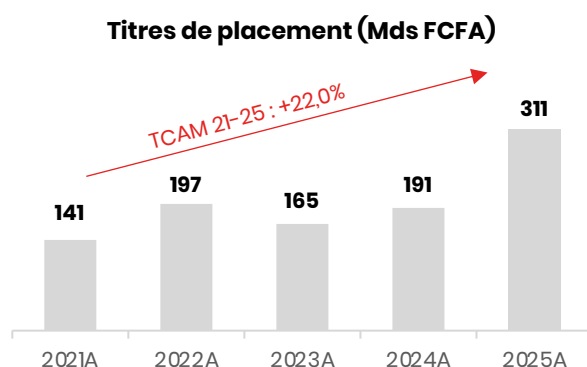


Sur la période revue 2021 – 2025, l'encours global de crédits a connu une évolution annuelle moyenne de +23,5% atteignant 840 Mds FCFA en 2025 (sur la clientèle et sur l'interbancaire). Cette évolution traduit une appréciation de l'activité de financement, principalement par le développement des crédits à la clientèle.

Sur l'ensemble de la période, les créances sur la clientèle constituent la composante largement dominante du portefeuille, représentant en moyenne 92%. Cette structure confirme un modèle bancaire fortement orienté vers le financement direct de l'économie, les créances interbancaires demeurant secondaires dans l'allocation globale des emplois.

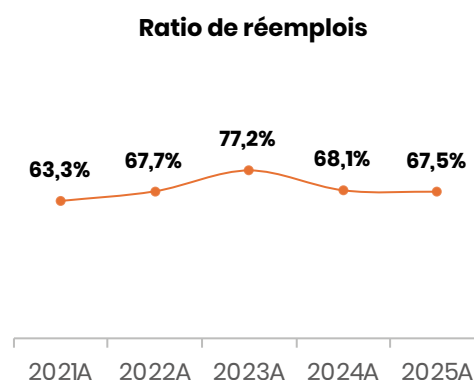
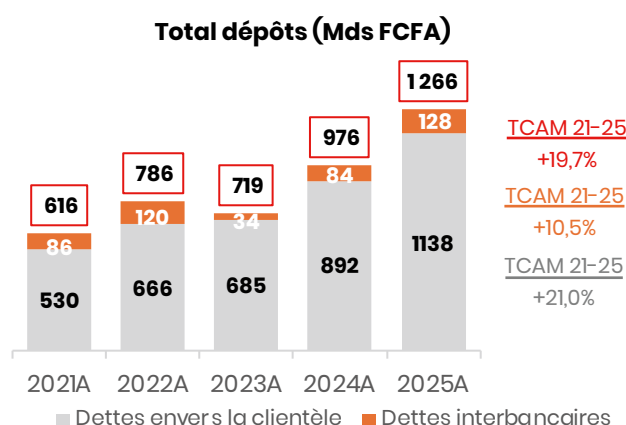
Les crédits à la clientèle, atteignant 768 Mds FCFA en 2025, sont principalement constitués des crédits court terme à 47% et des crédits moyen terme à 43% démontrant ainsi un équilibre des maturités du portefeuille clients. Le reste étant constitué des crédits long terme à 6% et des créances douteuses nettes à 4%.

4.2.2. Evolution du portefeuille financier



Les titres de placement ont connu une tendance soutenue au cours des 5 dernières années avec une évolution annuelle moyenne de +22,0%. Profitant des opportunités favorables de marché, les investissements en titres enregistrent des progressions annuelles significatives tant en 2024 qu'en 2025, renforçant ainsi la structure des emplois et contribuant positivement à la rentabilité globale de l'institution.

4.2.3. Evolution des dépôts

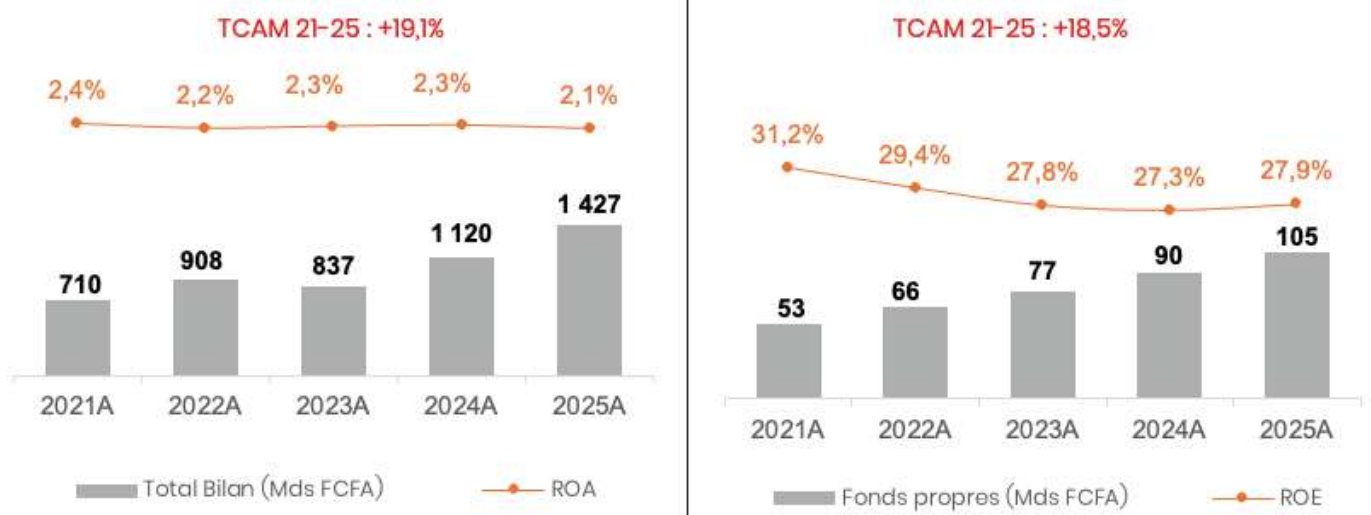


Sur la période analysée, les dépôts collectés par BBG CI affichent une croissance soutenue, passant de 616 Mds FCFA en 2021 à 1 266 Mds FCFA en 2025, soit un taux de croissance annuel moyen de +19,7%. Les ressources clientèle constituent la principale composante des dépôts et en représentent 90% à fin 2025.

En 2025, les dettes envers la clientèle progressent de +27,6% par rapport à 2024, principalement tirées par les dépôts à vue dont l'encours s'établit à 735,5 Mds FCFA (+31%). Cette dynamique est complétée par la hausse des dépôts à terme à 274,4 Mds FCFA (+27%) et des comptes d'épargne à 62,6 Mds FCFA (+19%).

Le ratio de réemplois, rapport entre l'encours de crédits à la clientèle et l'encours des dépôts à la clientèle ressort en moyenne à 69% sur la période.

4.2.4. Evolution du total bilan et des fonds propres

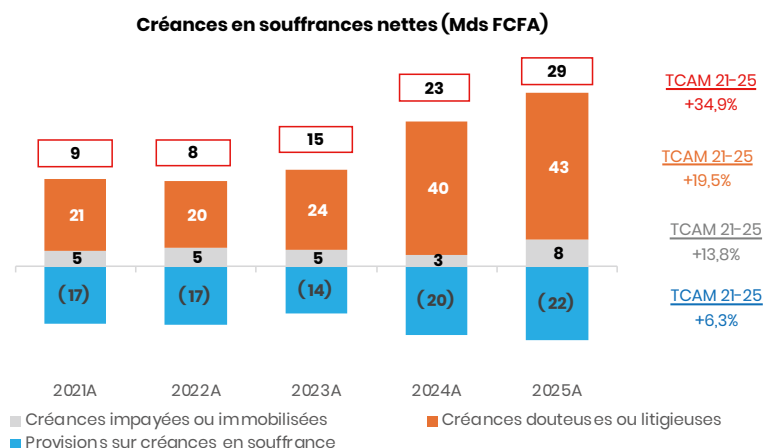


Le total bilan de BBG CI franchit le seuil de 1 000 Mds FCFA à fin 2024 pour atteindre 1 427 Mds FCFA à fin 2025, avec une croissance annuelle moyenne de +19,1% sur la période sous revue. La rentabilité des actifs s'élève en moyenne à 2,3%. Cette trajectoire traduit la solidité financière de la Banque : une croissance soutenue et une rentabilité continue.

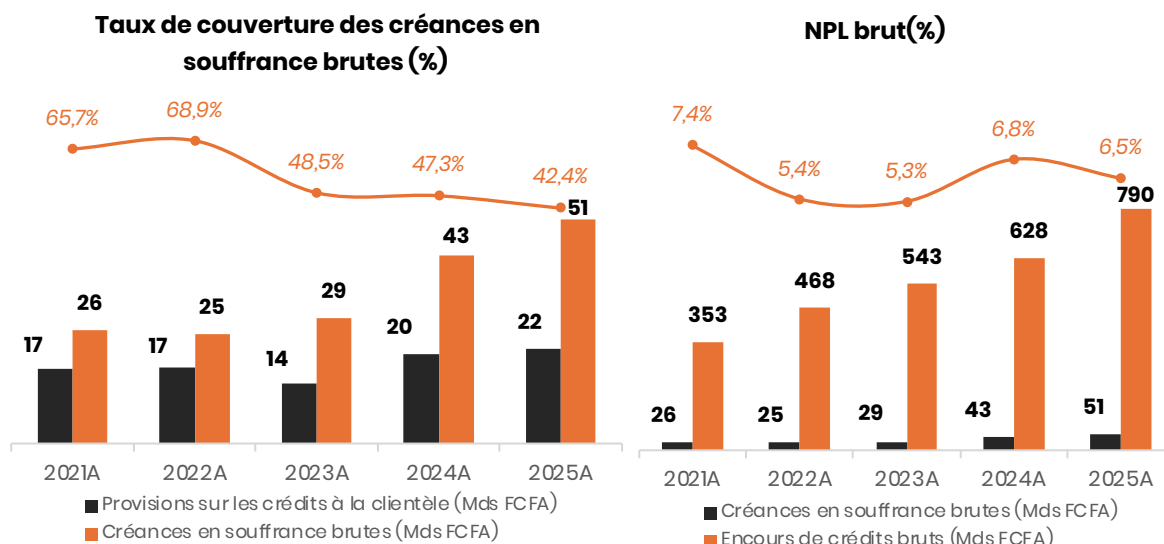
Sur la période, les fonds propres évoluent à un rythme annuel moyen de +18,5% avec une rentabilité moyenne de 28,7%. A fin 2025, ils s'établissent à 105,1 Mds FCFA, en hausse de 16,7% par rapport à 2024. Cette progression résulte essentiellement de la contribution des résultats bénéficiaires de l'exercice, combinée à la poursuite de l'accumulation des réserves (+23%) et du report à nouveau (+22%), traduisant un renforcement continu de la structure financière interne.

Bridge Bank Group CI affiche par ailleurs un taux moyen de distribution de dividendes de 50% sur la période.

4.2.5. Evolution des créances en souffrance et ratios de maîtrise des risques



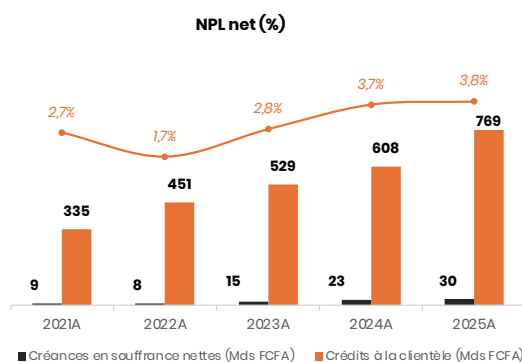
Sur les 5 dernières années, les créances en souffrance nettes évoluent suivant une croissance annuelle moyenne de +34,9%, atteignant 29 Mds FCFA en 2025. En 2024, on note une hausse de +54% par rapport à 2023, imputable à la hausse marquée des créances douteuses ou litigieuses surtout au Sénégal, dont l'encours atteint 39,5 Mds FCFA (+66%). Elle s'inscrit dans un contexte d'augmentation des volumes de crédits, avec un renforcement parallèle des provisions (+47%), permettant d'accompagner l'évolution du portefeuille tout en maintenant un niveau de couverture adapté.



En 2025, les provisions sur les crédits à la clientèle atteignent 21,8 Mds FCFA, en hausse de 1,4 Mds FCFA par rapport à 2024. Les créances en souffrance brutes s'établissent à 51,3 Mds FCFA, soit une augmentation de 8,3 Mds FCFA, tandis que les encours de crédits bruts progressent de +25,9% pour atteindre 790,3 Mds FCFA.

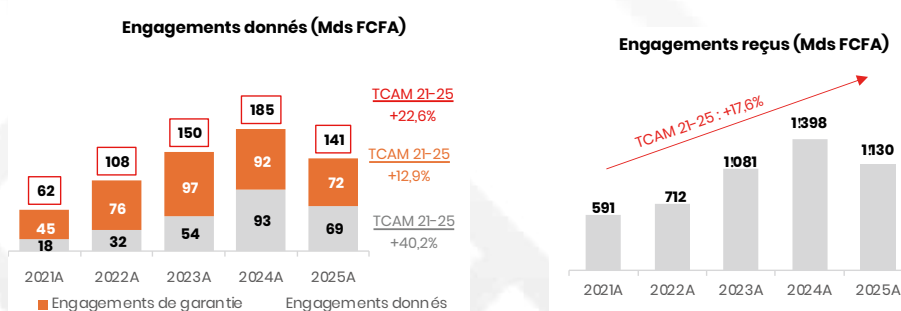
Le taux de couverture est en baisse passant de 65,7% en 2021 à 42,4% en 2025 tandis que le taux de contentieux ressort à 6,5% à fin 2025.

Le taux net de dégradation (créances en souffrance nettes rapportées au total des créances à la clientèle) s'est établi en moyenne à 3% sur la période, témoignant d'une maîtrise globalement satisfaisante du risque de crédit. La baisse observée entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par le reclassement en créances saines de certains engagements restructurés, consécutivement au respect des protocoles de remboursement conformément à la réglementation en vigueur.



Bien que le portefeuille en souffrance ait progressé de manière contenue sur la période 2022-2023, la hausse globale du taux net de dégradation constatée en 2024 s'explique principalement par des déclassements enregistrés en Côte d'Ivoire et au niveau de la succursale du Sénégal. Cette évolution a également affecté le taux de dégradation brute du portefeuille, notamment sous l'effet des expositions relevant des secteurs du transport, de la construction et du commerce.

4.3. Analyse du hors bilan sur la période



À fin 2025, les engagements donnés s'établissent à 141 Mds FCFA, contre 185 Mds FCFA en 2024, soit une baisse de -24%. Ce niveau résulte d'un repli des engagements de financement, ramenés à 69 Mds FCFA, ainsi que des engagements de garantie, qui s'élèvent à 72 Mds FCFA sur l'exercice.

Les engagements reçus ressortent à 1 130 Mds FCFA, contre 1 398 Mds FCFA en 2024. Ils demeurent exclusivement composés de garanties reçues.

4.4. Restructuration de la Succursale du Sénégal

Créée en 2021, avec un démarrage effectif en janvier 2022, la succursale Bridge Bank Group Côte d'Ivoire au Sénégal (« BB SN »), s'est progressivement positionnée comme un acteur sérieux au sein du secteur bancaire du pays. Selon le dernier rapport annuel de la Commission Bancaire, COBA, elle occupe au 31 décembre 2025 la 22ème place sur 29 banques avec presque 1% de parts de marché en termes de total bilan.

Depuis son lancement, BB SN s'est axée sur l'accompagnement des PME en proposant des solutions de financement adaptées. En s'appuyant sur le bilan du siège BBG CI, elle a financé aussi bien l'Etat du Sénégal sur des opérations structurantes que des grandes entreprises nationales et internationales. Sur le segment des particuliers, BB SN a ciblé les salariés de la fonction publique et des entreprises privées de divers secteurs d'activité dont le commerce et l'industrie. Sa stratégie de collecte de ressources diffère très peu de celle de son siège BBG CI et vise les institutionnels, les assureurs et les particuliers fortunés. Il en résulte au 31 décembre 2025 un total de ressources de FCFA 177 milliards pour des emplois à FCFA 130 milliards. Les agrégats restent tout aussi satisfaisants quant à l'analyse du compte de résultat. Le Produit Net Bancaire s'est élevé à 8,5 Mds de FCFA pour un résultat net de 1,1 milliard de FCFA.

Les performances financières après seulement 43 années d'activité pour cette succursale qui fut profitable dès la première année, confirment d'une part la profondeur du marché Sénégal et, d'autre part, l'efficacité du modèle économique et opérationnel de BB SN.

Dans l'optique de mieux profiter des opportunités du marché, le Conseil d'Administration de BBG CI a proposé à sa maison mère, Bridge Group West Africa holding financier, la filialisation de BB SN afin de lui permettre de disposer de leviers financiers plus importants pour accompagner sa croissance. Aussi, cette filialisation s'inscrit parfaitement dans l'ambition de BGWA d'être un acteur financier régional de premier plan, de respecter des engagements auprès de l'Etat du Sénégal et du régulateur. Les autres objectifs visés par BGWA sont, sans être exhaustifs, la création d'un nouveau relais de croissance, le renforcement de la qualité de service à la clientèle et la diversification des revenus.

Pour la nouvelle entité ainsi créée, cette conversion en filiale lui permettra :

- ☞ de disposer du statut et de l'organisation idoines pour apporter son expérience et son expertise aux acteurs économiques locaux ;
- ☞ d'exercer ses activités en toute autonomie et d'avoir une gouvernance propre, adaptée aux spécificités du marché local ;
- ☞ de maintenir et renforcer son positionnement au Sénégal ;
- ☞ d'amorcer sereinement cette phase de croissance tout en répondant pleinement à l'ensemble des exigences réglementaires et prudentielles régissant le fonctionnement des établissements bancaires en zone UMOA ;
- ☞ d'ouvrir son capital à des investisseurs locaux.

Dans ce contexte, le schéma retenu pour ladite opération de filialisation s'articule à 2 niveaux :

- ☞ Injection de capital en numéraire par BGWA à hauteur de FCFA 20 milliards totalement financées par une partie du produit de la présente opération de cession de 20% de ses actions détenues dans BBG CI ;
- ☞ L'apport partiel d'actif (APA) de BBG CI qui, selon les méthodes standards de valorisation est évalué en moyenne à FCFA 11 milliards au 31 décembre 2025.

Ainsi, le capital minimum de la futur filiale BBSN serait composé du cumul de l'apport en numéraire et de l'apport partiel d'actifs dont la valorisation finale serait actualisée au moment de l'apport.

4.5. Aperçu des performances Hors Succursale sur la période

4.5.1. Chiffres Bridge Bank Group Côte d'Ivoire Hors Succursale

Compte de résultat – FYE – 31/12 – XOFm	2021A	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 21-25
Intérêts perçus	34 385	39 553	41 562	47 419	54 608	+12,3%
Charges d'intérêts	(9 492)	(12 752)	(14 053)	(15 975)	(17 248)	+16,1%
Marge nette d'intérêts	24 893	26 801	27 509	31 444	37 360	+10,7%
Commissions et change	10 737	12 872	16 228	19 652	21 658	+19,2%
Produit Net Bancaire	35 630	39 673	43 737	51 096	59 018	+13,4%
Charges d'exploitation	(16 050)	(16 800)	(19 355)	(20 058)	(23 021)	+11,2%
Frais de personnel	(7 897)	(8 534)	(9 573)	(10 793)	(11 322)	+9,4%
Frais généraux	(4 512)	(5 302)	(6 618)	(6 705)	(8 732)	+17,9%
Dotations aux amortissements	(2 641)	(2 964)	(3 164)	(2 560)	(2 967)	+3,0%
Résultat Brut d'Exploitation	20 580	22 873	24 382	31 038	35 997	+15,0%
Coût net du risque	(1 177)	(2 211)	(1 478)	(3 804)	(4 443)	+39,4%
Résultat d'exploitation	19 403	20 662	22 904	27 234	31 555	+12,9%
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	315	308	145	-	-	
Résultat avant impôts	19 718	20 970	23 049	27 234	31 555	+12,5%
Impôts sur le bénéfice	(4 809)	(3 638)	(4 280)	(5 084)	(5 416)	+4,1%
Résultat Net	15 109	17 334	18 769	22 150	26 139	+14,7%
Coefficient d'exploitation	42,2%	42,3%	44,3%	39,3%	39,0%	
ROE	31,2%	29,1%	26,5%	26,9%	27,3%	
ROA	2,4%	2,2%	2,4%	2,5%	2,4%	

Bilan – FYE – 31/12 – mFCFA	2021A	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 21-25
Caisse, BCEAO, CCP	128 353	110 519	38 220	195 397	175 729	+8,2%
Créances interbancaires et assimilés	26 091	55 402	49 072	37 089	72 996	+29,3%
Portefeuille de titres	140 579	186 567	146 405	164 620	257 992	+16,4%
Crédit à la clientèle	335 481	393 572	458 359	532 529	637 658	+17,4%
Compte d'ordre et autres actifs	64 707	82 070	45 704	49 295	34 524	(14,5%)
Immobilisations incorporelles	3 371	2 798	3 184	4 965	6 550	+18,1%
Immobilisations corporelles	11 777	11 442	10 462	20 100	21 308	+16,0%
Total Actif	710 359	842 370	751 406	1 003 995	1 206 756	+14,2%
Dettes interbancaires et assimilés	85 993	118 438	30 947	73 605	91 666	+1,6%
Dépôts clientèle	530 301	601 527	607 877	795 463	961 156	+16,0%
Compte d'ordre et autres passifs	39 949	47 424	25 762	28 656	26 686	(9,6%)
Provisions	796	763	1 043	765	231	(26,6%)
Emprunts subordonnés	-	8 360	9 890	16 851	24 408	
Fonds propres	53 320	65 858	75 887	88 655	102 610	+17,8%
Capital	12 500	12 500	12 500	20 000	20 000	+12,5%
Prime liée au capital	7 500	7 500	7 500	-	-	
Réserves	6 951	9 218	11 839	14 655	18 074	+27,0%
Report à nouveau	11 260	19 306	25 279	31 848	38 398	+35,9%
Résultat de l'exercice	15 109	17 334	18 769	22 152	26 139	+14,7%
Total Passif	710 359	842 370	751 406	1 003 995	1 206 756	+14,2%
Opérations documentaires	17 660	5 226	42 880	47 964	54 579	+32,6%
Garanties/cautions	40 668	51 579	66 382	65 477	57 462	+9,0%
Total Hors-Bilan	58 328	56 805	109 262	113 441	112 040	+17,7%

Avec 20 ans d'existence, BBG CI (Côte d'Ivoire uniquement) constitue le pilier historique et opérationnel du Groupe et concentre l'essentiel de ses performances. Sur la période récente, la Banque génère en moyenne environ 90% du Produit Net Bancaire consolidé et près de 97% du résultat net agrégé, traduisant son rôle central dans la création de valeur du Groupe.

Cette prépondérance se retrouve également au niveau bilanciel, avec environ 86% des encours de crédits, 88% des dépôts clientèle et près de 89% du total de bilan consolidé. Dans l'ensemble, la performance historique et actuelle du Groupe repose quasi exclusivement sur BBG CI, tandis que BB SN, plus récente, s'inscrit dans une dynamique progressive de montée en puissance.

4.5.2. Chiffres de la Succursale de Bridge Bank au Sénégal

Compte de résultat – FYE – 31/12 – mFCFA	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 22-25
Intérêts perçus	1 635	5 661	7 569	10 029	+83,1%
Charges d'intérêts	(451)	(2 061)	(2 793)	(4 708)	+118,5%
Marge nette d'intérêts	1 185	3 600	4 777	5 322	+65,0%
Commissions et change	1 527	2 035	3 241	3 214	+28,1%
Produit Net Bancaire	2 712	5 635	8 018	8 535	+46,5%
Charges d'exploitation	(2 498)	(3 523)	(4 489)	(5 079)	+26,7%
Frais de personnel	(1 330)	(2 090)	(2 696)	(3 252)	+34,7%
Frais généraux	(794)	(966)	(1 303)	(1 435)	+21,8%
Dotations aux amortissements	(374)	(467)	(490)	(391)	+1,5%
Résultat Brut d'Exploitation	214	2 112	3 529	3 456	+152,8%
Coût net du risque	(64)	(738)	(2 603)	(2 374)	+233,5%
Résultat d'exploitation	150	1 374	926	1 082	+93,2%
Résultat avant impôts	150	1 374	926	1 082	+93,2%
Impôts sur le bénéfice	(5)	(373)	(286)	(24)	+69,5%
Résultat Net	145	1 001	640	1 058	+94,0%
Coefficient d'exploitation	92,1%	62,5%	56,0%	59,5%	
ROE	3,0%	18,8%	10,4%	15,1%	
ROA	0,2%	1,0%	0,5%	0,6%	

Bilan – FYE – 31/12 – mFCFA	2022A	2023A	2024A	2025A	TCAM 22–25
Caisse, BCEAO, CCP	14 635	10 961	12 429	29 356	+261%
Créances interbancaires et assimilés	7 061	2 639	3 825	5 007	(10,8%)
Portefeuille de titres	10 030	18 359	26 123	53 426	+74,6%
Crédit à la clientèle	57 286	70 901	75 010	130 987	+31,7%
Compte d'ordre et autres actifs	2 477	5 314	10 041	13 628	+76,5%
Immobilisations nettes	1 883	1 645	4 298	6 229	+49,0%
Total Actif	93 372	109 819	131 725	238 635	+36,7%
Dettes interbancaires et assimilés	19 791	17 603	16 218	42 227	+28,7%
Dépôts clientèle	64 429	77 437	96 621	177 042	+40,1%
Compte d'ordre et autres passifs	4 261	8 516	11 906	11 497	+39,2%
Provisions	60	431	510	340	+78,3%
Fonds propres	4 832	5 833	6 470	7 528	+15,9%
Dotations en Capital	5 000	5 000	5 000	5 000	-
Report à nouveau	(313)	(168)	830	1 470	n.a
Résultat de l'exercice	145	1 001	640	1 058	+94,0%
Total Passif	93 372	109 819	131 725	238 635	+36,7%
Opérations documentaires	290	3 749	4 383	14 338	+267,0%
Garanties/cautions	24 301	30 348	26 578	15 009	(14,8%)
Total Hors-Bilan	24 591	34 096	30 961	29 345	+6,1%

Encore marginale dans les comptes agrégés en raison de sa création récente, la succursale du Sénégal représente en moyenne environ 3% du résultat net du Groupe et détient près de 1% de part de marché au Sénégal. Elle affiche toutefois une montée en puissance rapide, avec des croissances nettement supérieures à la moyenne du secteur : entre 2022 et 2025, le PNB a progressé à un TCAM de +47% et le résultat net à 94%, tandis que les encours de crédits, les dépôts et le total de bilan enregistrent des TCAM respectifs de +32%, +40% et +37%, positionnant BBSN comme un futur relais de croissance du Groupe.

4.5.3 Impacts Prudentiels et Financiers de la Filialisation de La succursale du Sénégal (BBG CI Actionnaire Minoritaire)

La filialisation de la succursale du Sénégal a pour effet de sortir les actifs pondérés des risques portés par cette succursale des livres prudentiels de BBG CI, qui deviendra actionnaire minoritaire de la nouvelle entité.

La variation présentée dans le tableau ci-dessous des ratios prudentiels sur la base des chiffres arrêtés au 31 décembre 2025, indique que les actifs pondérés des risques passeraient de 703 283 M FCFA avant opération de filialisation à 593 283 M FCFA après filialisation, soit une baisse de plus de 100 000 M FCFA correspondant aux actifs pondérés des risques rattachés à la succursale du Sénégal. Cette diminution traduit la libération des exigences en fonds propres associées aux expositions de la succursale sénégalaise, notamment les encours au bilan et les engagements hors bilan convertis en équivalent crédit, nets de l'atténuation du risque de crédit.

Sur le plan prudentiel, la réduction de l'assiette des risques améliore mécaniquement le ratio de solvabilité, malgré la prise en compte d'une déduction de 10 797 M FCFA au titre de la participation de BBGCI dans la future filiale du Sénégal. Ainsi, le total des fonds propres effectifs ressortirait à 90 886 M FCFA après impact, tandis que la baisse des APR permettrait de porter les ratios de solvabilité de 14,46% à 15,32%.

Dès la réalisation effective de la filialisation, la nouvelle entité sénégalaise ne sera donc plus consolidée d'un point de vue prudentiel dans les livres de BBGCI au titre d'une succursale intégrée. Sa consolidation relèvera désormais du niveau de la Holding BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA), conformément à la nouvelle structuration du groupe.

Pour BBGCI, l'opération se traduira ainsi par une déconsolidation prudentielle des risques liés à l'activité sénégalaise et par une capacité additionnelle de financement, résultant de la réduction de 110 Mrds FCFA des actifs pondérés des risques.

Ratios Prudentiels

Fonds propres effectifs			
En millions FCFA	Au titre de 2025	Impact Filialisation BBSN hypothèse 2025	Commentaire
Capital social libéré	20 000	20 000	
Réserves et RAN	57 941	57 941	
Résultat	27 197	27 197	
Déduction Immobilisations incorporelles	(6 725)	(6 725)	
Déduction des participations significatives		(10 797)	Participation dans la future filiale du Sénégal
Dividendes	(17 678)	(17 678)	
Total CETI	80 735	69 938	
Total Fonds propres de base (T1)	80 735	69 938	
Emprunts et titres subordonnés	20 797	20 797	
Total Fonds propres (T2)	20 797	20 797	
FONDS PROPRES EFFECTIFS	101 532	90 735	
Ratio de solvabilité			
En millions FCFA	Au titre de 2025	Impact Filialisation BBSN hypothèse 2025	Commentaire
TOTAL ACTIFS PONDERES DES RISQUES	695 926	585 926	Au 31/12/2025, le total des actifs pondérés des risques (APR) de BBG CI consolidé passerait de FCFA 703 283 M à FCFA 593 282 M après la filialisation de BBSN. N est de FCFA 110 Mrds.
Ratio CETI (Norme => 7,5%)	14,59%	15,49%	
Ratio de solvabilité (Norme => 11,50%)	14,59%	15,49%	

Décomposition et justificatif de l'APR de 110 Mrds de la succursale du Sénégal au 31/12/2025

En millions FCFA

Coefficient de Pondération	0%	20%	35%	50%	75%	100%	Total
Autres actifs	3 242					18 846	22 087
Expositions sur les Souverains	134 833						134 833
Expositions sur les Institutions Financières		2 176		2 001			4 177
Autres clientèle de détail					1 584		1 584
Autres expositions sur les prêts garantis par l'immobilier commercial					1 326		1 326
Expositions sur les prêts garantis par l'immobilier résidentiel			567				567
Autres entreprises						73 806	73 806
Total Encours au Bilan	138 075	2 176	567	2 001	2 910	92 651	238 381
Actif Pondéré de risque au Bilan	0	435	198	1 001	2 183	92 651	96 469

Facteur de Conversion — Hors Bilan	20%	50%	100%	Total
Encours Hors Bilan	824	18 520	10 005	29 350
Conversion en équivalent Crédit	165	9 265	10 005	19 435

APR avant Atténuation du Risque de Crédit	115 903
ARC (Atténuation du Risque de Crédit)	6 206
Actif Pondéré des Risques 2025 Succursale du Sénégal	109 697

4.6. Ratios réglementaires

RATIOS	2023A	2024A	2025A	Conformité
Fonds propres de base durs (CET1) – mFCFA	61 891	72 826	80 736	OK
Fonds propres de base (T1) – mFCFA	61 891	72 826	80 736	OK
Fonds propres effectifs (FPE) – mFCFA	71 751	88 736	101 533	OK
Ratio de fonds propres CET1	10,66%	10,79%	11,60%	OK
Ratio de fonds propres de base T1	10,66%	10,79%	11,60%	OK
Ratio de solvabilité	12,36%	13,15%	14,59%	OK
Normes de division des risques	22,92%	19,17%	21,96%	OK
Ratio de levier	6,68%	5,85%	5,44%	OK
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales	0,00%	0%	0%	OK
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales	0,00%	0%	0%	OK
Limite globale de participations dans les entités commerciales	0,00%	0%	0%	OK
Limite sur les immobilisations hors exploitation	2,87%	2,17%	2,37%	OK
Limite sur le total des Immobilisations et participations	20,80%	27,69%	26,69%	OK
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	22,77%	17,02%	19,07%	OK

Au-delà de la dynamique favorable de ses résultats, BBG CI opère dans le strict respect de l'ensemble des normes prudentielles en vigueur applicables aux établissements de crédit. Les indicateurs réglementaires relatifs à la solvabilité, à la liquidité et à l'encadrement des risques se situent à des niveaux satisfaisants, traduisant une structure financière solide et des marges de sécurité adéquates au regard de la taille du bilan et du rythme d'activité.

Les ratios de solvabilité de la Banque ressortent à des niveaux conformes, voire confortables, par rapport aux seuils réglementaires, attestant de sa capacité à soutenir la croissance de ses emplois tout en conservant une assise en fonds propres appropriée. Cette situation prudentielle favorable s'inscrit en cohérence avec la progression des résultats et témoigne de la capacité de BBG CI à concilier performance économique et respect rigoureux des contraintes réglementaires.

L'ensemble confirme la solidité du positionnement prudentiel de la Banque et renforce la crédibilité de son modèle de développement, fondé sur un équilibre durable entre rentabilité, sécurité financière et conformité réglementaire.



5. PERSPECTIVES DE
BRIDGE BANK GROUP
CI SUR LA PÉRIODE
2026 – 2030

Les prévisions ci-après, bien qu'établies avec le plus grand soin à partir de la connaissance que l'Émetteur a de son activité, de son entreprise et de l'environnement dans lequel il évolue, sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire.

5.1 Principales orientations stratégiques

La stratégie de BBG CI s'appuie sur une croissance maîtrisée et un modèle économique éprouvé. Elle combine développement organique, renforcement opérationnel et expansion régionale ciblée.

En Côte d'Ivoire, la Banque étend son réseau dans les pôles économiques émergents via un modèle hybride alliant la présence physique et le digital, élargissant sa clientèle tout en optimisant coûts et efficacité.

Au niveau régional, le Sénégal devient un relais de croissance stratégique, avec un développement progressif et un projet de filialisation structurant.

Parallèlement, BBG CI diversifie ses revenus en déployant des métiers à forte valeur ajoutée et accélère sa transformation digitale. Ces leviers soutiennent une rentabilité durable et renforcent son positionnement comme acteur bancaire performant et résilient en Afrique de l'Ouest.

Le plan stratégique 2026-2030 se repose sur quatre axes clés, guidant la Banque vers une croissance soutenue et structurée.



Axe 1 : Expansion Géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de 13 nouvelles agences en Côte d'Ivoire d'ici 2030, ciblant les pôles économiques à fort potentiel, ainsi qu'une expansion régionale dans l'UEMOA via des succursales dans des pays clés • Optimisation des synergies Groupe et mutualisation des infrastructures afin de proposer une offre intégrée et génératrice de ventes croisées
Axe 2 : Diversification des Revenus & Croissance de la Base Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des sources de revenus en développant des métiers à forte valeur ajoutée (affacturation, leasing, trade finance) et des partenariats fintech, afin de réduire la dépendance à la marge d'intérêts • Offres ciblées par segment (TPME, PME, diaspora, mass market) pour élargir la base clientèle et soutenir la croissance des encours à long terme
Axe 3 : Digitalisation, Innovation, Data & IA	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie « First Banking » repose sur une digitalisation de bout en bout avec une nouvelle application mobile et corporate, des partenariats fintech, une infrastructure cloud & API et un positionnement en banking-as-a-service • Elle intègre l'IA, le scoring automatique et la RPA pour automatiser les processus, réduire fortement les erreurs et libérer du temps pour des activités à forte valeur ajoutée
Axe 4 : Expérience Client & Excellence Opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'expérience client et l'excellence opérationnelle afin d'améliorer durablement la rentabilité, avec un objectif de réduction du coefficient d'exploitation de 42% en 2024 à 35% en 2030 grâce à la digitalisation et à l'automatisation • Refonte des parcours clients, l'optimisation des processus et l'accélération de la délivrance du crédit, tout en améliorant la qualité de service et la maîtrise du risque

Sur la période 2026–2030, le bilan et le compte de résultat traduisent la poursuite du développement de l'activité bancaire de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire dans un périmètre désormais clarifié à la suite de la filialisation de sa succursale du Sénégal. À compter de la réalisation de cette opération, prévue courant 2026 et par apport partiel d'actifs, les encours bilantiels liés à l'activité sénégalaise (crédits, dépôts, engagements et autres expositions) ne sont plus intégrés dans les agrégats comptables et sont remplacés par un actif de participation, ce qui se traduit mécaniquement par un resserrement du niveau initial des agrégats.

Les projections financières 2026–2030 sont ainsi établies sur une base strictement standalone sur le périmètre Côte d'Ivoire et analysées par comparaison aux performances historiques de BBG CI sur ce même périmètre, afin d'assurer une lecture cohérente et pertinente de l'évolution du bilan et du compte de résultat.

Cette évolution ne saurait être interprétée comme un retrait d'activité ni comme une perte de valeur économique. BBG CI demeure actionnaire de l'actif sénégalais, lequel est appelé à poursuivre son développement et à contribuer à la création de valeur du Groupe, tant par l'appréciation de la valeur de la participation que par la perception de dividendes futurs, à mesure de la montée en puissance de la filiale.

Dans ce contexte, la trajectoire financière projetée sur la période 2026–2030 reflète avant tout la dynamique intrinsèque du cœur d'activité ivoirien, qui concentre environ 90% de l'activité opérationnelle et l'essentiel de la rentabilité du Groupe, la contribution de Bridge Bank Sénégal au résultat net agrégé demeurant marginale, de l'ordre de 3%.

5.2. Principales hypothèses

Rubriques	Composition	Taux	Impact / Analyse
Dynamique des Ressources Clientèles	<ul style="list-style-type: none"> • 58-60 % de dépôts à vue • Autres dépôts (Épargne, DAT, garanties) : 40 % - 42 % • Coût moyen des ressources clientèle maîtrisé (1,8 % - 2,5 %) • Mix favorable soutenant la marge nette d'intérêts 	Croissance annuelle moyenne projetée : 15,5 %	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : 1 004 Mds FCFA → 2030 : 1 784 Mds FCFA • La croissance des ressources repose sur un effet volume (30 % de la croissance) porté par l'acquisition de nouveaux clients • Hypothèse prudente d'augmentation graduelle du coût des ressources, intégrant un environnement de taux normalisé • Cette trajectoire permet de préserver une structure de dépôts favorable, dominée par des ressources peu coûteuses.
Ressources de Trésorerie et Refinancement	<ul style="list-style-type: none"> • Part du refinancement BCEAO / total ressources (hors fonds propres) : 6 % - 8 % • Coût moyen du refinancement : 5 % - 5,5 % 	Croissance annuelle moyenne projetée : 26 %	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse significative du volume moyen à partir de 2026 (vs. 10 Mds FCFA en 2025), sous l'hypothèse d'un accès continu aux guichets de la BCEAO • Financement ciblé de la croissance des crédits et du portefeuille titres • Le refinancement demeure un levier tactique d'optimisation de la liquidité et non une source structurelle dominante.
Dynamique soutenue des crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de transformation (crédits/dépôts) : 75 % → 78 % • Croissance crédits entreprises : 15 % • Croissance crédits PME : 16 % • Croissance crédits particuliers : 17 % • Rendement moyen des crédits : 7,5 % → 8 % 	Croissance annuelle moyenne projetée : 15 %	<ul style="list-style-type: none"> • La progression du taux de transformation traduit une allocation plus efficiente des ressources, tout en maintenant un profil de liquidité maîtrisé.

Rubriques	Composition	Taux	Impact / Analyse
Charges d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Charges de personnel : +10 % Autres charges : +6 % Amortissements : +2 % Coefficient d'exploitation : 40 % → 32 % 	Croissance annuelle moyenne : 8 % (après +4 % en 2024 et +12 % en 2025 liée à la migration vers un nouveau core banking)	<ul style="list-style-type: none"> La trajectoire traduit un levier opérationnel positif, soutenu par la montée en puissance des revenus digitaux et la normalisation des investissements technologiques.
Approche prudente et anticipative des Pertes de Crédit Attendues	<ul style="list-style-type: none"> Probabilité de défaut (PD) Portefeuille sain : 1 % (2026) → 3 % (2029-2030) Portefeuille dégradé/douteux : 85 % constant (intégrant les créances restructurées) 	Progression graduelle : 4,5 % (2026) → 12 % (2030)	<ul style="list-style-type: none"> Cette évolution reflète une augmentation graduelle et anticipée des dotations Dotations nettes atteignant environ 10 Mds en 2030 Impact maîtrisé sur le résultat net et la trajectoire des fonds propres L'augmentation des provisions s'explique par la croissance des encours et la migration partielle d'expositions du portefeuille sain vers le portefeuille dégradé – un effet prudentiel et normatif, non une dégradation structurelle de la performance commerciale.

Focus sur la transformation Digitale

Un levier stratégique de croissance et de transformation pour Bridge Bank Group

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire engage une transformation digitale structurante à travers le déploiement d'une **Banque Digitale Intégrée**, conçue comme un **prolongement naturel** de son modèle bancaire traditionnel. Cette initiative vise à positionner le Groupe comme un écosystème financier digital intégré tirant parti des synergies entre ses différentes entités, afin de capter pleinement la croissance des services financiers digitaux en Afrique de l'Ouest, tout en renforçant sa capacité d'acquisition de clients, la diversification de ses revenus et la solidité de sa base de dépôts.

Un contexte de marché particulièrement porteur

Le paysage financier ouest-africain connaît depuis plusieurs années une mutation rapide sous l'effet de trois dynamiques majeures : la forte progression de la pénétration du smartphone, l'adoption accélérée des paiements mobiles et la modernisation continue des infrastructures régionales de paiement.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, le marché potentiel est estimé à **plus de 16 millions d'adultes équipés de smartphones mais encore non ou sous-bancarisés**, constituant un réservoir de croissance significatif pour le déploiement des solutions bancaires entièrement digitales.

Dans ce contexte, plusieurs acteurs fintech ont réussi à capter une part significative de cette demande en proposant des services financiers simples, accessibles et entièrement opérable via mobile. Toutefois, la **plupart de ces acteurs** opèrent sous des **licences limitées** – notamment en tant qu'établissements de monnaie électronique ou institutions de microfinance – ce qui **restreint leur capacité à offrir une gamme complète de produits et services bancaires**.

Cette configuration crée une opportunité stratégique pour des institutions bancaires capables d'allier innovation **digitale, solidité réglementaire et une gamme étendue de services financiers.**

Un modèle différenciant : la banque digitale intégrée

La stratégie retenue par Bridge Bank Group repose sur le déploiement d'une **offre bancaire digitale complète, adossée à une expérience utilisateur de premier plan** et opérée sous la licence bancaire BCEAO existante de la banque. Ce modèle permet de combiner l'agilité d'une fintech avec la robustesse d'une institution bancaire agréée, sans immobilisation supplémentaire de capital réglementaire.

La Banque Digitale Intégrée sera accessible via une **Super App bancaire** permettant aux utilisateurs d'accéder, depuis une interface unique, à une gamme complète de services financiers :

- ouverture de compte et onboarding digital en quelques minutes
- paiements et transferts instantanés
- cartes bancaires virtuelles et physiques
- crédit digital basé sur l'analyse de données transactionnelles
- produits d'épargne et de placement
- transferts internationaux et rémittences
- micro-assurance et services financiers complémentaires

Cette architecture de **plateforme financière digitale** permet d'offrir une expérience client fluide, tout en répondant aux nouveaux usages financiers d'une population jeune, mobile et fortement digitalisée.

Des avantages compétitifs structurels

Le projet bénéficie d'atouts différenciants importants dans l'écosystème régional :

- **Une licence bancaire complète BCEAO** : Contrairement à la majorité des fintechs, Bridge Bank Group dispose d'un agrément bancaire lui permettant d'offrir des services de dépôts, d'épargne et de crédit dans un cadre réglementaire sécurisé.
- **Une infrastructure technologique bancaire robuste** : La plateforme s'appuie sur le core banking T24 du Groupe, permettant l'exploitation de données transactionnelles historiques afin de renforcer les capacités de scoring, de gestion du risque et de personnalisation de l'offre.
- **Un écosystème financier intégré** : Le Groupe s'appuie sur plusieurs filiales spécialisées notamment dans le courtage sur le marché financier (BRIDGE SECURITIES), la gestion d'actifs (BRIDGE ASSET MANAGEMENT) et la microfinance (BRIDGE MICROFINANCE). Leur intégration progressive à la plateforme digitale permettra de proposer une offre financière élargie et pleinement intégrée.

Cette combinaison d'actifs permet à Bridge Bank Group de se positionner comme une **banque-plateforme**, capable d'offrir une proposition de valeur plus complète que celle des fintechs monolingues.

Un modèle économique diversifié et scalable

Le modèle de revenus de la Banque Digitale Intégrée repose sur plusieurs leviers complémentaires permettant de construire une structure de revenus équilibrée et résiliente :

- commissions sur paiements, transferts et services transactionnels
- commissions d'interchange sur les cartes bancaires
- revenus liés aux transferts internationaux et aux marges de change
- revenus de crédit digital (nano et micro-crédit)
- commissions de bancassurance, revenus liés aux services d'investissement et de courtage

Par ailleurs, les comptes digitaux permettront de générer une **collecte significative de dépôts**, contribuant à renforcer la liquidité structurelle du bilan et à soutenir l'activité de crédit du Groupe.

Un investissement maîtrisé et autofinancé, pour une trajectoire de croissance ambitieuse

Le déploiement de la Banque Digitale Intégrée représente un investissement total d'environ **12,9 milliards FCFA sur cinq ans**, couvrant les développements technologiques, l'infrastructure monétique, le marketing et l'exploitation de la plateforme. Le projet sera financé conjointement par BBGCI (charges opérationnelles et organisationnelles) et BGWA (investissements technologiques et cloud), sans augmentation de capital. Le modèle économique prévoit un **point mort cumulé à l'horizon de la quatrième à cinquième année.**

Le plan de développement prévoit une montée en charge progressive de la plateforme digitale, visant environ **330 000 comptes actifs** à horizon cinq ans, représentant une part à la fois crédible et maîtrisée du marché adressable régional.

Sur la période 2026-2030, la Banque Digitale devrait à maturité, la Banque Digitale devrait générer environ **12,8 milliards FCFA de produit net bancaire additionnel**, soit près de **10,5 % du PNB consolidé du Groupe**, et s'imposer ainsi un nouveau pilier de revenus.

Cette croissance sera alimentée par plusieurs leviers d'acquisition :

- migration progressive de la base de clients existante vers les services digitaux
- acquisition de nouveaux clients via des canaux digitaux
- partenariats institutionnels (entreprises, universités, employeurs)
- programmes de parrainage et acquisition virale.

Un levier structurant de création de valeur

Ce projet positionnera Bridge Bank Group CI comme un acteur bancaire innovant dans l'écosystème digital de l'UEMOA tout en constituant un **nouveau moteur de croissance durable pour les investisseurs**, grâce à une meilleure diversification des revenus, une capacité accrue d'acquisition de clients et une valorisation future renforcée du Groupe.

5.3. Compte de résultat prévisionnel sur la période

Compte de résultat – FYE – 31/12 – mFCFA	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	TCAM 26-30	TCAM 21-25
Intérêts perçus	89 480	79 412	91 262	102 928	116 289	+13,7%	+12,3%
Charges d'intérêts	(26 487)	(32 021)	(39 407)	(47 729)	(57 275)	+21,3%	+16,1%
Marge nette d'intérêts	42 993	47 447	52 285	56 613	62 084	+9,6%	+10,7%
Commissions et change	22 397	28 671	38 008	48 129	60 749	+28,3%	+19,2%
Produit Net Bancaire	65 390	76 117	90 293	104 742	122 833	+17,1%	+13,4%
Total des charges d'exploitation	(26 463)	(30 989)	(33 810)	(36 699)	(40 224)	+11,0%	+11,2%
Frais de personnel	(13 016)	(14 317)	(15 749)	(17 324)	(19 056)	+10,0%	+9,4%
Frais généraux	(9 652)	(12 800)	(14 112)	(15 347)	(17 059)	+15,3%	+17,9%
Dotations aux amortissements	(3 795)	(3 871)	(3 949)	(4 028)	(4 108)	+2,0%	+3,0%
Résultat Brut d'Exploitation	38 927	45 128	56 483	68 043	82 609	+20,7%	+15,0%
Coût net du risque	(1 627)	(2 462)	(4 012)	(6 584)	(10 777)	+60,4%	+39,4%
Résultat d'exploitation	37 300	42 666	52 472	61 459	71 832	+17,8%	+12,9%
Plus Value sur actif immobilisé	3 289	-	-	-	-		
Résultat avant impôts	40 589	42 666	52 472	61 459	71 832	+15,4%	+12,5%
Impôts sur le bénéfice	(8 317)	(8 980)	(11 019)	(12 906)	(15 085)	+16,1%	+4,1%
Résultat Net	32 252	33 706	41 453	48 553	56 747	+15,2%	+14,7%

5.3.1. Evolution du Produit Net Bancaire

Sur la période 2026–2030, le PNB progresse de 65,4 Mds FCFA à 122,8 Mds FCFA, soit un TCAM de +17,1%. Ce rythme, non loin du niveau observé historiquement (+13,4%), traduit une croissance solide mais maîtrisée, dans un périmètre désormais recentré sur le cœur ivoirien.

Cette dynamique repose sur plusieurs moteurs opérationnels clairement identifiés :

- Une intermédiation bancaire en expansion régulière, portée par la progression des encours et la solidité de la relation clientèle. Les intérêts perçus passent de 69,5 Mds FCFA en 2026 à 116,3 Mds FCFA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de +13,7%, proche du niveau historique (+12,3%), traduisant une croissance organique maîtrisée.
- Un financement de l'activité cohérent et maîtrisé, les charges d'intérêts progressant de 26,5 Mds FCFA à 57,3 Mds FCFA (+21,3% par an), plus élevé de 5 points comparativement au TCAM historique de +16,1%. Elle découle d'un renforcement des dépôts destinés à soutenir la croissance de l'activité de crédits.
- Une marge nette d'intérêts en amélioration progressive de 42,9 Mds FCFA à 62,1 Mds FCFA (+9,6% par an), à un rythme volontairement plus modéré que par le passé (+10,7%), reflétant une approche prudente des conditions de marché.
- Une grande évolution des commissions et du change, qui progressent de 22,4 Mds FCFA à 60,7 Mds FCFA (+28,3% par an), comparée à la tendance historique de +19,2%, traduisant l'intensification de la relation clientèle, le développement des activités transactionnelles, l'impact de la Banque Digitale intégrée et la diversification des sources de revenus.

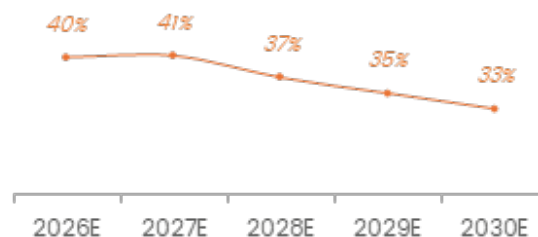
5.3.2. Evolution des charges d'exploitation, du résultat brut d'exploitation et du coefficient d'exploitation

De 2026 à 2030, les charges d'exploitation progressent de 26,5 Mds FCFA à 40,2 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +11,0%, inférieure à celle du PNB (+17,1%) et légèrement en deçà de la tendance historique (+11,2%). Cet écart, volontairement limité, s'explique par les actions d'optimisation progressivement mises en œuvre, qui permettent d'accompagner la croissance de l'activité sans accroissement proportionnel de la base de coûts.

Ces actions reposent principalement sur la digitalisation accrue des processus, l'automatisation des tâches à faible valeur ajoutée, l'exploitation renforcée de la data et de l'IA dans le pilotage commercial, la gestion du risque et la conformité, ainsi que sur la rationalisation de l'organisation et des fonctions support.

Elles se traduisent par des gains de productivité mesurables, une réduction des coûts unitaires de traitement et une meilleure allocation des ressources vers les activités génératrices de revenus. Cette discipline de coûts génère un levier opérationnel favorable, se traduisant par une progression du résultat brut d'exploitation de 38,9 Mds FCFA à 82,6 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +20,7% supérieure à celle du PNB. Dans ce contexte, le coefficient d'exploitation moyen attendu sur la période s'affiche à 37% contre 39% en 2025. Il résulte mécaniquement de l'écart durable entre la croissance du PNB et celle des charges et demeure non loin des ordres de grandeur historiquement observé (environ 41% en moyenne et 39% en 2025).

Coefficient d'exploitation

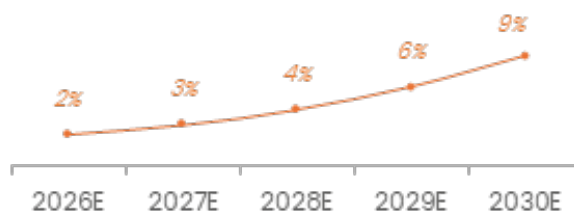


5.3.3. Evolution du coût du risque

Sur la période 2026–2030, le coût net du risque progresse de 1,6 Mds FCFA à 10,8 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +60,4%, à apprécier dans le contexte de la montée en charge progressive de l'activité à partir d'une base initiale resserrée.

Rapporté au PNB, le coût du risque demeure contenu et stable, représentant en moyenne environ 5% du PNB, un niveau cohérent avec les standards historiques. Cette évolution ne traduit pas une dégradation du profil de risque, mais une normalisation proportionnée à la croissance des encours, dans le cadre de politiques de crédit et de provisionnement inchangées.

Coût du risque / PNB

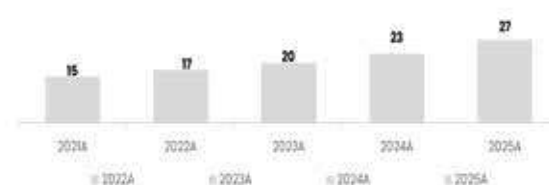


5.3.4. Résultat net

Durant la période 2026–2030, le résultat net progresse de 32,3 Mds FCFA à 56,7 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +15,2%. Cette trajectoire s'inscrit dans des ordres de grandeur cohérents avec la tendance historique (+14,7%), traduisant une dynamique de rentabilité solide mais mesurée. Cette progression résulte de la combinaison d'une croissance soutenue de l'activité, d'une discipline accrue sur les charges d'exploitation et d'un coût du risque maîtrisé, permettant une bonne conversion de résultat opérationnel en résultat net. Dans ce contexte, le résultat net représente en moyenne environ 46% du PNB, contre environ 41% historiquement, illustrant une amélioration graduelle de la rentabilité.

Résultat net (Mds FCFA)

ICAM 21-25 : +15,8%

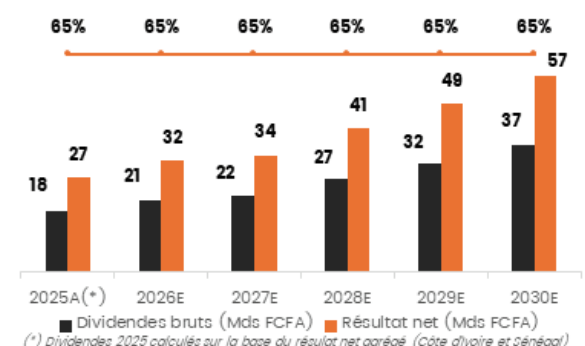


5.3.5. Dividendes

À compter de 2026, la Banque mettra en œuvre une politique de distribution renforcée, avec un taux de distribution à 65% sous réserve de respect des ratios prudentiels. Cette évolution repose sur une trajectoire de croissance solide et durable, génératrice de résultats récurrents et de création de valeur.

Elle permet de renforcer l'attractivité du titre tout en maintenant un niveau robuste de fonds propres et en assurant la couverture adéquate de l'ensemble des exigences financières, réglementaires et prudentielles.

Taux de distribution de dividendes



Les projections confirment ainsi la capacité de la Banque à soutenir simultanément sa politique de dividende, ses ambitions de développement et la préservation de ses équilibres structurels.

5.4. Bilan et hors de bilan prévisionnel sur la période

Bilan – FYE – 31/12 – Mfcfa	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	TCAM 28-30	TCAM 21-25
Caisse, BCEAO, CCP	74 884	82 373	90 610	99 671	109 638	10,0%	+8,2%
Créances interbancaires et assimilés	45 189	49 708	54 679	60 146	66 161	10,0%	+29,3%
Portefeuille de titres	279 126	334 951	401 941	482 329	578 795	20,0%	+16,4%
Crédit à la clientèle	770 144	901 455	1 024 660	1 151 296	1 388 422	15,4%	+17,4%
Compte d'ordre et autres actifs	41 869	19 934	30 728	23 255	45 799	2,3%	(14,5%)
Immobilisations financières	10 797	10 797	10 797	10 797	10 797		
Immobilisations incorporelles	7 034	6 939	6 806	5 730	4 424	(10,9%)	+18,1%
Immobilisations corporelles	25 066	27 682	29 066	30 520	32 046	6,3%	+16,0%
Total Actif	1 254 108	1 433 839	1 649 287	1 863 744	2 214 080	15,3%	+14,2%
Dettes interbancaires et assimilés	64 000	80 000	108 000	135 000	162 000	26,1%	+1,6%
Dépôts clientèle	1 003 889	1 154 472	1 321 871	1 487 105	1 784 526	15,5%	+16,0%
Compte d'ordre et autres passifs	40 156	42 163	44 272	46 485	48 809	5,0%	(9,6%)
Provisions	2 256	2 324	2 394	2 485	2 539	3,0%	(26,6%)
Emprunts subordonnés	24 095	22 424	20 753	19 082	17 411	(7,8%)	
Fonds propres	119 713	132 455	151 998	173 607	198 795	13,5%	+17,8%
Capital	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000		+12,5%
Prime liée au capital	-	-	-	-	-		
Réserves	22 153	26 991	32 047	38 285	45 548	19,7%	+27,0%
Provisions réglementées	-	-	-	-	-		
Report à nouveau	45 307	51 758	58 499	66 789	76 500	14,0%	+35,9%
Résultat de l'exercice	32 252	33 706	41 453	48 553	56 747	15,2%	+14,7%
Total Passif	1 254 108	1 433 839	1 649 287	1 863 744	2 214 080	15,3%	+14,2%

Sur la période 2026–2030, le bilan prévisionnel de BBG CI traduit la poursuite du développement organique de l'activité bancaire, dans un périmètre désormais recentré à la suite de la filialisation de BBSN. Le total de bilan progresse de 1 254,1 Mds FCFA en 2026 à 2 214 Mds FCFA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de +15,3%, dans la même tendance observée historiquement en Côte d'Ivoire (14,2% sur 2021–2025).

5.4.1. Evolution des crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle augmentent de 770,1 Mds FCFA en 2026 à 1 366,4 Mds FCFA en 2030, correspondant à une croissance annuelle moyenne de +15%, proche du rythme historique (+17%). Cette évolution dénote une dynamique commerciale soutenue, reposant sur le développement des encours existants et l'élargissement progressif de la base clientèle, sans hypothèse d'accélération excessive.

En structure, les crédits représentent en moyenne près de 62% du total de l'actif sur la période 2026–2030, contre environ 52% en moyenne sur la période historique. Ce renforcement du poids des crédits traduit la maturation du bilan et une orientation accrue vers les actifs productifs, cohérente avec le positionnement de la Banque sur le financement de l'économie réelle.

5.4.2. Evolution des dépôts de la clientèle

La croissance des emplois est largement financée par la clientèle. Les dépôts clientèle progressent de 1003,9 Mds FCFA à 1 784,5 Mds FCFA entre 2026 et 2030, soit une croissance annuelle moyenne de +15%, en ligne avec celle du bilan et très proche des tendances historiques (+16%). Les dépôts représentent ainsi un peu plus de 80% du total du passif en moyenne sur la période prévisionnelle, contre environ 77% sur la période historique, confirmant la solidité et la stabilité de la base de financement.

5.4.3. Evolution des dettes interbancaires et assimilés

Les ressources interbancaires accompagnent la montée en charge de l'activité, sans en constituer le socle. Les dettes interbancaires progressent de 64 Mds FCFA à 162 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +26%, supérieure au rythme historique observé (+2%). En dépit de cette progression, leur poids demeure limité, à environ 6% du total du bilan en moyenne, contre environ 9% historiquement, traduisant un recours essentiellement tactique destiné à accompagner la croissance, sans dépendance structurelle.

5.4.4. Evolution du portefeuille de titres

Sur la période 2026–2030, le portefeuille de titres représente en moyenne environ 24% du total du bilan, contre près de 20% sur la période historique 2021–2025, soit une progression d'environ 4 points. Il passe 279,1 Mds FCFA en 2026 à 578,8 Mds FCFA en 2030. Cette évolution s'accompagne d'un TCAM de +20% sur la période prévisionnelle, en sensible hausse par rapport au TCAM de +16% sur la période historique, traduisant une dynamique globalement en ligne avec les tendances observées par le passé. Cette orientation traduit la volonté de la Banque de renforcer la part d'actifs de placement à profil de risque plus modéré, caractérisés par une meilleure liquidité et une visibilité, dans une logique de sécurisation du bilan et de gestion prudente des risques, en cohérence avec les pratiques généralement observées au sein du secteur bancaire.

5.4.5. Evolution de la Trésorerie Actif

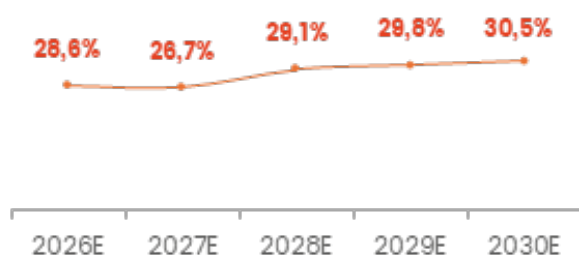
À l'actif, les avoirs de trésorerie (caisse, BCEAO et CCP), complétés par les créances interbancaires, passent de 120,1 Mds FCFA en 2026 à 175,8 Mds FCFA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de +10%, quelque peu en deçà de celle observée historiquement (+12,7%).

En dépit de cette progression en valeur absolue, leur poids relatif dans le total de l'actif s'établit autour de 9% en moyenne sur la période 2026–2030, contre environ 19% en moyenne sur la période historique. Cette évolution traduit une allocation plus efficiente des ressources à mesure que la Banque gagne en taille et en maturité : la croissance du bilan repose davantage sur les actifs productifs, tout en maintenant des coussins de liquidité en augmentation absolue, compatibles avec les exigences réglementaires et les besoins opérationnels.

5.4.6. Fonds propres

Les fonds propres progressent de 19,7 Mds FCFA à 198,8 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +13,5%, inférieure à la tendance historique de +17,8%. Leur poids moyen dans le total du bilan s'établit autour de 9%, en amélioration par rapport au niveau historique (environ 8,5%). Cette évolution reflète une capitalisation progressive fondée principalement sur la génération interne de résultats, traduisant un renforcement qualitatif de la structure financière et ce, malgré une politique de distribution de dividendes plus affirmée à compter de 2026 à 65%. La rentabilité des fonds propres s'élève en moyenne à 28,9%.

ROE



Dans son ensemble, le bilan prévisionnel 2026–2030 traduit une trajectoire de développement lisible et cohérente, combinant croissance de l'activité, financement majoritairement assuré par la clientèle, allocation plus efficiente des ressources et ajustements structurels volontaires, tout en demeurant étroitement ancré dans les équilibres observés historiquement en Côte d'Ivoire.

5.5. Engagements Hors bilan

Hors-Bilan – FYE – 31/12 – mFCFA	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	TCAM 26-30	TCAM 21-25
Opérations documentaires	95 625	114 750	137 700	165 240	198 288	+20,0%	+32,6%
Garanties/cautions	82 636	99 163	118 996	142 795	171 354	+20,0%	+9,0%
Total Hors-Bilan	178 261	213 913	256 696	308 035	369 642	+20,0%	+17,7%

Sur la période 2026–2030, les engagements hors bilan progressent de 178,3 Mds FCFA à 369,6 Mds FCFA, soit une croissance annuelle moyenne de +20%, cohérente avec les tendances historiques observées d'environ +18%.

Les opérations documentaires constituent le principal moteur du hors bilan et représentent en moyenne un peu plus de 54% du total, avec des encours passant de 95,6 Mds FCFA en 2026 à 198,3 Mds FCFA en 2030. Cette évolution reflète la montée en puissance des activités de trade finance et des flux transactionnels de la clientèle.

Les garanties et cautions complètent ce dispositif et représentent environ 46% du hors bilan, avec des encours progressant de 82,6 Mds FCFA à 171,4 Mds FCFA sur la période, illustrant l'accompagnement des clients dans leurs projets et engagements.

5.6. Ratios prudentiels prévisionnels

Ratio de solvabilité – FYE – 31/12 – M FCFA	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E
Total CET 1	80 918	92 810	107 451	125 521	146 689
Fonds propres additionnels (ATI)	-	-	-	-	-
Titres hybrides dont obligations convertibles	-	-	-	-	-
Fonds propres complémentaires (T2)	-	-	-	-	-
Emprunts et titres subordonnés (éligible)	17 815	16 169	15 108	16 424	15 216
Total fonds propres réglementaires (CET1+ATI+T2)	98 733	108 979	122 559	141 944	161 904
Actifs pondérés par le risque	732 245	790 069	872 687	982 983	1 177 624
Ratio de solvabilité	13,48%	13,79%	14,04%	14,44%	13,75%
Norme	=> 11,5%	=> 11,5%	=> 11,5%	=> 11,5%	=> 11,5%

Malgré un taux de distribution de dividendes porté à 65%, en hausse par rapport à l'historique, le ratio de solvabilité demeure respecté avec une marge confortable par rapport à la norme.



6. ELEMENTS D'APPRECIATION DU PRIX DE L'OFFRE

6.1. Contexte

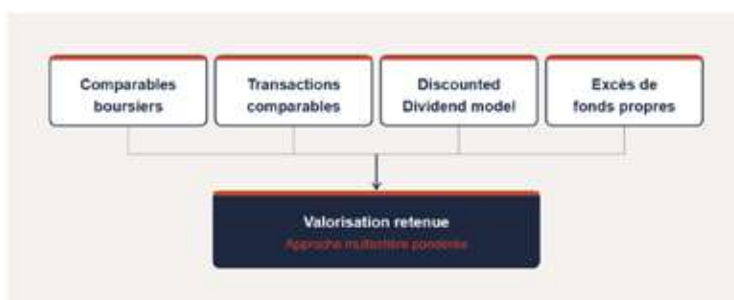
Les valorisations retenues reposent sur des travaux approfondis et ont été soumises à une revue indépendante par le cabinet Adenka, lequel a émis une fairness opinion. Cette opinion atteste du caractère crédible, cohérent et raisonnable des valorisations proposées, au regard des performances financières de la banque, de ses perspectives de développement et des pratiques observées sur le marché. L'intervention d'un expert indépendant reconnu contribue ainsi à renforcer la fiabilité des hypothèses retenues et le niveau de confiance accordé aux valorisations présentées.

6.2. Méthodes de valorisation utilisées

Les travaux de valorisation conduits par BRIDGE SECURITIES ont abouti à une valorisation des fonds propres de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire comprise entre 316,7 milliards et 378,7 milliards de francs CFA, soit une valeur de la quote-part de 20% faisant l'objet de la présente cession comprise entre 63,3 milliards et 75,7 milliards de francs CFA.

La fourchette de valorisation a été établie sur la base d'une approche multiméthodes, combinant méthodes intrinsèques et méthodes relatives. Cette démarche vise à trianguler les résultats issus de chacune des méthodes retenues, afin de limiter les biais inhérents à l'application d'une méthode unique et de garantir une valorisation conforme aux standards internationaux en matière d'évaluation d'établissements de crédit.

Quatre (4) méthodes ont été mises en œuvre dans le cadre de ces travaux :



6.2.1. Méthode des comparables boursiers

La méthode des comparables boursiers repose sur une approche analogique consistant à appliquer aux agrégats financiers de la société à valoriser les multiples observés sur un échantillon de banques cotées présentant des caractéristiques opérationnelles comparables.

Les sociétés comparables ont été sélectionnées à l'issue d'un processus d'analyse multicritères, fondé sur la proximité des profils financiers, opérationnels et de marché avec celui de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire. Les banques retenues ont été choisies en raison de leur proximité avec BBGCI au regard de plusieurs critères financiers et opérationnels, notamment la taille de leur bilan, leur statut juridique, leur modèle économique, la croissance de leur produit net bancaire (PNB), la croissance de leur résultat net ainsi que leur niveau de rentabilité des fonds propres (ROE). Elles évoluent par ailleurs dans le même environnement économique et réglementaire que BBGCI, ce qui renforce la pertinence de leur utilisation en tant que société comparable.

Ont ainsi été retenues les établissements présentant le degré de comparabilité le plus élevé, à savoir la Société Ivoirienne de Banque (SIB), la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), Bank of Africa Côte d'Ivoire (BOA CI) et Ecobank Côte d'Ivoire.

Les multiples de valorisation (PER et PBR) de ces banques ont été calculés en rapportant leur capitalisation boursière au 31/12/2025 à leurs dernières données financières disponibles arrêtées au 30/09/2025, selon l'approche des douze derniers mois glissants (Trailing Twelve Months).

Echantillon de comparables	PER au 31/12/2025	PBR au 31/12/2025	Capitalisation au 31/12/2025 (En millions)
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)	10,52	2,98	575 000
BICICI	8,87	2,43	287 200
BANK OF AFRICA CI	13,89	4,41	880 810
ECOBANK CI	9,14	2,91	324 083

Les multiples de valorisation (PER et PBR) retenus aux fins d'évaluation de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire ont été déterminés à partir d'une moyenne pondérée des multiples observés sur l'échantillon de banques comparables, la pondération étant effectuée en fonction de la capitalisation boursière respective de chacune des banques afin de refléter le poids économique relatif de chacun au sein du panel et de limiter l'influence des comparables de taille marginale sur le résultat de la valorisation.

Valorisation via le PBR

Méthode	Fonds propres 2025 (En millions FCFA)	Multiple retenu	Valorisation de 100% des fonds propres (En millions FCFA)	Quote part de 20% des actions (En millions FCFA)
PBR	105 139	3,51	368 568	73 714

Valorisation via le PER

Méthode	Résultat net 2025 (En millions FCFA)	Multiple retenu	Valorisation de 100% des fonds propres (En millions FCFA)	Quote part de 20% des actions (En millions FCFA)
PER	27 197	11,51	313 055	62 611

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earnings Ratio (PER) et le Price-to-Book Ratio (PBR), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montant
Valorisation de 100% des fonds propres (En millions FCFA)	340 812
Quote part de 20% des actions (En millions FCFA)	68 162

La valeur des fonds propres de la BBG CI en utilisant la méthode des comparables boursiers s'établit à 340,812 Mds FCFA.

6.2.2. Méthode des comparables transactionnels

La méthode des comparables transactionnels repose sur l'analyse des multiples observés lors de transactions comparables intervenues dans le secteur bancaire.

Après filtrage des opérations non comparables ou obsolètes, l'introduction en bourse de BIIC a été retenue comme référence transactionnelle appropriée, opération d'IPO du secteur bancaire la plus récente à ce jour.

Banque	Pays	Région	Type	Année	PER	PBR
BIIC	Bénin	UEMOA	IPO	2025	11,07	3,16

Valorisation via le PBR

Méthode	Fonds propres 2025 (En millions)	Multiples retenus	Valorisation de 100% des fonds propres (En millions)	20% des actions
PBR	105 139	3,16	332 239	66 448

Valorisation via le PER

Méthode	Résultat net 2025 (En millions)	Multiples retenus	Valorisation de 100% des fonds propres (En millions)	20% des actions
PER	27 197	11,07	301 071	60 214

La synthèse des deux approches retenues, soit le Price-to-Earnings Ratio (PER) et le Price-to-Book Ratio (PBR), permet d'établir, par simple moyenne arithmétique, une valorisation centrale de la méthode des comparables boursiers comme suit :

	Montant
Valorisation de 100% des fonds propres (En millions FCFA)	316 655
Quote part 20% des actions (En millions FCFA)	63 331

La valeur des fonds propres de la BBG CI en utilisant la méthode des comparables transactionnels s'établit à 316655 Mds FCFA.

6.2.3. Méthode des dividendes actualisés

La méthode du Dividend Discount Model (DDM) consiste à estimer la valeur des fonds propres d'une Banque à partir de la valeur actualisée des dividendes futurs qu'elle est en mesure de distribuer à ses actionnaires.

i. Paramètres de détermination du coût des fonds propres

Le coût des fonds propres (CFP) représente le taux de rentabilité minimum exigé par les actionnaires en contrepartie du risque supporté par leur investissement en capital. Dans le cadre du Modèle d'Actualisation des Dividendes (Dividend Discount Model – DDM), il constitue le taux d'actualisation appliqué aux flux de dividendes futurs anticipés sur la période de projection retenue.

Le coût des fonds propres a été déterminé selon le modèle d'évaluation des actifs financiers - Capital Asset Pricing Model (CAPM), selon la formule suivante :

$$CFP = R_f + \beta \times (R_m - R_f) + P_s$$

où :

- R_f représente le taux sans risque ;
- β représente le coefficient bêta mesurant la sensibilité du titre aux variations du marché ;
- $(R_m - R_f)$ représente la prime de risque de marché ;
- P_s représente la prime de risque spécifique, le cas échéant.

Dans le cadre de la présente évaluation, les paramètres retenus sont les suivants :

Paramètre	Valeur retenue
Taux sans risque (R_f)	6,93 %
Bêta (β)	0,73
Prime de risque de marché ($R_m - R_f$)	5,09 %
Prime de risque spécifique (P_s)	0,00 %

Le coût des fonds propres ressort ainsi à :

$$CFP = 6,93 \% + (0,73 \times 5,09 \%) + 0,00 \%$$

$$CFP = 10,65 \%$$

Les développements ci-après présentent le détail des hypothèses, des sources de données et des méthodologies retenues pour chacun des paramètres utilisés dans le calcul du coût des fonds propres.

a. Taux sans risques (R_f)

Le taux sans risque retenu dans le cadre de l'évaluation correspond à la moyenne des rendements observés sur l'Eurobond de la République de Côte d'Ivoire sur la période allant du 1er janvier 2026 au 9 mars 2026. Plus précisément, le taux retenu correspond à la moyenne du Yield Ask observé sur cette période, soit 6,93 %.

Ce choix repose sur le fait que les obligations souveraines internationales de l'État de Côte d'Ivoire constituent la meilleure approximation disponible d'un actif sans risque libellé dans l'environnement économique de référence de la Banque.

b. β (bêta)

BBGCI n'étant pas une société cotée, il n'est pas possible d'estimer directement son coefficient bêta selon la méthode classique consistant à mesurer, par régression statistique, la sensibilité du rendement de son action aux variations de l'indice de marché.

Conformément aux pratiques usuelles en matière d'évaluation financière, le bêta retenu a donc été déterminé à partir d'un échantillon de banques comparables cotées sur la BRVM. Le panel de comparables initialement constitué comprenait la BICICI, Ecobank Côte d'Ivoire, la Société Ivoirienne de Banque (SIB) et Bank of Africa Côte d'Ivoire (BOA CI).

Toutefois, le bêta de BOA CI présentant une valeur proche de zéro, incompatible avec une estimation robuste du risque systématique, cet établissement a été écarté du calcul du bêta moyen et remplacé par la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI) identifié comme cinquième comparable le plus proche. Ainsi, Les bêtas des quatre établissements comparables retenus, BICICI, ECOBANK Côte d'Ivoire, SIB et SGBCI sont présentés ci-dessous :

Le coefficient retenu correspond à la moyenne arithmétique des bêtas observés pour ces établissements au 9 mars 2026. Cette approche conduit à un bêta de 0,73. Les bêtas utilisés correspondent aux estimations publiées par Sika Finance au 09 Mars 2026.

Beta au 09/03/2026	
BICICI	0,7
ECOBANK	0,33
SIB	0,61
SGBCI	1,28
Moyenne	0,73
Médiane	0,655

Méthodologie de calcul du bêta selon Sika Finance

Le bêta publié par Sika Finance correspond à un bêta historique calculé selon la formule suivante :

$$\beta = \text{Cov}(R_a, R_m) / \text{Var}(R_m)$$

où :

- R_a représente le rendement du titre considéré ;
- R_m représente le rendement du marché.

Selon la méthodologie de Sika Finance, le coefficient est calculé sur la base des rendements journaliers observés sur une période glissante d'un an (douze mois). Les données utilisées proviennent des historiques de cours des titres concernés ainsi que de l'indice de marché de référence.

Le bêta est ainsi actualisé quotidiennement et reflète l'évolution de la relation statistique observée entre les variations du titre et celles du marché sur la période considérée.

c. Prime de risque du marché (Rm-Rf)

La prime de risque de marché retenue dans le cadre de l'évaluation a été déterminée à partir du différentiel de performance historique observé entre le marché actions de l'UEMOA et le marché obligataire souverain de référence de 2017 à 2025.

Elle correspond à l'écart entre :

- le rendement moyen historique de l'indice BRVM Composite (BRVM C), représentant la performance du marché actions régional dont la valeur est de 11,93%;
- le rendement moyen des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) à 10 ans de l'UEMOA, utilisé comme référence du marché obligataire sans risque de la zone dont la valeur est de 6,84%

La prime de risque de marché ressort ainsi à 5,09 %, et permet d'estimer la rémunération supplémentaire exigée par les investisseurs pour détenir des actifs risqués par rapport à un placement considéré comme sans risque.

d. Une prime de risque pays

Prime de risque pays (P_s) : 0 %, le taux sans risque retenu étant fondé sur le rendement des Eurobonds souverains ivoiriens, lequel intègre déjà le spread souverain et donc la perception du risque pays par les investisseurs internationaux.

ii. Valorisation par la méthode des dividendes actualisés

La méthode d'actualisation des dividendes apparaît d'autant plus pertinente pour l'évaluation de BBGCI compte tenu de son historique régulier de distribution de dividendes et de la maturité de son modèle économique. Les projections financières retenues reposent sur des hypothèses jugées réalistes et prudentes. Elles intègrent un taux de distribution des dividendes de 65 % du résultat net sur l'ensemble de la période de projection 2026-2030, en cohérence avec la politique de distribution observée au titre de l'exercice 2025.

Cette hypothèse traduit la volonté de la Banque de maintenir une politique de distribution équilibrée, conciliant une rémunération attractive des actionnaires avec la préservation des ressources nécessaires au financement de sa croissance et au respect de ses exigences prudentielles.

En Millions FCFA	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat Net	32 252	33 706	41 453	48 553	58 747
Ratio de solvabilité	13,48%	13,79%	14,04%	14,44%	13,75%
Dividendes nets de l'IRVM (12%)	18 448	19 280	23 711	27 772	32 459
Valeur terminale					408 448
Valeurs actualisées des dividendes nets	16 673	15 749	17 504	18 530	19 574
Total des valeurs actualisées des dividendes nets			88 030		
Valeur terminale actualisée			246 300		
Valeur de la banque			334 330		
% de cession			20%		
Valorisation de la cession			66 868		

Sur la base des hypothèses retenues, l'application de la méthode des dividendes actualisés (Dividend Discount Model – DDM) conduit à une valeur des fonds propres de BBGCI de 334,330

6.2.4. Méthode des excès de fonds propres

La méthode de l'excès de fonds propres repose sur le principe qu'un établissement bancaire ne peut exercer durablement son activité qu'en respectant les exigences prudentielles fixées par le régulateur, notamment en matière de solvabilité.

Dans cette approche, la valeur de la Banque est déterminée par sa capacité à générer, au-delà du niveau de fonds propres nécessaire au respect des exigences réglementaires et au financement de son développement, des fonds propres excédentaires susceptibles d'être distribués ou restitués à ses actionnaires.

i. Calcul du taux d'actualisation

Le coût des fonds propres (CFP) correspond à la rentabilité exigée par les actionnaires.

$$\text{Coût des fonds propres (CFP)} = R_f +$$

- **Taux sans risque (R_f)** : Eurobond CI (Moyenne Yield Ask Eurobond de Janvier 2026 au 09/03/2026)
- **β** : Le béta est la moyenne d'un an observé sur des banques comparables (BICICI, ECOBANK, SIB et SGBCI).[BS28:1]
- **Prime de risque du marché ($R_m - R_f$)** : La prime a été calculée selon la performance de l'indice BRVM C et le rendement OAT 10Y de la zone UEMOA

$$\beta (R_m - R_f) + P_s$$

P_s : Une prime de risque pays n'est plus nécessaire vu que le risque local est déjà pris en compte dans l'eurobond et la prime du marché local.

Coût des fonds propres		
Taux sans risque	R_f	6,93%
Prime de marché	$R_m - R_f$	5,09%
Beta	β	0,73
Prime Spécifique (Risque pays)	P_s	0,00%
CFP (FCFA)		10,65%

ii. Valorisation par la méthode des excès de fonds propres

En Millions FCFA	2026	2027	2028	2029	2030
Fonds propres CET1 (après paiement de dividendes et déduction de la participation BBSN de 10,7 Mds)	80 918				
Dividende 2025 à réintégrer	20 964				
Fonds propres CET1 (après réintégration des dividendes)	101 882				
Total actifs pondérés par les risques	732 245	760 069	872 687	982 983	1177 624
Fonds propres effectifs minimum	84 208	90 858	100 359	113 043	135 427
Résultat Net	32 252	33 706	41 453	46 553	56 747
Besoins complémentaires en fond propres		6 650	9 501	12 684	22 384
Variation des immobilisations incorporelles		84	133	1 075	1 307
Excès de fonds propres	17 674	27 151	32 085	38 944	35 670
Valeur terminale					448 851
Valeurs actualisées des excès de fonds propres	15 973	22 178	23 686	24 650	21 510
Total des valeurs actualisées des excès de fonds propres	107 997				
Valeur terminale actualisée	270 663				
Valeur de la banque	378 660				
% de cession	20%				
Valorisation de la cession	75 732				

NB: La dividende au titre de l'exercice 2025, distribué en 2026, ayant déjà été déduit du ratio de fonds propres CET1, il est réintégré

Sur la base des hypothèses retenues, l'application de la méthode des excès de fonds propres conduit à une valeur des fonds propres de BBGCI de 378,66 milliards de FCFA.

6.3. Valorisation de Bridge Bank Group CI

Comparables Transactionnels	Valeur Totale = 316,655 Mds FCFA 20% des actions = 63,331 Mds FCFA	Valeur médiane 67,514 Mds FCFA
Comparables Boursiers	Valeur Totale = 340,812 Mds FCFA 20% des actions = 68,162 Mds FCFA	Valeur Moyenne 68,522 Mds FCFA
DDM	Valeur Totale = 334,330 Mds FCFA 20% des actions = 66,866 Mds FCFA	
Excès de fonds propres	Valeur Totale = 378,660 Mds FCFA 20% des actions = 75,732 Mds FCFA	Ecart Moy vs Med 1,49 %

Combinant les méthodes relatives et intrinsèques, la valorisation retenue :

- ∞ Valeur des fonds propres : **337,5 Mds FCFA**
- ∞ Valorisation de la cession : **67,5 Mds FCFA**

Les différentes méthodes de valorisation mises en œuvre, tant relatives qu'intrinsèques, aboutissent à des valorisations des fonds propres de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire comprises entre 316,66 milliards et 378,66 milliards de francs CFA, soit un écart d'environ 19,6% entre les valeurs extrêmes. Cette dispersion demeure raisonnable au regard de la diversité des approches retenues et des hypothèses qui leur sont propres.

Les résultats issus des différentes méthodes font par ailleurs preuve d'une forte convergence : la médiane des valorisations s'établit à 337,54 milliards de francs CFA pour 100% des fonds propres, soit 67,51 milliards de francs CFA pour la quote-part de 20% faisant l'objet de la cession, tandis que la moyenne ressort à 342,59 milliards de francs CFA, soit 68,52 milliards de francs CFA pour ladite quote-part. L'écart entre ces deux indicateurs centraux, limité à 1,49%, traduit la robustesse des travaux de valorisation et la cohérence des méthodes appliquées.

Dans ce contexte, la médiane a été privilégiée comme indicateur de référence, celle-ci étant par construction moins sensible aux valeurs extrêmes que la moyenne arithmétique, et constituant un estimateur central particulièrement adapté lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont mobilisées conjointement.

6.4. Détermination du prix de l'Offre

La valorisation retenue est ainsi la suivante :

- Valeur des fonds propres : 337,5 milliards de francs CFA ;
- Valeur de la quote-part cédée (20% du capital) : 67,5 milliards de francs CFA ;
- Prix par action : 6 750 francs CFA ;
- Price-to-Book Ratio (PBR) induit : 3,21x ;
- Price-Earnings Ratio (PER) induit : 12,41x.

Cette valorisation s'inscrit au cœur de la fourchette résultant des différentes méthodes d'évaluation et reflète de manière équilibrée les fondamentaux de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, ses perspectives de croissance ainsi que les conditions de marché prévalant à la date d'arrêtés des présents travaux.

6.5. Attestation déquité

Nos travaux ont consisté en l'analyse de la pertinence des données financières historiques et prévisionnelles utilisées, des conditions de marchés prises en compte et des hypothèses et méthodes de valorisation retenues par Bridge Securities, ainsi qu'en l'examen du prix de l'action proposé dans le cadre de l'opération.

Nos travaux n'incluent pas d'audit des états financiers, ni de due diligence opérationnelle, financière, juridique ou fiscale des données financières utilisées dont l'établissement et la constance sont de la responsabilité de Bridge Securities et Bridge Bank Group Côte d'Ivoire.

Sur la base des diligences que nous avons mis en œuvre, des caractéristiques de l'opération et tenant compte des méthodes de valorisation retenues, nous sommes d'avis que le prix de 6 750 FCFA par action proposé dans le cadre de l'introduction à la BRVM de 20% du capital de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire est équitable, à la date d'émission de la présente attestation.

Nos travaux ne constituent pas une recommandation d'investissement ni une garantie de réalisation satisfaisante de l'opération.

Nos travaux concernent uniquement l'examen de l'équité financière de la valorisation proposée sur la base des conditions économiques et de marché en vigueur à la date d'émission de notre attestation. Elle pourrait nécessiter une actualisation en cas de changement significatif entre la date de la présente attestation et la date effective de l'introduction en bourse.

Fait à Abidjan, le 27 mars 2025

Adenka Consulting
Adenka Consulting SA
 Immeuble 14 17, 34 Siège, Bloc C
 Boulevard d'Alsace Plateau
 Marché aux Epaves 48 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Directeur Général : 20 33 90 90
 RCCM : G-ABJ-03-2024-014-00114
 NCC : 1404702 K



7. FACTEURS DE RISQUES
ET FAITS
EXCEPTIONNELS

7.1. Gouvernance du risque & prise de décision

La gestion des risques au sein de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI) s'inscrit dans un dispositif structuré, formalisé et aligné sur les meilleures pratiques du secteur bancaire en zone UEMOA, en cohérence avec les principes du Plan Préventif de Redressement (PPR). Ce cadre repose sur des politiques et procédures approuvées par les organes de gouvernance et régulièrement actualisées.

7.1.1. Organes de gouvernance des risques

L'architecture de gouvernance des risques de BBG CI s'articule autour de trois niveaux décisionnels complémentaires:

Organe	Missions clés	Fréquence
Conseil d'Administration	Validation de la stratégie globale de risque et de l'appétit pour le risque	Trimestriel
Comité des Risques & RSE du CA	Définition et mise à jour de la stratégie de gestion des risques ; fixation des limites d'exposition ; approbation des systèmes de mesure et de surveillance ; évaluation de la politique de provisionnement et de l'adéquation des fonds propres	Trimestriel
Comité d'Audit du CA	Examen des comptes ; vérification de la conformité du dispositif interne de gestion des risques ; appréciation de l'efficacité des systèmes de maîtrise des risques	Trimestriel
Direction Générale / CODIR	Pilotage opérationnel du dispositif de risque ; contrôle du respect de la stratégie validée ; arbitrage budgétaire et allocation des ressources	Hebdomadaire / mensuel
Comité de Gestion Actif-Passif (ALM)	Suivi de la liquidité, du risque de taux, de la transformation du bilan ; pilotage des gaps de trésorerie	Mensuel + suivi hebdomadaire trésorerie
Comité mixte fonction de contrôle	Amélioration et mise à jour du Dispositif du Contrôle Interne ; suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions internes et externes ; implémentation des nouvelles réglementations et procédures	Bimensuel
Direction des Risques et Contrôle	1ère et 2ème ligne de défense ; identification, mesure, surveillance et reporting des risques ; suivi des limites et des indicateurs	Permanent

7.1.2. Principes directeurs de gestion des risques

Conformément aux bonnes pratiques du Plan Préventif de Redressement et aux exigences de la Commission bancaire UMOA, le dispositif de gestion des risques de BBG CI repose sur les principes suivants :

- ☞ **Approche globale et intégrée** : Le dispositif de gestion des risques couvre toutes les activités de l'organisation et est intégré à la stratégie, à la gouvernance et aux processus opérationnels.
- ☞ **Appétit pour le risque (Risk Appetite)** : la prise de risque est strictement encadrée par les orientations stratégiques, le niveau de fonds propres, la situation de liquidité et la capacité financière de la Banque. L'appétit pour le risque est validé annuellement par le Conseil d'Administration.
- ☞ **Trois lignes de défense** : (i) les métiers et fonctions opérationnelles (1ère ligne), (ii) la Direction des Risques et Contrôle, le Département Conformité (2ème ligne), (iii) l'Audit Interne (3ème ligne), chacune agissant de manière indépendante et complémentaire.
- ☞ **Limites et seuils d'alerte** : des limites d'exposition sont fixées par type de risque, par contrepartie et par secteur. Tout dépassement fait l'objet d'une escalade immédiate et d'un plan de remédiation.
- ☞ **Approche prospective** : évaluation continue des expositions, anticipation des évolutions macroéconomiques et réglementaires, réalisation périodique de stress tests pour s'assurer de la résilience de la Banque.
- ☞ **Discipline opérationnelle** : procédures formalisées, contrôles permanents et périodiques, reporting régulier aux instances de gouvernance, traçabilité des décisions.

7.1.3. Indicateurs de redressement (approche PPR)

Dans l'esprit du Plan Préventif de Redressement, BBG CI a identifié un ensemble d'indicateurs de pré-alerte couvrant les principales dimensions de risque :

Catégorie	Indicateur	Seuil de référence
Solvabilité	Ratio de solvabilité (CAR)	≥ 11,5% (norme BCEAO) – cible interne > 14%
Liquidité	Coefficient de liquidité BCEAO	≥ 75% (norme BCEAO) – cible interne > 100%
Qualité des actifs	Taux de créances en souffrance (NPL)	≤ 5% – taux historique BBG CI maîtrisé
Couverture du risque	Coût du risque / PNB	≤ 15% – progression continue des résultats
Marché	Position nette de change / FP	≤ 20% (norme BCEAO)

Note : BBG CI respecte à ce jour l'ensemble des ratios prudentiels réglementaires (Bâle II/III transposé en zone UEMOA) et affiche des performances régulières. Les indicateurs ci-dessus sont suivis en permanence et font l'objet d'un reporting trimestriel au Comité des Risques & RSE du Conseil d'Administration.

7.2. Facteurs de risques

Les facteurs de risques auxquels BBG CI est exposée sont présentés ci-après selon 3 axes : risques financiers, risques non financiers et risques stratégiques. Pour chaque risque, sont précisés la définition, l'exposition spécifique de BBG CI et les facteurs d'atténuation.

7.2.1. Risques financiers

i. Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond à la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie ne respecte pas ses engagements financiers, entraînant une perte pour la Banque.

Dispositif d'atténuation :

- ∞ **Analyse rigoureuse à l'octroi** : connaissance approfondie du client (KYC), évaluation de la qualité financière, de la solidité économique et du positionnement sectoriel.
- ∞ **Garanties et collatéral** : examen systématique des sûretés et cohérence des flux de trésorerie avec les engagements.
- ∞ **Diversification du portefeuille** : prévention des concentrations excessives (par secteur, par contrepartie, par zone géographique).
- ∞ **Surveillance permanente** : missions régulières de prévention, détection précoce des fragilités, suivi continu par la Direction des Risques.
- ∞ **Comités de suivi de portefeuille** : suivi des comptes irréguliers (dépassements, impayés, sans mouvements créditeurs etc), suivi plan d'action.

Point fort : BBG CI affiche historiquement un taux de pertes limité et une progression continue de la qualité de ses actifs.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Banque ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance, soit par indisponibilité de fonds (liquidité de financement), soit par impossibilité de céder des actifs dans des conditions normales de marché (liquidité de marché).

Dispositif d'atténuation :

- ∞ **Suivi structurel** : surveillance continue de la structure du bilan, du comportement de la base de dépôts et des flux de trésorerie attendus.
- ∞ **Réserves de liquidité** : maintien de niveaux importants d'actifs liquides ou rapidement mobilisables, permettant d'anticiper les décalages de trésorerie.
- ∞ **Crédits sur dépôts** : ratio volontairement plafonné à 80% pour disposer d'une marge de manœuvre en termes de trésorerie plus importante ;
- ∞ **Gouvernance ALM** : comité de gestion actif-passif et réunions hebdomadaires de suivi de trésorerie.
- ∞ **Comité ALCO**

Point fort : base de dépôts stable et bien diversifiée, réduisant significativement la probabilité de tensions de liquidité.

iii. Risque de marché

Le risque de marché résulte des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur des instruments financiers détenus par la Banque.

Dispositif d'atténuation :

- ∞ **Suivi des marchés** : analyse régulière de l'évolution des marchés, mesure de l'impact potentiel des variations de prix sur les positions.
- ∞ **Politique de placement prudente** : portefeuille majoritairement orienté vers des instruments peu volatils, réduisant l'exposition aux chocs de marché.
- ∞ **Ajustement dynamique** : adaptation de la composition des actifs financiers en fonction des conditions de marché.

Point fort : historiquement BBG CI a une très faible exposition sur les devises fluctuantes sachant que les positions sont dénouées dans la journée ou à J+1 au plus tard.

7.2.2. Risques non financiers

i. Risque opérationnel

Le risque opérationnel englobe les pertes potentielles liées à des erreurs humaines, à des défaillances de processus, à des insuffisances de contrôle ou à des événements externes (incidents technologiques, fraudes, catastrophes naturelles).

Dispositif d'atténuation : renforcement continu des procédures internes, consolidation des dispositifs de surveillance, investissements dans la fiabilité des systèmes, limitant significativement la matérialisation de ce risque.

Point fort : La prise en charge des risques opérationnels est à un tel niveau de granularité que les éventuels risques résiduels ont potentiellement un faible impact financier.

ii. Risque lié au système d'information et à la cybersécurité

Les systèmes d'information constituent un élément vital de l'activité bancaire. Les risques associés (cybersécurité, disponibilité des infrastructures, protection des données) sont suivis de près.

Dispositif d'atténuation : mesures de sécurisation avancées, supervision continue, plan de continuité d'activité (PCA/PRA) destinés à préserver l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données, réduisant fortement le risque d'incident majeur.

Point fort : La sensibilité aux nouvelles natures de risques que sont la cybercriminalité et autres risques liés au système d'information est portée au niveau du Conseil d'Administration qui alloue régulièrement des budgets pour les contre-mesures.

iii. Risques juridiques et réglementaires

Ces risques découlent du non-respect potentiel des obligations légales, prudentielles ou réglementaires applicables à la Banque (LBC/FT, obligations déclaratives, dispositions fiscales, évolutions normatives).

Dispositif d'atténuation :

- ☞ **Service juridique expérimenté** : appuyé par des cabinets-conseils externes de renom.
- ☞ **Veille réglementaire** : conformité stricte aux exigences du régulateur, processus de veille normative permettant d'anticiper les changements et de réduire la probabilité de sanctions ou litiges.
- ☞ **Conformité Bâle II/III** : BBG CI respecte à ce jour l'ensemble des normes Bâle II/III transposées en zone UEMOA, en matière de fonds propres, de transparence et de gestion des risques

Point fort : En plus de ce dispositif robuste, BBG CI n'hésite pas à opter pour des solutions technologiques de mitigation de risques. C'est le cas notamment de FCM intégré dans le progiciel bancaire qui assure une lutte efficace et automatisée des risques de blanchiment et de financement du terrorisme.

iv. Risque fiscal

BBGCI relève du régime réel normal d'imposition auprès de la Direction des Grandes Entreprises de la DGI. Bien que les règles fiscales puissent évoluer, la Banque maintient une gestion proactive de ses obligations grâce à une direction financière compétente, réduisant la probabilité de redressements significatifs.

Point fort : Assistance d'un conseil fiscale avec à minima, une revue fiscale annuelle .

7.2.3. Risques stratégiques et externes

i. Risque lié à la notation financière

La notation attribuée par les agences spécialisées reflète la solidité financière globale de la Banque et sa capacité à honorer ses engagements. Une notation élevée soutient la confiance des investisseurs, facilite l'accès au financement et influence positivement la valorisation boursière post-IPO. BBG CI s'engage à se faire noter après sa cotation, s'appuyant sur le respect de tous les ratios prudentiels et de solides performances.

ii. Risque lié à la cotation en bourse

L'introduction en bourse expose la Banque et ses actionnaires à la volatilité des marchés financiers. Les variations du cours de l'action peuvent refléter la conjoncture économique, la perception du marché ou le niveau de liquidité du titre.

Facteur d'atténuation : La solidité opérationnelle et financière de BBG CI, la régularité de ses performances historiques et la qualité de sa gouvernance concourent à stabiliser la valorisation attendue sur le long terme.

iii. Risque pays

Le risque pays est inhérent aux pertes résultant du contexte économique et politique d'un État dans lequel l'établissement exerce ses activités (incapacité ou refus de fournir les devises nécessaires, instabilité macroéconomique).

Facteur d'atténuation : Du fait de sa localisation dans la zone UEMOA (Côte d'Ivoire et Sénégal), bénéficiant de la stabilité monétaire de la zone CFA, ce risque est naturellement mitigé.

iv. Risque environnemental, social et de gouvernance (ESG)

Certaines opérations financées par la Banque peuvent comporter des impacts environnementaux ou sociaux significatifs. Un risque ESG mal maîtrisé par un client peut entraîner pour BBG CI, un risque de crédit (défaut suite à une grève), un risque de contrepartie (garantie dévalorisée), un risque juridique (pénalités pour non-conformité) ou un risque d'image (crise médiatique).

Dispositif d'atténuation : évaluation systématique des projets selon leur niveau de sensibilité, conformément aux standards de la Banque Mondiale, supervision assurée par le Comité des Risques & RSE du Conseil d'Administration.

v. **Risque de continuité d'activité**

Le risque de continuité d'activité désigne la possibilité qu'un événement perturbe ou interrompe la capacité d'une banque à assurer la continuité de ses activités critiques.

Dispositif d'atténuation : dispositif de continuité d'activité conformes aux standards de la norme ISO 22301, site secours.

vi. **Risque systémique**

Le risque qu'un événement particulier entraîne, par réactions en chaîne, un dysfonctionnement majeur du système financier.

Dispositif d'atténuation : réalisation périodique de stress tests pour s'assurer de la résilience de la Banque, diversification des activités et des marchés, positionnement dans la zone UEMOA stable.

7.3. **Faits exceptionnels**

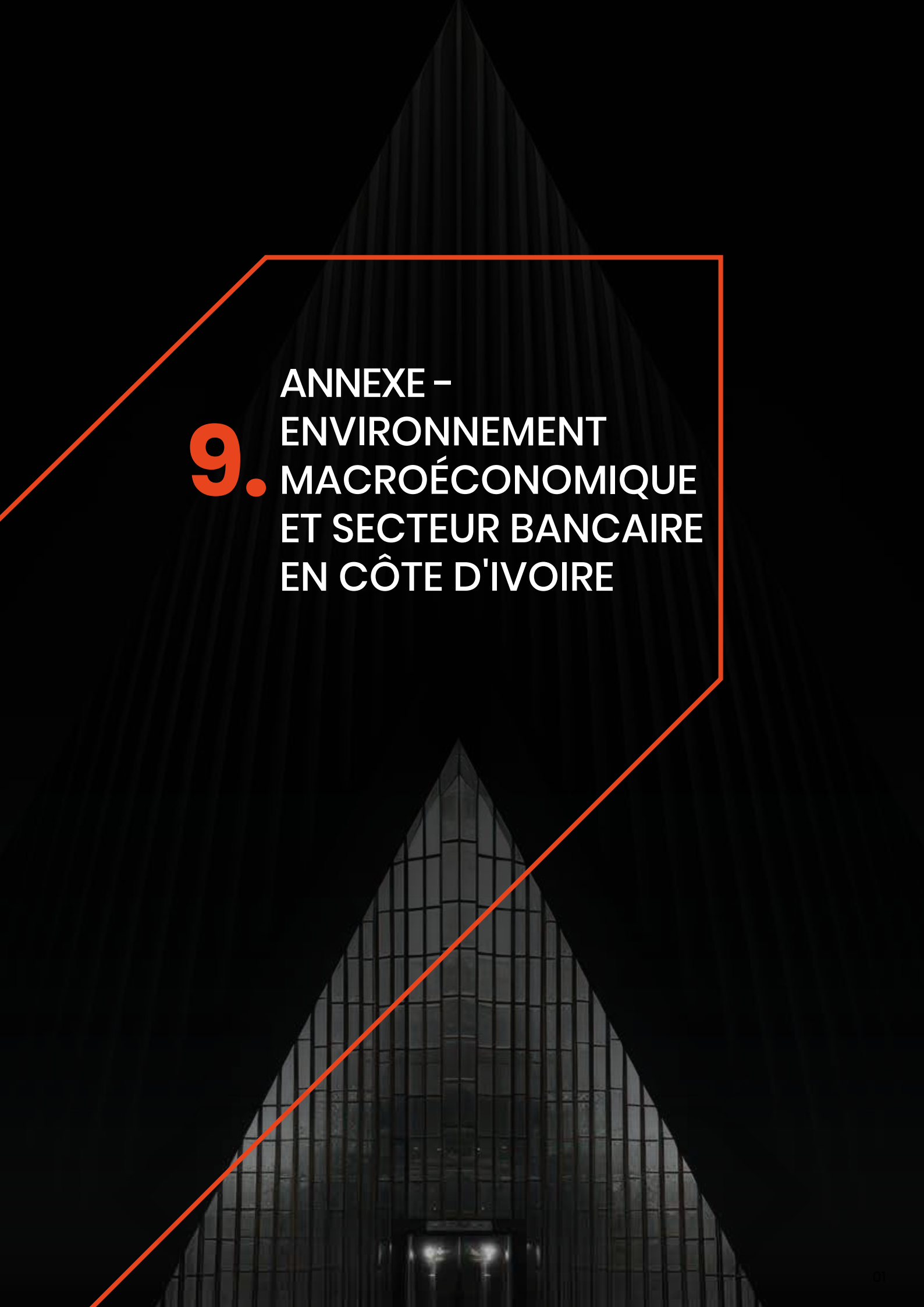
A la date de la rédaction de la Note d'Information, BBG CI n'a pas connaissance de faits exceptionnels qui pourraient avoir une incidence importante sur son activité, son patrimoine, sa situation financière ou ses résultats.



8. LITIGES

Au 31 décembre 2025, les litiges de BBG CI sont présentés dans le tableau ci-dessous. En dehors de celles-ci, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales en cours. Les litiges en cours ne sont pas susceptibles d'avoir des effets défavorables et significatifs sur les résultats, la situation financière, les activités et le patrimoine de la banque.

N° d'ordre	Litiges et affaires contentieuses		Appréciation des risques par la Banque	
	Nature de l'Action	Evolution du dossier	Risque estimé par la Banque	Provisions constituées
1	La Banque a été assignée en responsabilité pour le paiement de la somme de FCFA 400 000 000 correspondant aux montants des retraits que le demandeur a estimé frauduleux.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le Tribunal de Commerce d'Abidjan (TCA) a, statuant en premier ressort, condamné la Banque au paiement de la somme de FCFA 400 000 000. 2) A la suite d'un appel interjeté par la Banque, la Cour d'Appel de Commerce a infirmé la décision du TCA. 3) A la suite de la décision de la Cour d'Appel de Commerce – qui faute de recours à son égard ou saisine de la Cour de Cassation est devenue définitive –, le demandeur au mépris des règles procédurales en vigueur a saisi, pour la même affaire et les mêmes causes, le Tribunal de Première Instance d'Abidjan-Plateau qui a rendu une décision en faveur du demandeur, laquelle décision a été confirmée par la Cour d'Appel d'Abidjan. 4) La Banque a formé un pourvoi en cassation et a obtenu de la juridiction suprême un sursis à exécution. 5) L'affaire est en attente des conclusions du Ministère Public. 	<p>Faible</p> <p>Compte tenu du principe de non-contrariété des décisions de justice.</p>	Aucune provision constituée.
2	La Banque a été assignée pour le paiement de dommages et intérêts au titre d'une contestation relative à la contrepassation de traites escomptées revenues impayées. Cette action intervient plusieurs années après la réalisation des opérations, dans le cadre de l'exécution d'une convention de compte courant liant la Banque au demandeur.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le TCA a condamné la Banque au paiement de la somme de FCFA 513 000 000 ainsi que FCFA 32 788 926 au titre des intérêts. 2) La Banque a interjeté appel de cette décision et la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan a confirmé la décision du TCA et jugement de première instance. 3) La Banque a formé un pourvoi en cassation. 	<p>Faible</p> <p>L'affaire est devenue sans objet car la Banque a extourné ses écritures de contrepassation et établi un chèque de banque d'un montant égal à celui des dommages et intérêts qui a été déposé à la Caisse Autonome des Règlements Pécuniaires des Avocats (CARPA).</p>	Aucune provision constituée.
3	En exécution d'une décision de justice rendue par le TCA, la Banque a procédé au paiement de la somme de FCFA 120 000 000 au bénéfice de l'Administration des Douanes à la suite d'un cautionnement qu'elle avait souscrit à la demande d'un client et à la garantie duquel ce dernier avait affecté à titre de nantissement le solde créditeur d'un DAT. Les héritiers de ce client ont assigné la Banque aux fins de restitution de la somme versée à l'Administration des Douanes et déduit du solde créditeur du DAT.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Par jugement, le Tribunal de Commerce d'Abidjan a déclaré leur action irrecevable et confirmé la régularité du paiement. 2) Les héritiers ont interjeté appel et la Cour d'Appel a condamné la Banque à restituer les fonds. 3) La Banque a formé un pourvoi en cassation et a obtenu un sursis à exécution. 4) L'affaire est actuellement pendante devant la Cour de Cassation dans l'attente des conclusions du Ministère public. 	<p>Faible</p> <p>Compte tenu du pourvoi en cassation assorti d'un sursis à exécution et d'une décision de première instance ayant déclaré irrecevable l'action des demandeurs.</p>	Aucune provision constituée.



9. ANNEXE –
ENVIRONNEMENT
MACROÉCONOMIQUE
ET SECTEUR BANCAIRE
EN CÔTE D'IVOIRE

Ce contexte traduit l'attractivité structurelle de la Côte d'Ivoire, portée par un environnement macroéconomique relativement stable, une croissance économique soutenue et la mise en œuvre de réformes publiques visant à renforcer le rôle du secteur bancaire dans le financement de l'économie. La profondeur du marché, la rentabilité élevée des établissements et le dynamisme de la demande de crédit confèrent ainsi à la Côte d'Ivoire un rôle central dans le système financier de l'UEMOA.

9.1 Contexte macroéconomique de l'UEMOA et de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire s'impose comme la première puissance économique de l'UEMOA, contribuant à 40 % du PIB de l'Union et à 42 % de ses exportations. Le pays abrite la base industrielle la plus développée de la zone et s'appuie sur une économie diversifiée, leader mondial sur les marchés du cacao (39 % de part de marché en 2024) et de l'anacarde (40 % de la production mondiale en 2023).

À moyen terme, les perspectives macroéconomiques restent globalement favorables, dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. La croissance a atteint 6,2 % en 2025 et devrait se maintenir en moyenne à 6,4 % sur 2026-2027, portée principalement par la montée en puissance des hydrocarbures, du secteur minier et des services, confirmant le positionnement du pays parmi les économies les plus dynamiques de la sous-région.

Le PND 2026-2030 vise à approfondir les réformes structurelles et à accélérer la transformation économique, en mettant l'accent sur le renforcement du capital humain, l'efficacité de l'investissement public, l'industrialisation et le développement des chaînes de valeur agricoles – avec pour objectif de consolider le lien entre croissance, création d'emplois formels et réduction durable de la pauvreté.

Sur le plan budgétaire, la trajectoire devrait converger vers la norme communautaire de l'UEMOA (déficit à 3 % du PIB), tandis que l'inflation devrait progressivement se stabiliser autour de la cible régionale à partir de 2026, offrant davantage de visibilité aux investisseurs.

Plusieurs facteurs de risque restent néanmoins à surveiller : resserrement des conditions financières internationales, reconfiguration des flux d'aide, tensions géopolitiques persistantes, ainsi que les enjeux liés au changement climatique et à l'environnement sécuritaire sous-régional.

9.2 Un secteur bancaire ivoirien en forte expansion

Selon le Rapport annuel 2024 de la Commission Bancaire de l'UMOA, la Côte d'Ivoire demeure le leader régional du secteur des établissements de crédit à fin 2024, que ce soit en total de bilan, en PNB ou en résultat net.

Evolution récente des établissements de crédit en Côte d'Ivoire

En Mds FCFA	2021	2022	2023	2024*
Total Bilan	18 561	21 442	22 183	25 645
Ressources clientèle	13 985	15 562	16 080	18 329
Emplois clientèle	9 689	11 034	12 089	13 312

(*) Chiffres provisoires

Source : Rapport de la commission bancaire 2024

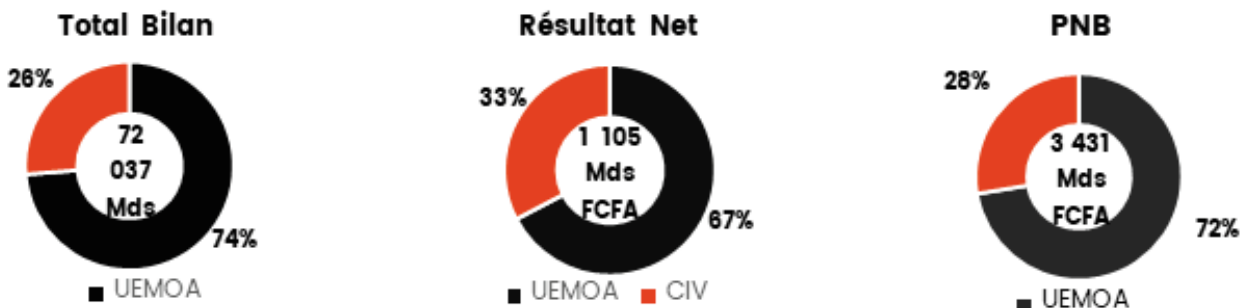
Entre 2021 et 2024, le secteur bancaire ivoirien a connu une expansion continue et significative, en ligne avec la solidité de l'économie nationale et le rôle central du pays au sein de l'UEMOA :

Total de bilan des établissements de crédit : de 18 560,9 milliards FCFA en 2021 à 25 644,7 milliards FCFA en 2024, illustrant une croissance soutenue des actifs bancaires portée à la fois par l'accroissement des ressources collectées et la montée en charge des emplois à la clientèle.

Ressources de la clientèle : progression régulière à 18 328,9 milliards FCFA en 2024, confirmant la confiance durable des agents économiques dans le système bancaire.

Emplois à la clientèle : 13 311,6 milliards FCFA, soulignant la contribution active des banques au financement de l'économie réelle.

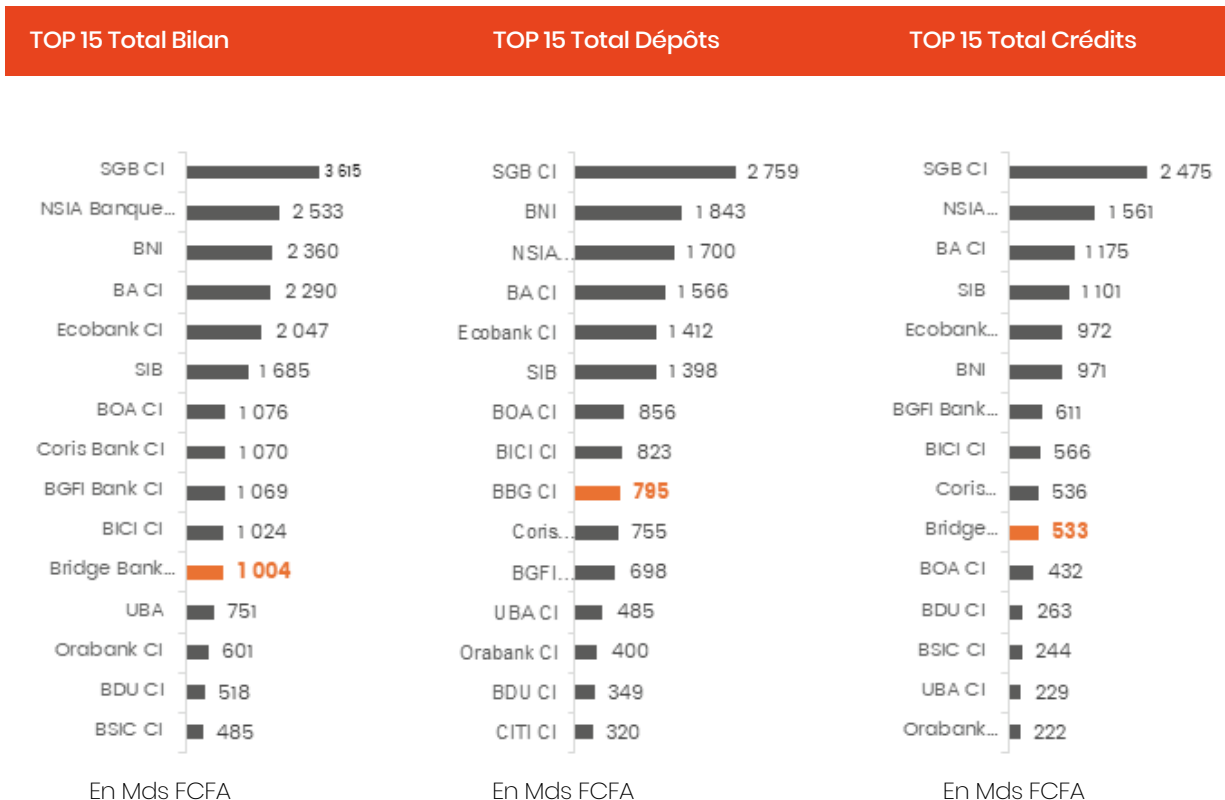
La croissance parallèle des dépôts et des crédits traduit une évolution équilibrée du secteur, compatible avec une gestion prudente de la liquidité et des risques. La Côte d'Ivoire consolide ainsi sa position de premier marché bancaire de l'UEMOA, tant par la taille de son bilan que par la profondeur de son intermédiation financière – un secteur robuste, disposant encore de marges de progression notables, notamment en matière d'inclusion financière et de diversification du financement de l'économie.



Sources : Banque Mondiale, Loi de finances n°2025-987 du 19 décembre 2025, tresor.economie.gouv.fr, rapport annuel 2024 de la commission bancaire

9.3 Positionnement concurrentiel de Bridge Bank Group CI

Situation des banques ivoiriennes au 31 décembre 2024



Au 31 décembre 2024, Bridge Bank Group CI se positionne parmi les banques les plus performantes du secteur bancaire ivoirien : 11e en total de bilan, 9e en total des dépôts et 10e en total des crédits.

Le secteur bancaire ivoirien reste dominé par des filiales de groupes régionaux et internationaux, qui occupent les premières positions sur l'ensemble des agrégats. Dans ce paysage, BBG CI se distingue comme un acteur indépendant solidement installé dans le Top 10-11 du marché. La relative proximité de ses parts de marché avec celles d'acteurs majeurs, combinée à un taux de bancarisation encore en expansion (31,2 %), met en évidence un potentiel significatif de montée en puissance. Pour un investisseur, cette configuration suggère un profil de croissance organique soutenue, dans un marché en phase d'approfondissement financier.



BRIDGE BANK
GROUP CÔTE D'IVOIRE